

IL ÉTAIT UNE FOIS LEMPIRE



APRÈS 1900

Nous voilà de retour à Lempire après 1900. Au cours de ce nouveau siècle, notre village traverse des périodes tourmentées notamment la Grande Guerre.

Verdun, les tranchées, les cimetières de toutes les nationalités dans la campagne environnante symbolisent cette guerre mais quant au quotidien des habitants de nos villages, peu de témoignages. Ce conflit a engendré, hélas, bien des souffrances, des bouleversements et des traumatismes sur la population. Notre petit village tranquille du Nord de la France comme tous ceux des territoires occupés ne s'attendaient pas à un tel cataclysme : des jeunes hommes sacrifiés, une population éparpillée aux quatre coins de la France et des ruines.

Cet ouvrage est dédié à nos ancêtres qui ont traversé cette période de misère et de désespoir.

A grand-mère Noémie, 11 ans en 1915, évacuée par la Suisse avec sa mère et sa sœur, et s'est retrouvée après un long périple à Bourdalat dans les Landes. A Serge 14 ans en 1940 qui a évacué toute sa famille en Mayenne en conduisant lui-même, le car de l'entreprise familiale. A tous ceux dont nous ne connaissons pas l'histoire mais dont nous pouvons imaginer, dorénavant, les souffrances endurées.

Aux Communes de Sanary-sur-Mer et Six-Fours, qui, après la grande guerre, ont accepté la charge de Mairaine de Lempire. Cet élan de solidarité a aidé le village à se reconstruire et des liens d'amitié s'étaient créés entre les trois communes. Puis, le temps a passé et peu à peu, l'oubli s'est installé. Alors, 100 ans plus tard, rappelons-nous ces faits afin que notre reconnaissance envers nos deux Mairaines, ne s'efface à jamais.

Je remercie une nouvelle fois Thierry Cornaille, Maire de Lempire pour sa confiance renouvelée, son aide pour l'édition et le partage des archives municipales.

Olivier Camus pour ses précieux conseils sur la guerre et les astuces informatiques.

Thérèse Gérard, Pascal Flament, Michel Drancourt, Claude et Patricia Lewandowski, Bernard Bétermin, Olivier Camus, Jean-Marie Moiret et Bernard pour les prêts de cartes postales, photos ou documents.

Bernard pour son soutien, son attention à mes recherches.

Notre cousine Bergamote de Saint-Quentin (qui se reconnaîtra) pour son enthousiasme, ses encouragements remplis de facéties.

Merci aux personnes qui ont apprécié « Lempire avant 1900 », qui m'ont témoigné leur plaisir à le lire et qui de ce fait m'ont encouragée à poursuivre.

Nadine Guidé Choin

LEMPIRE APRÈS 1900

AVANT LA GRANDE GUERRE

La vie au village	1
Recensement	4
Quelques mots picards	5
Tentative de meurtre à Lempire	6
Deux mots nouveaux et toujours plus vite	9
Concours d'arbalète	10
Une naissance inattendue	11
Le testament	12
Les observations de M. le Curé	15
Ch'Picton	17
Réclame	19
La Gazette de Lempire de 1900 à 1913	20

LA GRANDE GUERRE

La guerre	27
L'occupation	30
Les bouches inutiles	37
L'évacuation	40
Lettre d'Hargicourt	44
Captivité à Lempire	45
Morts pour la France	50
Décoration de Mme Flament-Capart	53

APRÈS LA GRANDE GUERRE

Le retour au village	54
Conte de Noël	58
Les chinois assassins	60
Les cloches retrouvées	62
Les marraines de guerre	64
La reconstruction	69
Le café du Mutilé	79
Sainte-Thérèse	84
La Muse de Lempire	90
Les sept noces d'or	94
Le football	97
Le garde champêtre du Ronssoy	102
Disparu dans l'exode	105
L'école en 1941	106
Un artiste en herbe	108
Les Maires de Lempire	109

LA VIE AU VILLAGE APRÈS 1900

En parcourant la Grand Rue, le passant peut admirer la mairie fraîchement bâtie avec l'école et le logement de l'instituteur M. Nottelet. Plus loin, l'église paraît toujours en aussi mauvais état mais elle suffit à ses paroissiens. Presqu'en face, le presbytère destiné au curé est en construction. Quant au temple, les fidèles y sont toujours assidus.



Le village compte maintenant 321 habitants.

Comme au siècle passé, la plupart des habitants se partagent entre les travaux des champs et le tissage.



Cependant pour les tisseurs, la situation devient de plus en plus difficile.

Depuis la multiplicité des usines et les progrès du machinisme, le tissage traverse des crises depuis plus de cinquante ans. Jusqu'ici, les tisseurs conservaient un peu de travail. Les salaires réduits à leur strict minimum permettaient encore à l'ouvrier de donner à sa famille, le pain quotidien.

Cette fois, la détresse est immense car de malheureux ouvriers sont privés de travail depuis plusieurs mois et le fait n'est pas particulier à l'arrondissement de Saint-Quentin. La crise atteint également une partie de l'arrondissement de Péronne. C'est ce qui a amené M. Vion, député et conseiller général de Roisel, à demander le vote d'un crédit de 30 000 francs.

Il faut aller dans les villages pour se rendre compte de l'état de souffrance et de misère des malheureux ouvriers tisseurs. La plupart des bureaux de bienfaisance ont épuisé toutes leurs ressources. S'ils peuvent encore accorder des secours en vivres, il leur est impossible de fournir aux familles en détresse des secours en charbon. On nous citait, au Ronssoy, des familles qui depuis trois mois, ne vivent que de betteraves et de carottes.

Le fait est à peine croyable. Il est cependant vrai.

Les gros cultivateurs s'efforcent d'apporter quelques adoucissements aux souffrances des ouvriers en procurant du travail à tous ceux qui peuvent travailler la terre. A Lempire, le Maire a appelé dans sa ferme, tous les ouvriers valides. C'est ainsi qu'il vient en aide, dans la mesure des moyens, aux familles pauvres. Il occupe le plus de bras possibles sans se soucier des charges énormes que crée l'augmentation de son personnel.



Ferme de M. Flament - Archives familiales

Dans quelques semaines, les betteraves procureront à de nombreuses familles du travail rémunérateur qui leur permettra de vivre. La sucrerie et la betterave ont permis à la culture de se relever et c'est parce que la betterave procure quelques bénéfices aux cultivateurs que ceux-ci peuvent pendant les jours d'hiver, occuper les ouvriers dans la détresse qui est grande.



Les tisseurs à bras de Lempire, eux aussi, dans une misère épouvantable ont envoyé un délégué, le nommé Ancelin Théophile, à M. le Sous-Préfet, pour lui exposer la situation. M. le Sous-Préfet lui a promis de transmettre aux pouvoirs publics, les doléances des malheureux tisseurs du village.



La municipalité se compose de :

- Pierre Armand René FLAMENT, Maire, cultivateur.
- Pierre MARQUANT, Adjoint, tisseur, cultivateur.
- Eugène BRAY, tisseur, cultivateur.
- Lucien BRAY, tisseur, cultivateur.
- Eugène CARPENTIER, cultivateur
- Isaac CHOIN, boulanger, fabricant de broderies.
- Jules HELUIN, cultivateur.
- Anthénor HOCQUET, cantonnier.
- Zulmuna HOCQUET, tisseur, mécanicien.
- Victor LAVALLEE, tisseur.

LEMPIRE

de 1900 à 1910

Instituteur, secrétaire de mairie

Maîtresse de couture

Curé

Pasteur

Garde-Champêtre

Cantonnier

Charpentiers

Maréchal-ferrant

Mécanicien

Maçon

Fabricants de broderies

Couturières

Marchands de légumes

Epicière

Boulangers

Débitants de boisson

Cultivateurs BOUCLY Isaac Médéric, BRAY Lucien, BRAY Eugène, CARPENTIER Eugène, CHARON Alype, CHOIN Eugène Théophile, COLNAY Amédée, COURTOIS Evrard, FLAMENT Pierre Armand René, HELUIN Emile Fructueux César, HOCQUET Charles, LECLERCQ Victor Médard, MAIRESSE Pierre, MORELLE Louis Siméon Isaac, MORELLE Georges Henri.

Bouviers

Berger

Ouvriers phosphatiers

Tisseurs

Ouvriers agricoles

NOTTELET Jules Victor

PRUVOST Elise Louise Hélène épouse de Jules Nottelet

ROBERT Georges

ROSTAING Barthélémy de Templeux le Guérard

BARRE Louis Fénélon Abdon

HOCQUET Anthénor

DELAIGLE Achille Joachim, Victor et Edouard ses fils

BINAN Hector, COMBLE Francia (ouvrier)

HOCQUET Zulmuna

DEGROISE Gustave Eugène

PRUVOST Elisée

CHOIN François Eugène dit Jules

HOCQUET Pauline Polyxène

LAURET Gabrielle

BINAN Anatole

DIART Abel Virgile et BENOIT Rosine son épouse

ANCELIN Odile

CHOIN François Isaac

HAMARD Oculis

MOREAU Hélène

ANCELIN Odile

DEGROISE Julie

MOREAU Hélène

LANDA Marie

GOÏEZ Prosper dit Gustave, MARQUANT Louis Victor, LEGROS Arthur

LANDA Louis Désiré

VERRIER Louis, DELAIGLE Georges dit Gustave

111

19

QUELQUES MOTS PICARDS...

Acatèr (acheter), Albran (polisson), Amiteux (caressant), Aprinde (apprendre), Assir (asseoir),
A dé (au revoir), Avu (avec),

Bieu (beau), Boudaine (nombril), Bouqui (bouchée), Berdouiller (bafouiller)

Chuque (bonbon), Caïeu (caillou), Cayelle (chaise), Caleur (chaleur), Camp (champ), Canger
(changer), Canchon (chanson), cottron (jupon)

Dîner (déjeuner), Dérainger (déranger), Dinkeu (tout à coup, Deusse (frottée à l'ail)

Erchiner (goûter), Ejter (jeter), Equelle (échelle) Eraler s'(s'en aller), Epaveudé (effarouché)

Fuir (bêcher), Flamique (tarte aux poireaux), Flô (mare)

Glaine (poule), Gueuffes (gaufres) Gardin (jardin), Gadrouiller (gaspiller), Gatieu (gâteau)

Hayure (haie), Hérin (hareng), Hircher (grincer)

In raque (en panne), Ieu (eau), Infiker (enfoncer), Inchorchler (ensorceler)

Jonne, Jogneu (jeune), Jouqui (coucher)

Kère (tomber), Keud (chaud), Keudron (chaudron)

Langreux (chétif), Louchet (bêche), Leune (lune), Loque à loqueter (serpillère)

Maronne (pantalon) Mes gins (mes parents), Mouque (mouche), Maguette (chèvre)

Niflette (rhume), Nig'doule (nigaud)

Osiau, osieu (oiseau), Ortrilles (orties)

Panche (ventre), Péker (pêcher), Plème, Pleume (plume)

Quittes un (quelques-uns)

Raton (crêpe), Ramon (balai), Rougaillou (manège), Raviser (regarder)

Sékir (sécher), Souglou (hocquet), Sieu (seau), séhu (sureau), seu (saoul)

Toudis (toujours), Tiot (petit), Tertous (tous), Tatasse (tatillon), Tahut (averse), Tranner
(trembler)

U (œuf)

Viu (vieux), Vir (voir), Voyette (petit sentier), Vaq (vache), Varlet (domestique de ferme)

Wassingue (serpillère)

Ch'est toudis l'pu laid baudet qui passe s'tête au d'ssus dé chl'hayure.

C'est toujours le baudet le plus laid qui passe la tête par-dessus la haie.

Il faut rester discret, celui qui se met en avant, c'est souvent de la vantardise.

TENTATIVE DE MEURTRE

À L'EMPIRE

Nous sommes en mars 1908 et Lempire est sous le coup de la plus vive émotion par suite d'une tentative d'assassinat commise avec une audace et un sang-froid inouï, sur une cabaretière qui habite au centre du village.

Les faits remontent à la nuit de jeudi à vendredi de la semaine écoulée. Ils n'ont perdu ni de leur acuité, ni de leur gravité.

La victime est Melle Odile Ancelin, âgée de 42 ans, débitante et épicière. La maison qu'elle habite seule depuis la mort de sa fille, se trouve située au milieu du village, à l'angle de la rue d'en Haut. Elle se compose de deux vastes salles séparées par un couloir avec porte d'entrée sur la rue et sur le jardin. La chambre à coucher de Melle Ancelin est située au fond de la salle à gauche dont elle est séparée par une porte.

Melle Ancelin était couchée depuis un certain temps lorsqu'elle eut son attention attirée par un bruit provenant du couloir. Elle crut d'abord à la présence d'un chat. Elle prêta l'oreille, intriguée. Le bruit ne cessant pas, elle alluma une veilleuse et passant à la hâte de légers vêtements, elle sortit de sa chambre, traversa la salle et au moment où elle arrivait à la porte donnant sur le couloir, elle se trouva en présence d'un individu de forte corpulence à qui elle demanda ce qu'il voulait.

Melle Ancelin était plus morte que vive. A peine, avait-elle questionné l'individu que celui-ci répondit : « Ton argent ! ». D'un coup de poing, il renversa la veilleuse que Melle Ancelin tenait à la main. Puis, saisissant la pauvre femme à la gorge, il la renversa dans le couloir.

Une lutte très courte, du reste, s'engagea entre Melle Ancelin et son agresseur. La malheureuse femme fut vite à bout de forces. Son agresseur la bâillonna et la maintint au sol pendant quelques minutes. Il ne lâcha prise que lorsqu'il se fut assuré que sa victime ne bougeait plus.

Il la crut morte. Alors, commença une visite de tous les meubles. On a lieu de croire que les malfaiteurs étaient deux. Ils ont ouvert les armoires, les tiroirs, jeté pêle-mêle les objets qui leur tombaient sous la main.

Ce qu'ils cherchaient surtout, c'était de l'argent. Ils ont fait main-basse sur une somme évaluée à 500 francs, dédaignant les titres au-porteur représentant une valeur de 7 à 8 mille francs. Ils se sont emparés, en outre, de différents objets sans valeur aucune.

Dans la cave, ils sont descendus. Ils ont choisi plusieurs bouteilles de champagne, en ont débouché une qui fut vidée en partie. On a retrouvé deux verres dans la salle du débit ce qui laisse supposer que les malfaiteurs étaient bien deux.

Enfin, après avoir donné quelques coups de pieds à Melle Ancelin, toujours étendue sans mouvement dans le couloir comme pour s'assurer qu'elle était bien morte, les malfaiteurs quittèrent la maison.

Melle Ancelin n'était qu'évanouie fort heureusement. Peu à peu, l'action du froid lui fit reprendre ses sens. Alors, elle écouta quelques minutes. Pensant que ces agresseurs étaient partis, elle se débarrassa de son bâillon puis à tâtons, dans l'obscurité, elle gagna péniblement la porte et sortit.

Il était à ce moment minuit. Le silence le plus profond régnait dans le village. Melle Ancelin traversa la rue et alla frapper à la porte d'un de ses voisins, Léon Ancelin. Elle eut quelque peine à se faire comprendre. Ancelin n'en revenait pas. Saisi d'émotion, autant peut-être que Melle Ancelin, il la fit entrer dans sa maison et sortit dans la rue.

La frayeur l'avait saisi au point qu'il avait perdu la conscience des mots « Au feu ! au feu ! » se mit il à crier à pleins poumons ».

Il n'en fallut pas davantage pour réveiller tout le quartier. Les unes après les autres, les portes s'ouvrirent et des gens effarés apparurent à demi-vêtus, levant les yeux, cherchant de quel côté s'était déclaré l'incendie.

Un quart d'heure après, tout le village était au courant de l'évènement. Mais, Melle Ancelin n'était-elle pas en danger de mort et n'avait-elle pas été grièvement frappée ? Pendant que l'on courait à Epehy chercher le docteur Fiette, d'autres allaient réveiller le garde-champêtre M. Barré et le maire M. Armand Flament.

Le garde accompagné de plusieurs habitants pénétra dans la maison de Melle Ancelin afin de s'assurer que les malfaiteurs avaient déguerpi et aussi pour se rendre compte des méfaits. C'est alors que l'on eut la preuve que la tentative de meurtre dont avait été victime Melle Ancelin avait eu le vol pour mobile.

Les meubles avaient été mis sens dessus-dessous. Le tiroir-caisse fracturé était vide. Un porte-monnaie contenant des pièces démonétisées avait été laissé par les malfaiteurs. Même désordre dans la petite pièce servant de magasin d'épicerie et dans la chambre à coucher. Les malfaiteurs avaient emporté du chocolat et différentes choses qui pourront aider à les découvrir.

Il restait à savoir comment les malfaiteurs avaient pu pénétrer dans la maison. En sortant, Melle Ancelin avait remarqué que la porte du soupirail de la cave s'ouvrant sur la rue était ouverte. Tout fait supposer que les malfaiteurs sont passés par cette ouverture. Une fois dans la cave, ils n'eurent pas de peine à trouver l'escalier qui les conduisit dans le couloir de la maison.

Or, la journée précédente, des garçons brasseurs de la Maison Bulté du Ronssoy, avaient amené plusieurs hectos de bière. Les tonneaux avaient été descendus par le soupirail, au moyen de cordes. Après chaque livraison, Melle Ancelin s'assurait toujours que le soupirail était refermé et la porte assujettie à l'intérieur.

Or, la veille, les garçons avaient laissé choir un tonneau, qui en tombant, s'est éventré. Melle Ancelin n'était pas descendue à la cave pour refermer la porte. Ce fâcheux oubli faillit, comme on l'a vu, lui coûter cher.

Toutes ces constatations faites, il restait à prévenir la gendarmerie du Câtelet. A la première heure, M. Flament dépêcha le garde au Câtelet. Et dans la matinée, M. Messervy, juge de paix accompagné de M. Guillié, greffier et les gendarmes faisaient leur apparition.



Tout le village était sur pied. L'enquête commença aussitôt. On entendit d'abord Melle Ancelin, à peine remise des émotions de la nuit. Puis, on entendit les voisins. Léon Ancelin, notamment, le garde et toutes les personnes dont les témoignages pouvaient apporter quelques éclaircissements dans l'affaire encore un peu ténébreuse. Les gendarmes interrogèrent les garçons brasseurs. Toute la journée fut occupée à recueillir les dépositions des uns et des autres et la nuit arriva sans qu'il fût possible d'arriver à un résultat c'est-à-dire l'arrestation des coupables.

Melle Ancelin fut formelle dans ses déclarations. L'individu qui s'était présenté à elle et qu'elle n'a distingué qu'à la faible clarté de sa veilleuse, n'était pas un habitant de Lempire. Cela, elle peut l'affirmer. Il n'est pas possible du reste qu'il y ait dans le village des individus assez criminels pour s'attaquer à cette femme qui jouit de l'estime de tous les habitants.

C'est donc au dehors qu'il faut chercher les coupables. A Lempire, ce n'est plus de la surexcitation qui règne, c'est la terreur la plus accentuée. Dès l'instant où les gendarmes apparaissent, on ne comprend pas qu'il ne puisse pas découvrir les coupables.

Quoiqu'il en soit la plus grande frayeur règne dans le pays. C'est à qui dira son mot dans l'affaire. Les uns prétendent avoir entendu des chiens aboyer et donnent à ce fait une importance qu'il ne peut avoir. D'autres ont entendu des gens courir mais ils étaient blottis dans leur lit, ils n'en savent pas davantage.

Un autre raconte qu'entendant un chien aboyer avec force, il se leva, s'arma de son fusil et fit le tour de sa maison. Cette promenade nocturne, le chef orné d'un bonnet de coton, lui rappelait le temps où mobilisé à Landrecies, il faisait le coup de feu contre les prussiens imaginaires.

L'enquête en est là. Les malfaiteurs feront sagement, désormais, d'opérer ailleurs qu'à Lempire.

DEUX MOTS NOUVEAUX

Sans bruit, l'Académie continue sa besogne essentielle : elle travaille au Dictionnaire. Et voici le résultat de ses dernières séances : l'Académie vient d'ajouter deux mots au répertoire officiel de la langue.

D'abord, elle a discuté le mot **engueuler** qui ne figurait pas dans la dernière édition (vieille d'il y a trente-cinq années) et la reconnaissance de ce terme si moderne n'a pas été sans débat. Bref, **engueuler** a été admis.

L'autre mot, c'est **enguirlander**. Il n'y avait point ici de discussion possible puisque le mot est d'usage courant et d'ailleurs expressif et joli.

Qu'on ne s'effarouche pas si le terme **engueuler** entre dans la langue officielle, il est vraisemblable que c'est le régime parlementaire qui l'impose à l'Académie.

Hélas ! **engueuler** est donc français.

Ajoutons qu'on n'est pas obligé d'employer tous les mots qui se trouvent dans le dictionnaire.

TOUJOURS PLUS VITE

Voulez-vous connaître les progrès réalisés depuis deux siècles dans les moyens de locomotion ?

En 1692, en carrosse, on parcourait 4 kilomètres à l'heure.

En 1786, en diligence, on parcourait 5 kilomètres à l'heure.

En 1816, en malle-poste, on parcourait 6 kilomètres à l'heure.

En 1867, en chemin de fer, on parcourait 63 kilomètres à l'heure.

En 1900, l'express de Calais faisait 90 kilomètres à l'heure, parcourant 293 kilomètres en 3h 15.

Et maintenant, en 1912, on voit au cours d'expériences, certains trains électriques dépasser les 200 kilomètres à l'heure !



12 JUILLET 1907

CONCOURS D'ARBALÈTE-FLÉCHETTE

LEMPIRE. — Un Concours d'arbalète-fléchette est organisé par la Société *La Victoire*, chez M. Degroise, débitant à Lempire.

DÉSIGNATION DES PRIX :

Pour les 150 et 140

- 1^{er} Prix : Une belle Pendule.
- 2^e — Une belle Montre.
- 3^e — 15 kilog. Chicorée extra.
- 4^e — Deux bouteilles Champagne.
- 5^e — Une Descente de Lit.
- 6^e — Une Lampe colonne.
- 7^e — Un Sac de voyage.
- 8^e — Six Couverts de Table.
- 9^e — Un Tapis de Table.
- 10^e — Un Ecrin six Couteaux, os et nacre.
- 11^e — Six Serviettes de Table.
- 12^e — Un Service à café porcelaine, 8 pièces.

Pour les 130

- 1^{er} Prix : Un beau Jambon.
- 2^e — Une Montre.
- 3^e — 10 kilog. Chicorée extra.
- 4^e — Deux bouteilles Champagne.
- 5^e — Un Ecrin Cuillères à café, argent.
- 6^e — Un Fût Cidre ou Bière.
- 7^e — Une Lampe colonne.

Pour les 120

- 1^{er} Prix : Un beau Réveil.
- 2^e — Six Bouteilles de Vin.
- 3^e — Un Cabaret liqueurs.
- 4^e — Une bouteille Champagne.
- 5^e — Un beau Lapin.
- 6^e — Une Surprise agréable.

Le Concours a été ouvert le dimanche 7 juillet, à 8 heures du matin. Le tir a lieu à la distance de 16 mètres, avec

recul à volonté. Il se fait à l'esquet en trois coups par séries de 0 fr. 50. Chaque tireur aura droit à quatre séries, mais ne pourra en prendre moins de deux. Chaque tireur pourra y prendre part individuellement pourvu qu'il fasse partie d'une Société ayant participé au Concours. Le tir se terminera le 29 septembre.

Les tireurs qui désireraient concourir dans la semaine devront prévenir trois jours francs à l'avance M. le Trésorier.

Un règlement sera affiché à l'intérieur du débit : les tireurs devront s'y conformer.

Pour les membres directeurs du présent Concours :

Le Président, *Le Trésorier,*
Z. HOCQUET. L. GOSSET.

Le Vice-Président,
V. DELAIGLE.

NOTA. — La Société de tir remercie les personnes qui se sont intéressées à son Concours et y ont contribué par des dons. Parmi ces personnes citons particulièrement l'honorable député de la 2^e circonscription de Saint-Quentin, M. Desjardins ; M. Boury, conseiller d'arrondissement, etc.

Par délégation :

Le Président,
Z. HOCQUET.

UNE NAISSANCE INATTENDUE



N° 20.

Naissance de
Renard Nathalie.
7 Octobre 1907.

Approuvé la lecture de
cux mots nuls.

Delaigle
Hilary
A. Flament

L'an mil neuf cent-sept, le sept Octobre, à Midi, par
devant nous, Flament Pierre-Armand-René, Maire
et Officier de l'état civil de la commune de Lempire,
canton du Catelet, arrondissement de Saint-Quentin,
département de l'Aisne, a comparu Renard Emmanuel
Joseph, âgé de vingt-sept ans, artiste acrobate ambulant, do-
micilié à Paris (Thionne), lequel nous a présenté un
enfant du sexe féminin, né à Lempire, aujourd'hui,
à sept heures du matin, de lui, de d'arant, et de Beautour
Albertine, âgée de vingt-neuf ans, artiste acrobate am-
bulante, domiciliée avec lui, dans une voiture am-
bulante, auquel enfant il a été donné le pré-nom de
Nathalie. Le présent acte a été rédigé en présence de
Kobelin Jules-Victor Lowzinski, âgé de quarante-deux
ans, cultivateur, et de Delaigle Adolphe-Emilie
Léonie, âgée de quarante ans, tisseuse, tous deux do-
miciliés à Lempire, non parents ni voisins de l'enfant.
Et ont, tous comparants les témoins signé avec nous
le présent acte après lecture faite, le comparant ayant
déclaré ne savoir signer de ce interprété.

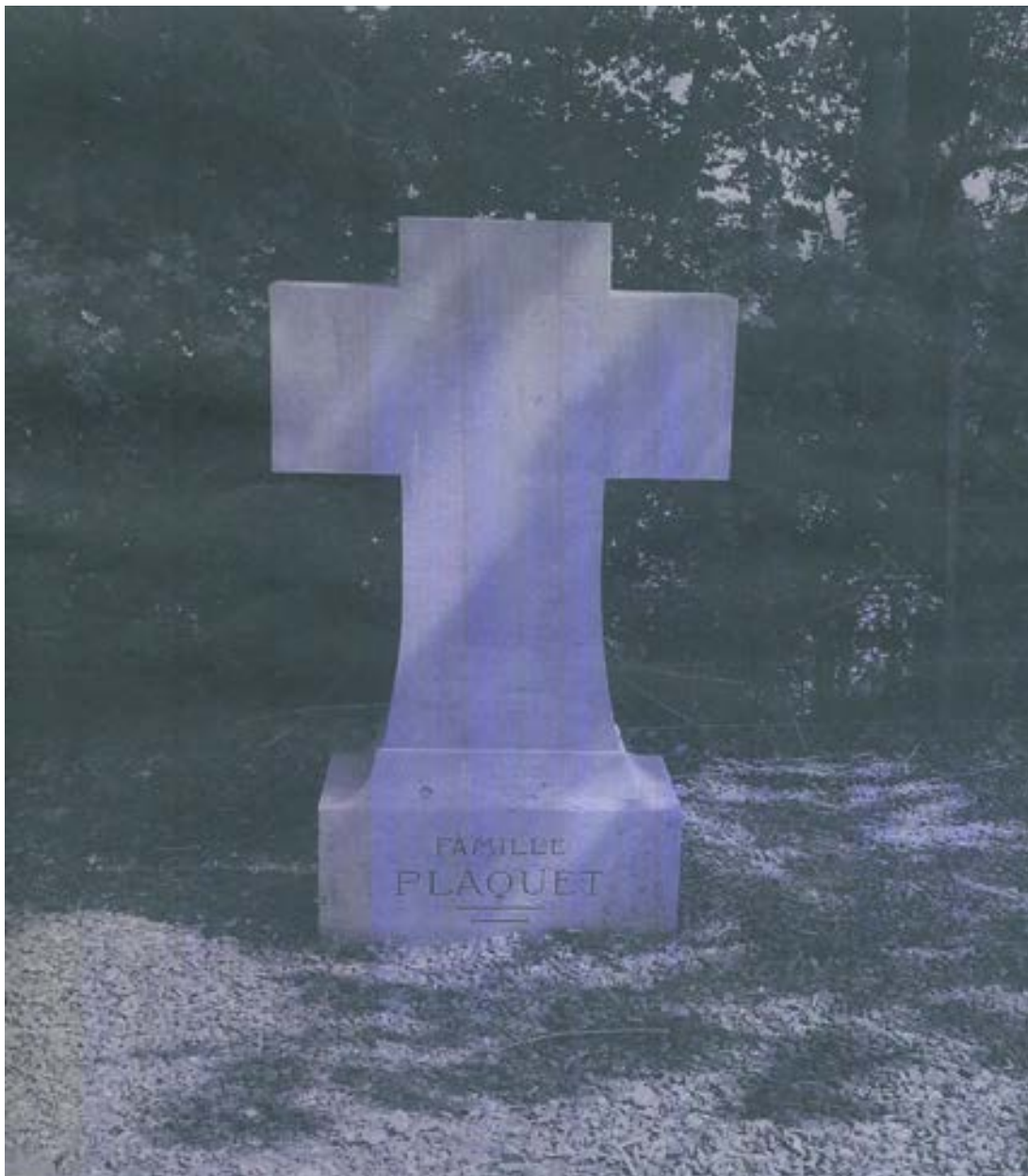
Hilary
Delaigle
A. Flament

LE TESTAMENT

Le 18 janvier 1899, Melle Henriette Illyse Plaquet âgée de 84 ans, propriétaire rentière de Lempire faisait donation à la commune devant Maître Legé, notaire à Le Câtelet.

Dans son testament, elle léguait pour l'agrandissement du cimetière, 3 ares de terre situées derrière le cimetière existant, à la condition d'y établir pour elle et les siens, une concession à perpétuité.

Pour le bureau de bienfaisance, elle fit don de la somme de 2000 francs. La commune ne possédant encore de bureau de bienfaisance, ce fut l'occasion de sa création.



LES MESSES

Melle Plaquet souhaitait qu'à partir de son décès, trois messes soient dites par an à perpétuité pour ses parents et elle-même (une à l'église de Lempire et deux à la chapelle du Ronssoy) et cinquante-deux messes par an à l'église de Lempire, ainsi que sept messes par an à perpétuité (trois à la chapelle du Ronssoy et quatre à l'église de Lempire) à l'intention de Pierre Marlier comme elle le faisait de son vivant.

Mais, ses deux héritiers, des cousins, trouvant sans doute excessif, le nombre de messes, refusèrent toutes ces célébrations et n'acceptèrent qu'une messe par an à perpétuité pour Melle Plaquet et ses parents et cinquante-deux messes par an pendant dix ans à Lempire.

Ci-dessous, un extrait du Conseil de Fabrique, en réaction à la décision des cousins.

De Lempire;
Vu, que les deux légataires universelles n'ont pas accepté les décisions du Conseil de Fabrique de Lempire, et font donation, d'une messe, par an, à perpétuité, le vingt-huit avril, pour M^{lle} Henriette Allys Plaquet, Louis Clement Plaquet et Henriette Verrier, ses père et mère, avec un honoraire de cinq francs, garanti par un titre de rente sur l'Etat.
Vu, la garantie donnée par les deux légataires universelles, de faire dire cinquante-deux messes par an, pendant dix ans, et de payer les cent quatre francs, chaque année, le premier mai, à M^{rs} Leducq, Trésorier.
Le Conseil de Fabrique vote un blâme aux deux légataires universelles, qui ont hérité cinq cent mille francs, pour ne pas accomplir à la lettre, les volontés de feu M^{lle} leur cousin,

LE PRESBYTÈRE

Dans ses dernières volontés, Melle Plaquet léguait également à la commune, une maison destinée à devenir un presbytère, pour accueillir un prêtre du culte catholique. Cette donation était pour le village, une occasion inespérée. De plus, cette maison en construction était située sur le territoire du Ronssoy enclavé sur celui de Lempire et pouvait être considérée comme dans le village puisqu'elle se trouvait à moins de cent mètres de l'église.

Melle Plaquet mourut le 28 avril de cette même année, avant l'achèvement des travaux de ladite maison. L'estimation des finitions s'élevait à 6000 Francs. Une somme exorbitante pour la petite commune qui n'avait aucune ressource et avait emprunté auparavant pour la construction de la mairie et de l'école. Il fallait trouver cette somme ou abandonner le projet.

Une demande pour obtenir les fonds nécessaires fut adressée au Préfet et au Ministère des cultes.

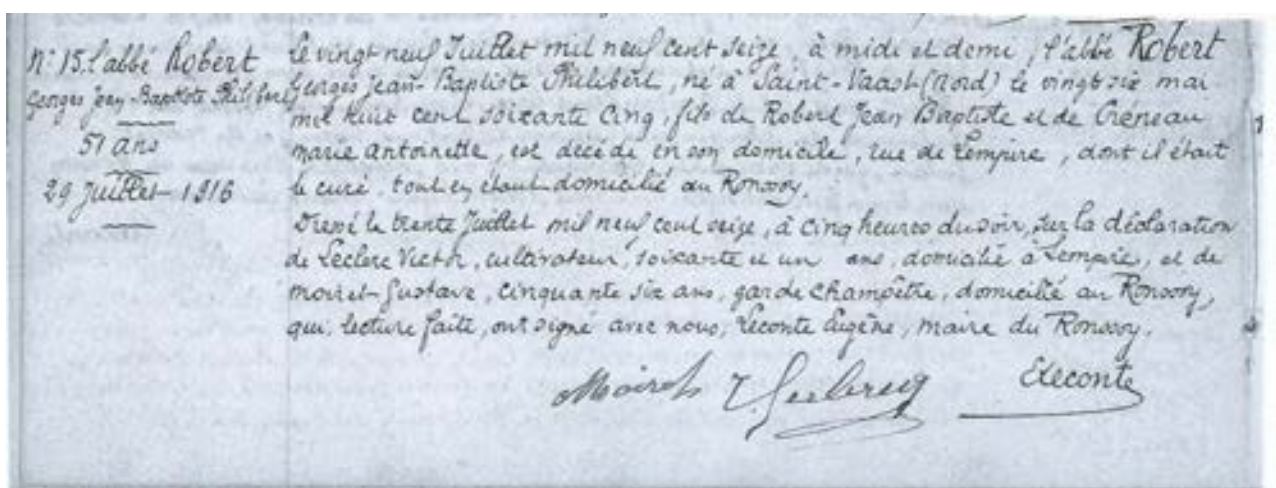
Le Préfet répondit qu'il voulait bien contribuer pour un quart de la somme si la commune en assurait les trois quarts soit 4500 francs.

Grâce à des dons, des subventions, des prêts, et de la bonne volonté, la somme fut finalement réunie :

- 3125 Francs de souscriptions (dont 2500 frs de M. Ambroise, curé de Vendhuile)
- 200 frs du Conseil Général
- 300 frs du budget de la commune
- 875 frs avance de M. le curé Ambroise (qui lui seront remboursés dans un délai de 15 à 20 ans par une somme annuelle variable en fonction des ressources de la commune).

Les travaux furent confiés à Monsieur Dumez de Vendhuile et se sont achevés en novembre.

La maison-presbytère fut louée à M. Georges Robert, curé de Lempire pour 25 frs par an. Il y demeura jusqu'en juillet 1916, date de son décès.



LES OBSERVATIONS DE MONSIEUR LE CURÉ

TABLE ALPHABÉTIQUE					
DES BAPTÊMES :			DES MARIAGES :		
NUMÉROS D'ORDRE	NOMS & PRÉNOMS :	NUMÉROS DES ACTES	NUMÉROS D'ORDRE	NOMS & PRÉNOMS :	NUMÉROS DES ACTES
1.	Cardon, Fernand, Joseph.	7.	1.	Mouligneaux, Gustave, Lophrony, et, Marquant, Jeanne, Blo. silde.	1.
2.	Cardon, Henriette, Blanche, Marie.	8.			
3.	Carrié, Alfred, Henri, Joseph.	1.			
4.	Carrié, Marie, Jeanne, Yvonne.	2.			
5.	Carrié, Marie, Louise.	3.			
6.	Carrié, Octavie, Elise, Jeanne.	4.			
7.	Goier, Amélie, Hortense.	5.			
8.	Maluin, Joseph, Gilbert, Henri.	6.			
9.	Marquant, Gustave, Rustique.	7.			
Observation :					
(7 enfants naturels, et 2 enfants légitimes)					
			m: Georges Robert, + sec. avec dempire		

PREMIERE COMMUNION :

CONFIRMATION :

à Bellicourt,
le 8 Mai, 1913.

NOMS & PRÉNOMS :

DATES :

NAISSANCE

BAPTÊME

1^{re} COMMUNION

NOMS & PRÉNOMS :

Filles :

1. Ringeval Paula. 28 avril 1902. 4 mai 1902. le 4 Mai
2. Dubois Germaine. 1^{er} août 1902. 28 août 1902. "

Garçons :

3. Colnay Jules, Albéric, 10^h Bre. 1901. 3^h Bre. 1901. "
4. Dubois René, 21 août 1902. 3 septembre 1902. "
5. Colnay Marcel, 27 janvier 1902. 8 février 1902. "

Filles :

1. Ringeval Paula.
2. Dubois Germaine.

Garçons :

3. Colnay Clément.
4. Dubois René.
5. Colnay Marcel.

Chouin, Irène, et Colnay,
Gaston, Charles, René, n'ayant
pas été admis, à la 1^{re} Com-
munion, ou leur ignorance, et
par leurs fautes, par le Doyen,
L. Leboucq, curé d'Ygen,
et Bellicourt.

Note. (Ils ne la font
peut-être, jamais.)

Georges Robert, +
curé
de Lempire.

CH'PICTON

Ronssoy se distingue tout particulièrement par un choix de surnoms extraordinaires dont sont affublés un certain nombre de ses habitants : Ch'Cassieu, d'Labéreu pour finir par Né Kélou.

Ch'Picton était connu à plusieurs lieues à la ronde. Il était de toutes les fêtes et il n'était pas de belles fêtes sans lui. Beaucoup se déplaçaient à cause de lui, pour le voir, pour l'entendre et aussi avec la secrète pensée de gagner quelques pièces au jeu qu'il dirigeait avec tant de maestria.

Ch'Picton installait chaque dimanche, au coin d'une rue ou à la porte d'un café, un jeu de Parfaite Egalité. Parfaite Egalité, ce nom était admirablement bien choisi et il s'appliquait fort bien aux joueurs qui, tous ou à peu-près, avaient à la fin de la journée, le gousset vide.

Son installation ne nécessitait pas de grand frais : une table, un tapis graisseux avec des chiffres, un gobelet en bois et des dés. L'appât du gain attirait les clients comme le jeu des petits chevaux dans les villes d'eaux où il se perd chaque année, des sommes considérables.

Ch'Picton appelait encore son jeu, le « Jeu de Jean-Pierre ». C'était au reste le nom qu'il se donnait. Il avait constamment la mine navrée des mendiants que l'on rencontre à la porte des églises. Il savait se comporter un visage triste et funèbre afin de faire croire qu'il perdait des sommes importantes. Lorsqu'on l'interrogeait, la réponse était toujours la même : « J'perds plus de vingt francs ».

Installé souvent à trois heures de l'après-midi, il était encore à son poste à six heures. On l'y retrouvait à neuf heures agitant son gobelet, suant à grosses gouttes et s'essuyant le front avec la manche de sa blouse. A onze heures, Ch'Picton était toujours là, il n'avait pas bougé. De temps à autre, il se faisait apporter une chope qu'il vidait d'un trait pendant que ses clients déposaient quelques sous sur le tapis. Alors, après s'être essuyé la bouche d'un revers de la manche, il soulevait délicatement son gobelet et les dés apparaissaient.

Avec une dextérité parfaite, il ramassait l'argent, payait lorsqu'il y avait lieu et recommençait.

S'il avait une frousse extraordinaire des gendarmes, il ne craignait pas moins celle des joueurs qui avaient l'habitude de glisser des pièces blanches entre les pièces de billon. Lorsqu'il perdait, ce qui arrivait de temps en temps, c'étaient des lamentations interminables pareilles à celles de Jérémie. Lorsqu'au contraire, le joueur perdait, Ch'Picton ne disait mot. A peine, pouvait-on apercevoir un sourire hypocrite courir sur ses lèvres.

Il était brave homme au fond et d'un tempérament débonnaire. Aussi, se plaisait-on à lui jouer des tours. Les plus usités étaient ceux-ci : lorsque la mise était importante, un loustic éteignait la chandelle éclairant la table. Lorsqu'on était parvenu à la rallumer, l'argent avait disparu. D'autres fois, un coup de pied savamment lancé culbutait la table. Un autre jour, c'était le cri de « Voilà les gendarmes ». En moins d'un temps qu'il ne faut pour l'écrire, Ch'Picton avait mis dés, gobelets et tapis dans sa poche et sa table sous le bras. Il s'en allait tranquille comme Baptiste avec la mine hypocrite d'un bon bourgeois qui se promène.

On parlait de lui à Hargicourt, à Villeret, à Templeux mais où il était le plus connu, c'était à Epehy. Un jour, à la fête de ce dernier pays, en septembre, surpris par les gendarmes, il abandonna sa table et prenant la fuite par les jardins, il alla droit dans un trou profond de trois pieds d'une matière qui ne sentait pas la violette. On ne le revit plus et pour cause. Cette aventure ne l'empêcha pas de continuer les fêtes des alentours.

On le retrouvait en octobre à la fête d'Ossu, en compagnie d'autres confrères. Ossu n'a que quelques maisons mais sa proximité avec Vendhuile et Honnecourt, lui vaut d'avoir une des fêtes les plus fréquentées de la région. Il y vient du monde de tous les pays environnants de Villers-Guislain, d'Epehy, du Ronssoy, de Lempire etc... Ch'Picton s'y rencontrait avec des collègues venus du Nord et dont les gobelets de fer s'entendaient à distance.

Le soir venu, pendant que le café Philippe s'emplissait de consommateurs, que le bal battait son plein, que les baladins exécutaient des parades à grand renfort de grosse caisse, de fifres et tambours, Ch'Picton et ses confrères agitaient des gobelets derrière une table éclairée par une bougie fumeuse.

Il y avait toujours foule autour d'eux, foule silencieuse, curieuse à observer et dans laquelle on distinguait facilement les perdants d'avec les gagnants. Autant les premiers étaient tristes et consternés, autant les seconds étaient gais. Les gendarmes, ces éternels trouble-fête, dédaignaient cette fête de hameau, la dernière, la plus belle et la plus animée mais il était d'autres gens plus à craindre qu'eux et que l'on voyait rôder autour des tables lorsque la soirée était un peu avancée.

C'étaient ceux qui, l'année précédente, avaient perdu la forte somme. Ils étaient venus armés de triques avec l'intention de se venger sur les dos des artistes en gobelets. L'absence de la maréchaussée favorisait leurs desseins criminels. La soirée se terminait par un sauve-qui-peut général, l'abandon des tables et la poursuite à travers champs de Ch'Picton et ses confrères.

Ch'Picton a laissé des élèves mais aucun ne le vaut. C'était un véritable artiste dans l'art de manier les dés et de consoler les perdants. Il perdait toujours plus qu'eux.

Au temps où il exerçait sa profession, les fêtes étaient plus gaies, plus animées et aussi plus fréquentées que celles d'aujourd'hui. Où sont les saltimbanques aux longs cheveux et à la barbe broussailleuse dont les baraques occupaient la moitié d'un village ?

Et quand reverrons-nous ces réunions familiales où régnaient la franchise et la plus large cordialité. Il est des gens qui vous diront : C'était le bon temps ! Eh oui ! N'y eût-il pas à toutes les époques du bon temps pour les uns et du mauvais temps pour les autres ? Est-ce illusion ? Il semble cependant qu'à l'époque dont nous parlons, les gens étaient meilleurs.



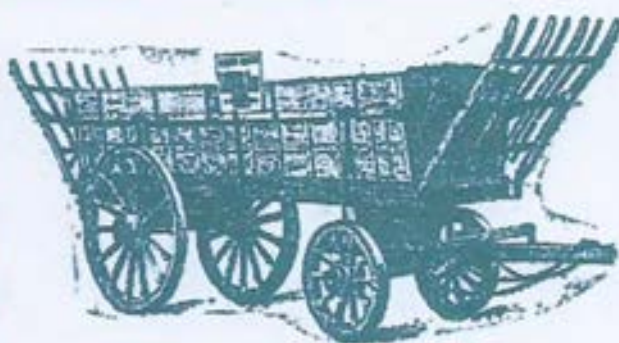
A VENDRE
Une VOITURE à deux roues
 Suspendue et couverte
 EN BON ÉTAT
UN PÉTRIN MÉCANIQUE
 Presque neuf, ayant peu servi
Un PÉTRIN à bras
 En très bon état
USTENSILES DE BOULANGERIE
 Comprenant : Peles, Bannetons
 S'adresser chez M. CHOIN-HOC-
 QUET, à Lempire (Aisne).



Menuisiers On demande
 des ouvriers
MENUISIERS.
 S'adresser chez M. DUXEZ-DECAR-
 NELLE, entrepreneur à Vendhuile

CHARIOTS
 DE
LEFÈVRE Frères, Constructeurs à Vendhuile

CONSTRUCTION SUIVANTE
 défiant toute concurrence



CATALOGUE
 avec Prix Courants envoyé sur demande

La Maison construit toutes formes de CHARIOTS-
 FOMBEREAUX. — Assortiment de ROUES et d'ESSIEUX
 en magasin.

Remarque importante

POUR LES

Cyclistes et Automobilistes

Le cycliste ou l'automobiliste qui fait usage de la **Permanite** pour rendre élastiques ses pneumatiques n'a plus besoin de trainer avec lui de pompe à air ni de nécessaire de réparations, tout risque d'accident ou de fuite d'air se trouvant supprimé. La **Permanite** accroît de plus du double le rendement du pneumatique et par suite la rapidité de la marche. En un mot, celui qui emploie la **Permanite** vit une triple et importante économie de temps, d'argent et de travail et ne peut par suite que s'en féliciter.

La **Permanite** coûte par jour

à peine un 1/2 centime

Le paquet coûte **1 franc** et suffit pour une année entière.

Gustave HÉRY, au Ronssoy (Somme).

LA GAZETTE DE L'EMPIRE

DE 1900 à 1913

2 Janvier 1900

Naissance de DUBOIS Yvonne Marie Hermine, fille de Dubois Amédée tisseur et de Dubois Eugénie Virginie tisseuse.

16 Février 1900

Décès de CHOIN Cyrille Fructueux César 55 ans tisseur, époux de Ancelin Juliette Palmyre Anaïse, fils des défunts Chouin Pierre et Ernestine Carré.

21 Novembre 1900

Naissance de BARDEAUX Félicienne, Isabelle fille naturelle de Bardeaux Léonie Clémentine.

1^{er} Décembre 1900

Décès de Emile Fructueux César HELUIN, 70 ans, cultivateur époux de Boucly Lodoïska, 78 ans, fils des défunts Soulange Héluin et Flore Lefèbvre.

12 Février 1901

Naissance de BINAN Gabrielle Anaïse fille de Binan Anatole 27 ans, manouvrier et de Cardon Marie 25 ans, journalière.

18 Février 1901

Décès de BINAN Gabrielle Anaïse.

8 Juin 1901

Naissance de CHOIN Irène Alice fille de Gaston Eugène 28 ans, tisseur et de Cardon Marie Juliette 21 ans, tisseuse.

26 Mai 1901

Concours de tir à l'arbalète-fléchette, organisé chez M. Degroise, par la Société « **La Jeunesse de Lempire** ». Le tir sera ouvert le dimanche 26 mai et se terminera le dimanche 7 septembre.

28 Décembre 1901

Mariage de Achille Victor Jules DUBOIS, tisseur à Lempire 24 ans, fils de Auguste Tibère Dubois, 65 ans, tisseur et de Sophie Déodate Auréla Allot 64 ans, tisseuse avec Léonie Merlin tisseuse au Ronssoy.

16 Avril 1902

Dans la nuit, des voleurs se sont introduits dans la ferme de M. Flament et ont emporté 5 moutons.

21 Août 1902

Naissance de DUBOIS René Victor Léon, fils de Dubois Achille Victor Jules 25 ans, tisseur et de Merlin Léonie 21 ans, tisseuse.

1^{er} Octobre 1902

Deux gendarmes du Câtelet qui faisaient une tournée de nuit à Lempire, remarquèrent qu'un débit de boissons était encore ouvert malgré l'heure tardive. Procès-verbal a été dressé contre le débitant.

1^{er} Février 1903

Une ménagère, en se rendant à ses clapiers, a constaté que pendant la nuit, un malfaiteur s'était introduit dans sa cour et avait fait main basse sur 9 lapins.

28 Mars 1903

Mariage entre *MILAN Louis Philogone, tisseur, 30 ans, né au Ronssoy et HELUIN Marthe Jeanne, tisseuse, 20 ans, fille de Héluin Louis Joseph 56 ans, tisseur et de Prévot Octavie 49 ans, tisseuse.*

21 Avril 1903

Dans la matinée du 12 avril, un tisseur remarqua que la porte de son clapier était ouverte et que 4 lapins avaient disparu. Une enquête est ouverte.

22 Juin 1903

Mariage entre *HERY Charles 23 ans, tisseur, né au Ronssoy avec HELUIN Aimable Octavie, tisseuse, 19 ans, fille de Héluin Louis Joseph et Prévot Octavie.*

1^{er} Août 1903

Naissance de *DUBOIS Germaine Léonie Marie, fille de Dubois Achille Victor Jules, tisseur et Merlin Léonie, tisseuse.*

7 Août 1903

Diart Henri, 30 ans, est un contrebandier enragé. Il a déjà été condamné six fois pour colportage de tabac. N'importe, il continue à frauder. Condamné l'autre jour à une forte amende, il négligea de la payer. Ce qui lui valut un désagréable voyage à la prison de Saint-Quentin.

4 Novembre 1903

Naissance de *BARDEAUX Maxence Maria Léonie, fille de Paul Charles Armand Bardeaux, domestique de culture et de Léa Maxence Marie Lenain.*

21 Février 1904

Dimanche prochain, M. Nottelet, notre instituteur, tout récemment arrivé dans notre commune, à l'occasion de la clôture des cours d'adultes, veut procurer aux habitants de la commune une instructive distraction. Pour cela, il a fait appel à son ami M. Triboullois, instituteur à Saint-Quentin. La conférence aura lieu dans la salle de la mairie. Le sujet traité sera : l'Allemagne moderne.

23 Mai 1904

Mariage de *NOTTELET Jules Victor, 27 ans, instituteur à Lempire fils de Aimé César Nottelet, instituteur en retraite avec PRUVOST Marie Louise Hélène, 21 ans, fille de Elisée Pruvost, fabricant de tissus et de Louise Aimable Félicité Morelle.*

1^{er} Avril 1905

Naissance de *NOTTELET Robert Charles René fils de Nottelet Jules Victor, instituteur et de Pruvost Elise Louise Hélène.*

20 janvier 1905

Des malfaiteurs se sont introduits la nuit, dans l'église catholique de notre village. Pour cela, ils ont dû briser un carreau à une fenêtre et sont entrés.

Une fois dans l'église, ils ont cru trouver quelques pièces d'argent mais désagréable surprise, il ne restait pas un sou. Les malfaiteurs, auteurs de ce délit, ont tout bouleversé dans l'église. Ils ont mis le bénitier dans l'harmonium. Sur la crèche qui était encore dans la chapelle, ils ont mis une chaise dessus. Ils se sont couchés sur les bancs, ont changé les chaises de place. Ils se sont

ensuite introduits dans la sacristie où ils ont mélangé les surplis et autres ornements servant au prêtre. Avant de partir, ils ont allumé les cierges.

Lundi matin, Monsieur Robert, curé de la paroisse a été fort surpris lorsqu'il a voulu dire la messe. Il envoya immédiatement chercher Monsieur Barré, garde-champêtre de la commune lequel a constaté le délit. Les gendarmes ont ensuite dressé un procès-verbal.

On ignore ce qui a poussé ces malfaiteurs à s'introduire dans l'église. Ils ignorent certainement à quoi ils s'exposent.

8 Avril 1905

Mariage de Georges Achille Francia COMBLE, maréchal de Villers-Faucon avec **CHOIN** Hélène Céline, journalière, fille de Choin Cyrille Fructueux César et de Ancelin Juliette.

4 Août 1905

Un violent incendie a détruit une baraque en planches couverte en chaume, servant d'abri aux bestiaux et située dans une pâture appartenant à M. Flament. Par un heureux hasard, au moment du sinistre, aucune bête ne se trouvait dans la cabane qui a été réduite en cendres avant même qu'on ait pu, en aucune façon, combattre l'incendie.

15 Août 1905

Décès du fils de M. **Nottelet**, instituteur, le samedi 29 juillet à l'âge de 4 mois. Après le service funèbre qui a eu lieu en l'église réformée de la commune, l'inhumation a eu lieu au cimetière protestant.

13 Octobre 1905

Un accident qui pourrait avoir des suites graves est arrivé à un octogénaire de la commune. M. Béthermin Chrysostome, né en 1819, tisseur en coton, allait jeudi dernier, reporter sa pièce à Vendhuile, lorsqu'en revenant, non loin de la ferme du Tombois, il fut projeté à terre par un des deux chevaux qui conduisaient une calèche appartenant à Mme X... Le cocher s'arrêta et la dame s'occupa avec M. Hocquet, cantonnier, qui travaillait non loin de là, de faire monter ce vieillard en voiture pour le reconduire à son domicile. Les docteurs, mandés en toute hâte, constatèrent plusieurs contusions à la tête. Son état est grave, vu son grand âge.

2 Novembre 1905

Naissance de **DUBOIS** Armand Paul Victor fils de Achille Victor Jules, tisseur et de Merlin Léonie, tisseuse.

13 Novembre 1905

Décès de **DUBOIS** Armand Paul Victor.

21 Décembre 1905

Naissance de Marie Blanche Gabrielle **BINAN** fille Anatole Alexis 32 ans, marchand de légumes et de Cardon Marie 22ans.

16 février 1906

Notre honorable député de l'Aisne, a fait don d'une somme de 20 francs à la caisse des écoles pour participer à l'acquisition d'une lanterne à projections.

18 Février 1906

Une conférence a été faite par M. Cagnard, professeur au collège de Cambrai, sur le sujet

suivant : Faidherbe. Les auditeurs très nombreux ont vivement applaudi le conférencier qui, dans un langage simple, clair et précis, a su faire revivre une page de notre histoire nationale. La soirée qui s'est terminée par quelques chants et récitations, était présidée par notre maire dévoué et presque tous les conseillers municipaux étaient présents. Une quête faite au profit des écoles a produit la somme de 10 frs. 70.

5 Février 1906

LEMPIRE (Aisne). — On nous écrit :
Lundi dernier 5 février, a eu lieu le mariage de M. Roy Louis, demeurant à Amiens, avec Mlle Flament Clotilde, fille de M. Flament Armand, cultivateur et maire de cette commune, et de Mme Flament-Capart.
Ce fut M. Marquant Pierre, adjoint, qui fit le mariage civil qui a eu lieu à 10 h. 1 $\frac{1}{2}$ à la Mairie.
A l'issue du mariage civil, le cortège s'est dirigé vers l'Eglise où la messe a été chantée à 11 heures par M. Robert, curé de la commune.
Les jeunes gens de Lempire ont fait honneur aux jeunes époux en tirant de nombreux coups de fusil.
La noce est arrivée en voitures à la Mairie ; de la Mairie à l'Eglise, le trajet s'est effectué à pied, et les voitures ont attendu pour reconduire les personnes.
A la sortie de l'Eglise, les époux sont montés en automobile pour retourner chez eux.
Nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.
G. MORELLE.

20 Février 1906

M. Vion, député de la Somme, demeurant à Sainte-Emilie, a fait don d'une somme de 5 francs à la caisse des écoles de Lempire, pour aider l'instituteur à organiser le musée scolaire.

2 Septembre 1906

Naissance de Roger Robert Raymond NOTTELET fils de Jules Victor Nottelet, instituteur.

12 Mars 1906

L'inventaire prescrit par la loi de séparation des églises et de l'état a eu lieu dans la commune

A l'église réformée, il a eu lieu à deux heures du soir en présence de M Rostaing Barthélémy, pasteur de l'église réformée, Mériaux Jules, membre du Conseil presbytéral, Pruvost Elysée et Morelle Isaac membres de l'église et témoins. L'opération a eu lieu sans aucun incident.

A l'église catholique, l'inventaire a eu lieu le même jour à quatre heures du soir, en présence de MM Robert, curé de la paroisse, Colnay Amédée trésorier du bureau des

marguilliers et de M. Milan Héluin témoin. Un homme de la localité s'est mis à sonner la cloche mais M. le curé l'a prié de se retirer. Les personnes présentes voulaient le désordre mais ils n'y ont pas réussi.

C'est Monsieur Lhomme, percepteur du Câtelet qui était chargé d'effectuer l'inventaire aux deux églises.

22 Janvier 1907

Décès de *Auguste Tibère DUBOIS* 69 ans, tisseur fils de *défunts Dubois Henri et de Lefèbvre Louise* marié à *Allot Sophie Auréla Déoda*.

17 Mai 1907

M. l'abbé Robert, curé, avait un lapin qu'il entourait des soins les plus tendres. Le quadrupède engraisait à vue d'oeil et la fête approchant, l'excellent curé pensait déjà à quelle sauce il l'accommoderait. Il avait compté, hélas, sans les voleurs qui ces derniers jours, s'introduisirent dans le clapier et firent main basse sur le lapin. Quelques jours plus tard, pensant que le curé avait pu se procurer un autre lapin, les mêmes voleurs sans doute rendirent une nouvelle visite au clapier. Celui-ci était vide. Furieux, ils en brisèrent la porte.

12 juillet 1907

Concours d'arbalète-fléchette organisé par la Société « **La Victoire** » chez M. Degroise débitant.

6 Novembre 1907

Les femmes Héry Marguerite 23 ans et Ancelin Armance se sont disputées. Celle-ci a menacé celle-là de son balai et son gamin lui a jeté une casserole d'eau dans le dos. Plainte a été portée contre la femme Ancelin et son gamin. Ceux-ci prétendent qu'ils ont été provoqués.

28 Janvier 1908

Naissance de *NOTTELET Marcel Georges Edgard* fils de *Jules Victor, instituteur*.

29 Janvier 1908

Dans la nuit du 24, un incendie a détruit une meule d'hivernache située au Tombois et appartenant à M. Carpentier cultivateur. La meule se composait de 2400 bottes d'hivernache et 2000 bottes de paille.

7 Février 1909

Profitant d'un grand vent accompagné de pluie, des voleurs se sont introduits chez M. Pierre Mairesse, cultivateur et lui ont volé des poules.

3 Mars 1909

Naissance de *Emilia Léonie*, fille de *HELUIN Alfred Henri Louis*, tisseur et de *Gorguet Léonie*.

7 Novembre 1909

Décès de *CHOIN Arthur Anaclet* 27 ans, fils de *Cyrille Fructueux et Ancelin Juliette Palmyre*, marié à *Ancelin Clélia Marie Séphora* 25 ans.

8 Juin 1911

Mariage de *BARDEAUX Marie Léonie Clémentine* 50 ans fille de *Bardeaux Achille* 74 ans,

tisseur et de feu Dupuis Marie Joséphine Célinie avec DUPUIS Amédée Arthur Félicien 53 ans, propriétaire au Ronssoy fils des défunts Dupuis Démosthène Amédée et Binan Restitude Euranie

Reconnaissance de trois enfants : Bardeaux Jeanne Léonie, Angèle Fernande et Clémence Félicienne Isabelle.

18 Février 1912

Décès de DUBOIS Victorice Clairambault 77 ans, ouvrier tisseur fils des défunts Dubois Henri et Lefèbvre Louise, veuf de Courtois Désirée Joséphine.

4 Octobre 1911

LEMPIRE. — Samedi dernier a eu lieu le mariage de M. André de Visme, demeurant à Vraignes, par Hornoy (Somme), fils de M. Abdias de Visme, cultivateur, et de fene Mme Elvire Bossu, avec Mlle Germaine Pravost, fille de M. et Mme Pravost Morelle, fabricants de broderies mécaniques. Le mariage civil a été célébré à la mairie à 11 h. 1/2 du matin, par M. Armand Flament, maire de la commune. La bénédiction nuptiale fut donnée aux jeunes époux, par M. Rostaing, pasteur, à Templeux-le-Guérard, à l'Eglise Réformée Évangélique de Lempire. Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

16 Octobre 1912

M. Georges Morel, cultivateur demande de suite une bonne pour ferme sachant traire. Gages suivant capacités.

19 Octobre 1912

A vendre pommes de cidre

S'adresser pour tous renseignements à M. Georges Morelle, cultivateur à Lempire.

16 Novembre 1912

Vers huit heures trente du matin, M. Arthur Viltart, chef de culture, se préparait à mettre au chargement de betteraves, un attelage conduit ordinairement par Marcel Goyez, bouvier pendant que celui-ci déjeunait et afin de gagner du temps. Mal lui en prit car au moment où M. Viltard allait mettre en marche ledit attelage, Goyez s'élança furieux en l'informant que s'il touchait à ses bœufs, il allait lui casser la figure. Et joignant le geste à la parole, le bouvier lança un formidable coup de poing sur la tête de M. Viltard qui l'obligea à interrompre son travail.

1^{er} Janvier 1913

Des contraventions ont été dressées à la charge de deux cultivatrices pour écoulement de purin sur la voie publique.

9 Janvier 1913

Transcription de décès de Louis André BETHERMIN à Houailou en Nouvelle Calédonie. Ce même homme avait été condamné à 20 ans de travaux forcés en 1885, pour incendies volontaires.

18 Février 1913

Naissance de MORELLE Jules Siméon Joachim Joseph, fils de Morelle George Henri cultivateur et de Walet Palmyre Léocade en présence de Isaac Théodore 82 ans bisaïeul et Siméon Louis 55 ans aïeul paternel, tous deux rentiers.

22 Juin 1913

Un orage d'une grande violence s'est abattu sur Lempire vers 2 heures de l'après-midi. La foudre est tombée dans la cour de M. Armand Flament, sur un noyer situé à proximité de la maison. Une pluie torrentielle qui accompagnait l'orage a couché sur le sol une partie des blés et des avoines.

10 Septembre 1913

Ce mercredi à 6 heures du soir, M. Barlet de Saint-Quentin fera une conférence au temple évangélique ayant pour sujet : L'utilité de la foi chrétienne au XX^e siècle.

Naissance de NOTTELET Marguerite Louise Cécile fille de Jules Victor, instituteur et Prévost Elise Louise Hélène

9 Novembre 1913

Plainte contre Julienne D.. et V. L. cultivateurs, pour dépôts de pulpes à moins de cent mètres des habitations



LA GUERRE

1914

L'année 1914 s'annonce sous de bons auspices pour le village. Une personne très généreuse souhaite céder à la commune un terrain pour y construire à ses frais, un édifice destiné à la célébration du culte catholique.

En effet, l'église est en mauvais état, menace ruine et nécessite des réparations très coûteuses. Cette offre inespérée permettrait d'avoir une nouvelle église. C'est donc avec grande satisfaction que le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise la généreuse donatrice à construire un caveau avec monument pour les membres de sa famille. Cette construction doit être adossée à la nouvelle église.

Mais, le 1^{er} août, les beaux projets et la relative tranquillité du village s'envolent.



Il est dix-sept heures quand le garde-champêtre annonce la mobilisation générale pour le surlendemain. Le tocsin martèle la nouvelle qui attriste toute la campagne. C'est la paralysie totale : les agriculteurs abandonnent les moissons, les artisans leurs ateliers, les ouvriers ne vont plus au travail. La guerre leur rappelle trop de choses, certes lointaines mais encore vivantes dans leur mémoire, l'invasion de 1870. Le vide se fait lentement dans le village. Les rappelés partent. Les adieux sont poignants.

Puis, les esprits se calment. Tous sont conscients qu'il faut finir la moisson pour survivre. Dans l'industrie, ce n'est pas la même chose : les métiers à broder qui occupaient une grande partie de la population se sont arrêtés. C'est le chômage dans toute la région. Il est évident qu'il n'y plus de débouchés pour ces produits.

Suite à la mobilisation générale, le Conseil municipal décide de voter une somme de 1200 francs pour assister les familles nécessiteuses des militaires rappelés et **autorise les femmes à toucher elles-mêmes**, les allocations aux familles nombreuses, **pendant toute la durée de la guerre**.

Tout le monde est avide de nouvelles. Il est pratiquement impossible de se procurer un journal, mis à part les communiqués officiels qui sont placardés dans la mairie et qui sont lus chaque soir. Il faut aller à Saint-Quentin pour obtenir les journaux qui eux-mêmes ne sont pas informés comme ils le devraient.

A partir du 9 août, des véhicules réquisitionnés passent sur la route nationale et traversent Le Câtelet à vive allure, en direction de Reims. Des avions français et anglais effectuent des reconnaissances. Ils se dirigent vers le Nord.

Le 21 août, tout change d'aspect. Les gens voient des Belges et des Français de la frontière, traverser en files, fuyant les Allemands qui seraient derrière eux. On entend déjà la canonnade venant du nord. Le courrier n'arrive plus, ce qui amplifie l'inquiétude des villageois désemparés.



De jour en jour, de plus en plus de civils surviennent du Nord. Des convois de militaires français et anglais passent et battent en retraite. Il en passe sur toutes les routes et dans tous les villages. La panique des militaires se communique aux civils qui désormais, se mettent en route. Femmes et enfants à pied se dirigent vers Saint-Quentin. La panique est maintenant générale.

Le 27 août, à Lempire, un peloton français de cavalerie et quelques anglais s'installent dans la commune pour essayer d'arrêter l'invasion. Le lieutenant veut sortir pour tenter de savoir ce qui se passe à Epehy. Il s'arrête vite, voyant de la fumée s'élever du village : c'est un signe qui annonce des atrocités commises par les Allemands. Un maréchal des logis plus

téméraire que les autres veut regarder par-dessus une haie. Juste à côté de lui défilent des uniformes gris. Les français repartent sur Lempire et ne retrouvent plus leur régiment suivi par des cavaliers anglais qui pris de panique, n'ont pas cherché le contact avec l'ennemi.

Les derniers jours d'août seront pénibles pour le Saint-Quentinois. Le 10^{ème} régiment d'infanterie territoriale formé à Saint-Quentin, d'hommes rappelés, en général des pères de famille d'un âge moyen comme Achille Dubois de Lempire âgé de 39 ans, doit engager le combat pour protéger la retraite des troupes anglaises.

A l'origine, ce régiment de territoriaux n'avait que vocation de garde dans sa ville et de ne combattre qu'en cas de réel danger. Installé à la caserne Saint-Hilaire, ceux que l'on surnommera « Les Pépères » sont des natifs de 1873 à 1879 venus du secteur.



Comme beaucoup de combattants avec leur tenue vestimentaire rouge et noire, ils sont vulnérables. De plus, ils n'ont que de vieux fusils d'un autre siècle et pour ainsi dire pas de munitions. La bataille de Bellenglise sera un véritable massacre.

Une action insensée du Lieutenant Colonel Klein qui envoie au nord de la ville, un bataillon de territoriaux en reconnaissance. A Bellenglise, il confond soldats anglais et soldats allemands. Et à peine, s'est-il aperçu de son erreur qu'il tombe foudroyé d'une balle dans la tête.

Une véritable tuerie s'ensuivra. En une journée, le 10^{ème} R.I.T. perdra 22 officiers et 1964 hommes sur un total de 38 officiers et 3127 hommes. Achille Dubois est porté disparu.

Lempire est envahi par les Allemands le 28 août.

Du 6 au 21 septembre, la situation est confuse. La démarcation n'est pas définie entre les belligérants. On aperçoit les Allemands puis les Français, les Anglais et vice-versa. Le 22 septembre, débute l'occupation du village par les Allemands.

L'OCCUPATION

Le 30 octobre, la mairie est occupée par les troupes allemandes. Le Conseil municipal se réunit chez M. Flament. Une contribution de 3210 francs est exigée par les Allemands.

Ce sera le début de nombreuses réquisitions de toutes sortes (bétail, récoltes, métaux...) d'impôts, d'amendes, de règlements, d'interdictions et autres brimades.

Tous les matins, le garde-champêtre doit se rendre au bureau pour prendre les ordres.

Les Maires sont menacés de peine de mort si les ordres ne sont pas exécutés. Ils doivent fournir chaque samedi, les comptes arrêtés le jeudi soir : ce qui est semencé, ce qui reste dans les granges, les meules, ce qui reste d'hectolitres de grains dans les greniers. Tous les 15 jours, un état sur le bétail. Un état des baies : groseilles, framboises... Les allemands enlèvent tout ce qu'ils peuvent.

Les Français envahis sont privés de communication avec leur pays, avec leurs proches séparés par une ligne de feu.

L'argent français n'a plus cours. On paye avec les billets d'émission



Rien n'appartient plus aux habitants. Ils sont parqués. Il faut un laissez-passer payant pour se rendre au village voisin et à plus forte raison pour se rendre à Saint-Quentin. Le laissez-passer n'est valable que pour une seule sortie et on ne l'obtient pas facilement. Des itinéraires sont obligatoires, pas de raccourci, pas de chemin de traverse.

Dans le village, on ne peut circuler que de 7h du matin à 6h du soir voir 7h. L'été jusqu'à 8h et obligation de saluer les officiers

Les espoirs d'une victoire rapide s'évanouissent. La guerre sera longue. Sur le front, les hommes creusent des tranchées pour se protéger. La guerre de position commence.

Le 4 novembre 1914, François Milan décède des suites de ses blessures à Alveringhem en Belgique.

1915

Alors que le front stagne et que les soldats s'entretuent sans gain de terrain, les Allemands organisent le pillage humain et matériel des régions occupées.





Soldats bavarois - A l'arrière de la photo, on peut apercevoir le clocheton de la mairie.



Col. CAMUS - Lempire fin 1914

Hôpital bavarois stationné à Lempire.



Col. CAMUS - Lempire fin 1914

Le 19 octobre 1914, Lempire est rattaché à la Kommandatur du Câtelet dans la zone des étapes (Les allemands qui sont au front viennent se soigner et se reposer). Puis le 5 décembre, Lempire passe dans la zone des armées, sa kommandatur est situé à Epehy. Lempire est alors annexé au Ronssoy. Le changement de zone rend les conditions d'occupation plus dures.



Le colonel de la place forte du Ronssoy.



*La kommandatur se trouvait dans la rue Neuve
actuellement rue Charles de Gaulle.*

La Kommandatur garde continuellement les habitants en état d'alerte et crée des interdits :

- Défense de se grouper dans la rue
- Défense de circuler après 17h
- Défense de sortir dans sa cour après 10h
- Défense d'aller au village voisin sans laisser-passer
- Défense de faire du feu dans les champs
- Défense de regarder un avion qui survole et d'aller au devant
- Défense d'étendre du linge dans les prés
- Défense de lire un journal de France
- Défense d'avoir de la lumière la nuit

D'autres interdits s'ajouteront au fur et à mesure



BONS DE RÉQUISITION

ANERKENNTNIS.

empfinden Gelbessenen in Roussay-Lempire
(Flament; Roger; Hamet-Blaizel; Dubell;
Dass von der (mit Rheingraben)
zu i. d. d. Rindro. der Wm. Pol. I. Lugs. Munitions-Kolonnen R. R.
am 30. November 1914 empfinden Gelb- u. d. Gelbessenen,
haben d. Gelbessenen etc.
(fr. 200.- + 8.- + 2.50 + 1.50 + 35.-)

verabsolgt worden sind, wofür keine Bezahlung erfolgt ist, wird
hiemit bescheinigt.

Der Geldwert der Leistung beträgt — 24 $\frac{1}{2}$ R.

Liermont, den 5. September 1914.

Unterschrift :

v. M. fob Pul. Rumbob.:.

Schwinniger, A. J. R.



Commune
diverses propriétés du Roncoy.

Collins, de chevaux

Ueber die 22 Stück Rindvieh, die eingeführt als
 noch des Gemeinen Leupziger geführt aufgeführt
 sind. ist das Gemeine Leupziger ^{Leupziger} besonders
 Anmerkungen nicht gefällig. Leupziger Anmerkungen
 mit ist dafür, kommt es in Gemeine Leupziger an-
 geht, fällig.

O. H. Leupziger, 29. 9. 15.

Leupziger,

Leupziger in Ostkommand.

I. Bayr. Armee-Korps
 3. Staffel
 7. Art.-Mun.-Kolonne

Mobile Etappen-Kommandantur
 des Garde-Korps IV

102

Reise, 12. November 1914

Commune du Ronvoy
 (Somme)

Pour acquis

par 33 bestiaux (jeunisses & taureaux), transportés
 de Ronvoy et arrivés par la Commandanture.
 et 22 bestiaux, transportés de Leupziger, dans le même cas,

Jeunisses: Gabriel f. Ronvoy 4,605 frs

Lassen - Passer

- 1) f. Léonide Bardeaux
- 2) Maurice Bardeaux
- 3) Othové Louie
- 4) André Bardeaux
- 5) Alexandre Bineral
- 6) Auguste Rigaux

f. de Ronvoy / Leupziger



ab Vraupe
 Lt.-Adj.

LES BOUCHES INUTILES

Dans les derniers jours de mars 1915, pour s'alléger des charges alimentaires, les autorités allemandes commencent à envisager le rapatriement de la population civile en France par la Suisse. Ils décident d'une suite d'évacuations pour se débarrasser **des bouches inutiles** (les malades, les infirmes, les femmes, les enfants et les vieillards). Il y aura peu de volontaires alors les allemands désignent d'office les partants. De Lempire, partiront :

Mme Binan et ses enfants à Rouen
Choin Théophile et son épouse à Frénouville (Calvados)
Diart Rosine 62 ans à Frénouville
Milan Félicien et sa famille à Frénouville



La réquisition de la nourriture est durement ressentie par la population. Heureusement, le 16 avril, l'autorité allemande autorise le ravitaillement de la région de Péronne par un comité « for Relief in Belgium », composé de l'Espagne et des USA.

Les vivres fournis se composent : de farine de froment, de pois et de haricots secs, de riz, de sel, de saindoux, de lait condensé, des conserves, du lait, de savon.

Les livraisons sont faites dans des gares et magasins. Un représentant de chaque commune doit se rendre au jour indiqué pour recevoir ce qui est destiné aux habitants. Le paiement doit être effectué au comptant lors de la livraison. Si dans la commune, personne ne peut avancer d'argent pour les indigents, il est admis une reconnaissance signée au moins de deux personnes, notoirement solvable qui s'obligeront solidairement avec et pour la commune au paiement de ces sommes, immédiatement après la cessation des hostilités.

Un rappel essentiel des autorités : **Ne pas oublier que les relations qui ont lieu entre les habitants des diverses communes ont uniquement pour but le ravitaillement et qu'elles doivent rester absolument étrangères aux opérations militaires. Tout commentaire à celle-ci peut entraîner pour son auteur une suspicion d'espionnage et pour la commune, la suppression du ravitaillement.**

Afin d'assurer le ravitaillement de la population, se portent cautionnaires pour la somme de 750 Frs par mois, Messieurs : Armand Flament, Hector Binan, Bray Léandre, Delamarre Jean Baptiste, Morelle Siméon, Pruvost Elisé, Madame Vve Boyard, Melle Elisa Bénicourt et les membres du conseil municipal présents : Pierre Marquant, Lucien Bray, Victor Leclercq, Victor Lavallée, Zalmuna Hocquet, Morelle Georges, Choin Théophile

Le 19 avril 1915, M. Armand Flament, Maire de la commune décède.

Le Conseil municipal se réunit d'urgence, sous la présidence de M. Marquant Pierre. Il expose que la commune doit emprunter 750 frs pour payer les impôts réclamés par les allemands pour les mois d'avril, mai et juin et qu'il a déjà fait dans ce sens, des démarches auprès de Mme veuve Bisiaux, cultivatrice à Gilmont, qui a accepté de prêter ladite somme avec remboursement six mois après la paix.

Le 24 octobre, les crédits votés lors du conseil du 18 mai 1915 pour payer les denrées américaines sont sur le point d'être épuisés. De 1315 frs, le crédit passe à **10 760 frs**.

13 décembre, Urbain Gorguet meurt à l'âge de 22 ans, à l'hôpital central de Bar le Duc (Meuse) de fièvre typhoïde.

1916

Le 4 janvier, les crédits votés lors de la séance du 18 mai 1915, pour payer les denrées américaines sont épuisés à nouveau. Il faut porter ce crédit de 1315 Frs à **15800** francs.

31 mars, Théophile Ponchon, 36 ans, blessé ce même jour à Reims, décède des suites de ses blessures à l'hôpital de Pargny les Reims.



26 avril, Edouard Gustave Héluin
Est porté disparu à Froméreville dans la Meuse



21 mai, les crédits pour paiement des denrées américaines sont sur le point d'être épuisés, il faut envisager de les porter à la somme de **26900** francs

5 juin, Joseph Béthermin, 29 ans, est tué d'un éclat d'obus devant Verdun.

Le 1^{er} juillet 1915, se déclenche une attaque des Alliés sur la Somme. C'est un roulement continu de coups de canons qui ne dure pas moins de 48 heures. Le canon gronde plus fort qu'on ne l'a jamais entendu. Les vitres ne cessent de tinter, le sol de trembler sous les pieds. Le vent apporte par bouffées le crépitement des mitrailleuses. La canonnade est si soutenue qu'on se réveille la nuit de ne plus l'entendre. Et à midi, un bruit énorme d'explosion vient de Saint-Quentin où un avion français a fait sauter en gare un train de munition.

Le 3 juillet, nombreux lancements de bombes. Le 15, un wagon de munitions en gare d'Épehy est arrosé de 16 bombes.

Aux soldats allemands qui encombre les villages s'ajoutent les civils évacués de la ligne de feu de la Somme : Templeux la Fosse, Aizecourt le Bas...

Vers la Somme, les routes fourmillent de soldats. Au mois d'août, les Bavares au repos racontent avec effroi les scènes horribles, auxquelles ils ont assisté près de Maurepas depuis le 3 juillet. Et l'on entend cette phrase :

-Verdun, c'était la trombe de feu, la fournaise mais la Somme c'est l'enfer.

Les hommes reviennent fatigués et sales, à bout de résistance. Septembre, les allemands se ressaisissent

18 décembre, Anatole Binan, 43 ans, meurt des suites de ses blessures dans l'ambulance 12/20 de Fontaine-Routon dans la Meuse.



Une torpille passe : deux soldats en suivent la trajectoire, l'un souriant, l'autre le visage un peu crispé, un troisième, derrière eux s'en désintéresse.

L'ÉVACUATION – 1917

Depuis juillet 1916, les Allemands construisent une ligne de repli « la ligne Hindenburg » qui traversera le canton du Cîtelet. Sur une largeur importante, ils entreprennent la construction de sapes, de blockhaus, de fortifications impressionnantes qui doivent être infranchissables. Il n'y a plus de place pour la population

L'Allemagne renvoie vers la France, en passant par la Suisse, des milliers de civils en provenance des départements occupés. A partir de janvier 1917, les convois de douze wagons dix de voyageurs et deux fourgons à bagages traversent chaque jour la Suisse. L'un voyage de jour, l'autre de nuit. Ils transportent 650 personnes dont 50 % de femmes et 30 % d'enfants, la moitié d'entre eux âgés de moins de quatre ans.

De nombreux rapatriés sont sans ressources et leur état sanitaire reflète les privations qu'ils ont endurées. La traversée de la Suisse dure une dizaine d'heures, elle est mise à profit par un médecin militaire et des infirmières de la Croix-Rouge pour repérer les cas les plus graves.



La solidarité suisse envers les rapatriés est présente : de toute la suisse parviennent vêtements, chapeaux, chaussures qui alimentent de gigantesques vestiaires. Les dons en argent affluent. Sur les quais de la gare, on distribue des collations, des biberons de lait, des jouets, du tabac pour les hommes. Des banderoles sont déployées « Bienvenue en Suisse, Vous serez bientôt en France ».

Venant d'Allemagne par Schaffhouse, ils se dirigent après avoir été réconfortés et pourvus de vêtements, vers le tramway qui va les conduire en France, à Annemasse. Des soldats suisses aident à porter les petits enfants.



Le 8 janvier 1917, pour compléter les trains, la kommandantur donne l'ordre de désigner cinquante habitants de la commune pour émigrer et quitter le village.

Le Conseil municipal, dans l'obligation de faire un choix parmi les habitants, désigne : Fournier Arsène, Plouvier Elisabeth, Marchandise Joseph, Fromont Aimable, Marchandise Angéline, Marchandise Georges, Abraham Virginie, la famille Legros, Marguerite Lauret et sa famille, Prochet Charles, Langlet, la famille Gorguet, la famille Ancelin Théophile, Ancelin Clélia, Leclerc Sophie, la famille Marquant Victor, la famille Denoyelle, la famille Boucly Julienne soit en total 50 personnes.

Ils sont emmenés en chariot sous bonne escorte à la gare d'Epehy, après avoir par ordre, laissé les clés sur les portes. Cinquante personnes du Ronssoy sont également désignées. On leur impose dans les gares ou sur les voies, des attentes de 6 à 12 heures.

Le 23 février, la population restante est avertie qu'elle sera évacuée le 28. Il est permis d'emporter 25 kg de bagages. A 8h du matin, réunis avec des évacués du Ronssoy, de Vendhuile, d'Honnecourt, ils gagnent la gare d'Epehy.



Au Ronssoy, le Maire M. Lecomte, gravement malade, n'ayant plus ni femme, ni enfant, expire seul et abandonné dans sa chambre, au milieu du village déserté.

Les évacués stationnent sur le quai d'Epehy jusqu'à 3 heures du soir. On les entasse alors dans des wagons à bestiaux dont chacun est gardé par deux uhlans.

Le train n'avance pas, fait des pauses en rase campagne, se gare indéfiniment à Cambrai, à Busigny, à Hirson, à Aulnoye. Il faut s'installer pour la nuit sur le plancher. Le village est disséminé sur le Nord ou les Ardennes à Carignan et ses environs.



Archives familiales Thérèse GERARD

Une famille de Lempire dans les Ardennes. Fénelon Vandevivère, son épouse Louise Dureux, leurs deux filles Maria Stéphanie et Odette, Madame Henri leur logeuse

Les évacués ne sont pas toujours bien vus de la population qui souffre également de l'occupation allemande. Selon la ville qui les loge, on les appelle les mangeurs de bois, les rongeurs de portion, les boches de la Somme, les évadés, les évaporés, les romanichelles, les agrippeurs du Nord. Les saint-quentinois sont surnommés les limaces de Saint-Quentin. La vie est difficile. Le froid, les privations, les brimades causeront la mort de beaucoup d'entre eux.

A Evian, vendredi 16 mars 1917, 446 rapatriés sont arrivés des régions occupées de Lempire, Vendhuile, Epehy, Ste Emilie, Gouzeaucourt, Le Câtelet, Aubencheul, Villers-Guislains, Templeux....

Ils seront ensuite dirigés sur Annemasse vers le service des réfugiés qui assure un contrôle administratif, la réception et l'hébergement dans les hôtels annemassiens avant leur répartition **d'office**, dans les différents départements français.

Parmi tous ces évacués, beaucoup ne reviendront pas, morts loin du village natal, dans un lieu de refuge : Edouard Anatole Delaigle, charpentier à Lempire, 61 ans décédé à Alberville en 1918 ; Prudence Allot, 75 ans, épouse de Pierre Marquant décédée à l'hôtel-Dieu de Poitiers le 7 janvier 1918...

En Mars 1917, le village est incendié et détruit. 200 soldats Français et 40 soldats Anglais prisonniers des Allemands sont contraints de démolir à coups de pioches les maisons, de couper les arbres, de briser ou d'enlever pour être évacué à l'arrière tout le matériel agricole. Les allemands faisaient sauter les maisons les plus solides et les incendiaient.



Le 5 avril 1917, les britanniques lancent une attaque sur le Ronssoy. Les fils de fer barbelés épais recouverts par la neige qui tapissait les rues et les ruines éparées rendaient l'avance encore plus difficile. Après quelques sévères combats de rues, les Anglais reprennent Lempire le 7 avril.

16 avril, temps très humide, orageux et lourd, fortes pluies et un peu de neige la nuit. Des soldats britanniques attaquent sur Gilmont fortement tenu par les allemands mais ils ne progresseront pas. Un groupe anglais entre à la ferme du Tombois sur la gauche mais les compagnies sur la droite ont été arrêtées par l'ennemi.

17 avril, John Ernest Ryder, caporal anglais est tué au combat à Lempire.

20 juin, Cléon Lanté 39 ans meurt à Vauxaillon, aux tranchées, suite à une offensive sur le chemin des dames, par suite d'éclats d'obus.

Entre juillet et août 1917, des violents combats se produisent sur le Petit-Priel. Les anglais reprennent la ferme et la carrière vers Vendhuile mais ils sont stoppés dans leur avancée. Ils n'arrivent pas à dépasser la crête pour avoir une vue d'ensemble sur le dispositif de défense des allemands. Auparavant, les anglais s'étaient entraînés sur Liéramont et Longavesnes pour reproduire l'attaque sur le Tombois. Ils reprendront la première partie du Knoll mais pas la deuxième. A la même époque, beaucoup de combats au corps à corps à la ferme de Gilmont

Le 7 juillet 1917

Ma chère maman,

Je suis parti de Péronne pour Hargicourt par un camion qui m'a conduit jusqu'à l'entrée de Templeux. De là, je suis parti à pied par la route mais la route est tellement balayée par les obus que j'ai dû prendre la voie de chemin de fer que j'ai suivie jusqu'au chemin du Verguier.

Arrivé à Hargicourt à 10 heures du matin, j'en suis reparti à une heure.

Tout ce qu'on pouvait prévoir de plus affreux est encore au-dessous de la réalité. De notre maison, il ne reste plus rien ! Les Boches ont fait sauter la cave. Tout est écroulé et on ne voit plus qu'un amas informe de briques et de poutres à demi calcinées. Buanderie, garage, écurie sont écroulés. Tous les arbres du jardin ont été coupés. J'ai mangé des fraises et des groseilles. A la ferme, même spectacle, écuries, maison d'habitation, tout a été miné.

Chez l'oncle Drug, encore le même spectacle, j'ai retrouvé à demi brûlés au milieu des décombres les livre de compte de l'oncle Dru.

Le temple et le presbytère sont complètement détruits.

Chez Monsieur Jules Trocmé, il reste plus debout que l'entourage du fumier.

Chez le docteur Mascré, la grille seule est restée debout avec la plaque du docteur

« Docteur H, Mascré, maladies infantiles ».

L'église catholique est rasée, encore un lambeau de mur debout, sur le mur près de la grille on peut lire « Lazarett S 2 ».

La maison de tante Mérah est rasée.

J'ai mangé avec des officiers hindoux qui m'ont accueilli d'une façon très touchante. Leur popote est installée derrière un pan de mur de la maison Gorguet. Chez maman Alice, tout est démoli également. J'ai encore vu parmi les décombres la machine à coudre de Madame Courtoi.

Chez Henri Drugbert, même spectacle, on reconnaît encore la porte en bois et c'est tout.

La maison des dames Trocmé, celle de Mme Héloïse Drancourt sont rasées.

Chez Monsieur Dhéry, j'ai retrouvé des lambeaux de carnets de chèques et des factures. Le coffre-fort de Monsieur Dhéry gît éventré dans l'allée centrale du jardin.

Chez les Blancart, plus rien, sauf des tas de bouteilles vides témoignant des bombes qu'ont dû y faire sauter les Boches.

Si des amis te demandent ce qu'il reste de chez eux, tu peux sans hésitation, répondre que tout est détruit jusqu'aux plus humbles masures d'Ulysse Dhont et du Tailleur.

Je suis abruti de fatigue et d'émotions. J'ai eu toute la nuit la vision des ruines de notre pauvre village, c'est affreux. A mon avis, Hargicourt est mort à tout jamais et n'existera plus que comme point géographique car il est impossible de jamais relever cet amoncellement de ruines.

Hargicourt est dangereux. Pendant que j'y étais, j'ai compté une vingtaine d'obus qui tombaient à la motte du Moulin et chez Mme Goglisio.

Les premières lignes de Boches passent exactement près de la ferme de Malakoff, à Solférino.

Cologne est aux Boches.

MA CAPTIVITÉ A LEMPIRE

J'ai été fait prisonnier le 5 novembre 1916 à l'attaque du bois Saint Pierre Waast dans la Somme. Pris à 5h 30 du matin, nous avons été rassemblés immédiatement et nous sommes partis pour Sainte-Emilie où nous sommes arrivés vers 3 heures du matin. Le lendemain de notre arrivée, nous devons faire connaissance avec l'amabilité des « landsturm ». Après avoir déjeuné, dîné et soupé d'une seule soupe d'orge sans pain, nous avons été dirigés vers Cambrai. Le voyage s'est effectué en chemin de fer dans des wagons ayant servi à un transport de chevaux et dont le fumier, seul, nous est réservé comme siège.

Enfin, nous voilà encagés dans la citadelle et pendant un mois, nous restons là. Nous sommes pitoyablement nourris. Nous quittons Cambrai sans regret, persuadés que nous partons pour l'Allemagne. Hélas, nous croyons quitter l'enfer, nous n'avons encore vu que le purgatoire.

Au lieu de nous diriger sur la Germanie, nous lui tournons le dos pour aller à Lempire, petit village situé à 10 ou 12 kilomètres de Péronne. Là, les véritables représailles commencent.

Nous formons un groupe de 350 hommes, 200 Français et 150 Anglais. Aux Français, on nous a laissé nos capotes mais les Anglais en ont été démunis et ils sont en veste pour résister victorieusement aux températures en dessous de zéro.

Le régime de la nourriture est toujours le même. Un demi-litre de café de gland le matin à 5 heures, il n'a qu'un mérite, c'est d'être chaud. Et on part pour le travail à 6 heures. Nous sommes restés une heure au garde-à-vous car on fait l'appel. A midi arrêt : on nous apporte, dehors, notre soupe toujours faite d'orge avec en plus des betteraves en cossettes et des choux-navets.

Pour aromatiser notre pitance, nous touchons 35 kilos de viande de chien et quelques fois de cheval. Encore dans ces 35 kg faut-il compter le poids des os et des tendons. A une heure, le travail recommence jusqu'à six heures, défense de s'arrêter. A 7 heures, retour au camp.

Comme abri, nous avons une baraque de tôle à simple épaisseur. Aussi, le froid est-il si vif que malgré notre entassement, des pendeloques de glace font ressembler notre cabane à une grotte dont la voute serait ornementée de stalactites. Et nous ne touchons les couvertures qu'au mois de février, à raison d'une pour deux hommes puis pour un homme. Elles sont neuves mais ce sont des couvertures minces, en coton et qui ne mesurent que 1 mètre 50 au carré. Pour ne pas avoir si froid, nous défaisons nos vestes et enfilons nos jambes dans les manches. La couverture et la capote servent à couvrir le corps. Nous touchons pour adoucir la dureté des planches, de la paille de bois. Elle ne sera pas renouvelée avant notre départ fin mars.

Pour lit, nous avons des bat-flancs comme dans les prisons. Mais, ceux-ci sont disposés à trois étages et nous sommes serrés à étouffer. Cela tient plus chaud ! Malheureusement, ceux qui se trouvent à l'étage supérieur, sont souvent mouillés car l'eau coule par de nombreux trous de boulons qui se trouvent dans les ondulations concaves de la tôle. On serait tenté de souhaiter que le dégel ne vienne pas. Pour résister au froid, il ne nous est permis d'allumer du feu qu'au mois de février.

Nous sommes misérables par la faim et nous avons le froid contre nous. Pour donner une idée du froid qui règne, quiconque à la nuit, a besoin de se lever, est obligé de se munir

d'un chiffon car lorsque l'on veut ouvrir la porte, si la main est nue, elle colle au fer et la peau reste attachée à la poignée ce qui fait horriblement souffrir. Ce n'est rien en comparaison de ce que nous endurons au travail.

Quant au travail, on peut le considérer comme celui d'un galérien. Tout d'abord, il faut construire une voie ferrée. Après avoir terrassé sans arrêt dans une terre grasse où nous avons bien du mal à nous dégager ou avoir pioché dans une terre gelée semblable à de la pierre, si dure que nos poignets sont enflés, il nous faut transporter les rails doubles à raison de 4 hommes par pièce. C'est si lourd à nos bras fatigués et à nos jambes fléchissantes que, souvent, nous tombons. Alors, gare, en plus du rail qui nous meurtrit, nous avons encore les coups de crosse. Mais c'est encore le froid qui est notre plus grand bourreau. Parfois, le fer est tellement glacé, que, lorsque nous posons le rail à sa place, il faut, pour dégager sa main, laisser la peau de la paume adhérente au métal. Cela se passe sur la route de Epehy à Hargicourt, puis à Saulcourt jusqu'à Longavesnes. La ligne est terminée en janvier.

Aussitôt, nous commençons à la démonter car les Anglais préparent leur avance et les Allemands leur recul. Comme c'est très pressé, voici comment nos persécuteurs procèdent. Ils nous donnent tant de mètres de voies à enlever et notre soupe ne nous est donnée que lorsque c'est fini. Le soir, même comédie, nous ne retournons au camp que lorsque la tâche assignée est achevée. Nous travaillons ainsi plusieurs fois jusqu'à 9 heures du soir, éclairés par des lampes à acétylène. Aussi, à ce régime, la mortalité est effrayante surtout chez les Anglais.

Voyant cela, on s'est ému en haut-lieu et nous sommes visités par une commission d'officiers de santé. De ceci, il résulte que notre ration de pain de troupe de 400 grammes est portée à 600 et il nous est alloué 25 gr de graisse par jour et de temps en temps, deux ou trois fois par semaine, une cuillerée à soupe de marmelade de navet. Cette marmelade a un affreux goût de pharmacie. Nous nous en servons pour sucrer l'infusion de gland du soir car il est totalement impossible de la manger directement.

Lorsque la ligne a été démontée, de cheminots, nous sommes transformés en démolisseurs ou mieux en dévastateurs du nord de la France. Oui ! Ce sont les prisonniers de guerre français qui sont chargés de rendre leur pays pareil à un désert. Les Allemands ont la mine et la torche (pardon des pastilles incendiaires), nous, nous avons le pic, la pioche, les cordes.

Voici, une maison vide. On fait de grands trous dans les murs, on descelle les maîtresses portes, on y attache des cordes, on tire, le toit tombe et les murs minés s'écroulent. Les meubles ont-ils été épargnés ? à coups de hache, on les brise, la vaisselle est jetée à terre. Les maisons vides ont toutes été abattues. Restent les maisons habitées. On évacue les habitants au fur et à mesure de la démolition. Nous avons la douleur de voir de pauvres vieux nous supplier, les mains jointes, de respecter leur pauvre abri pour lequel ils ont peiné toute leur vie. Ils implorant les allemands. Ceux-ci répondent par des gifles, des coups de pied. Il nous faut continuer le désastre, la rage au cœur mais impuissants à empêcher ces scènes de barbarie.

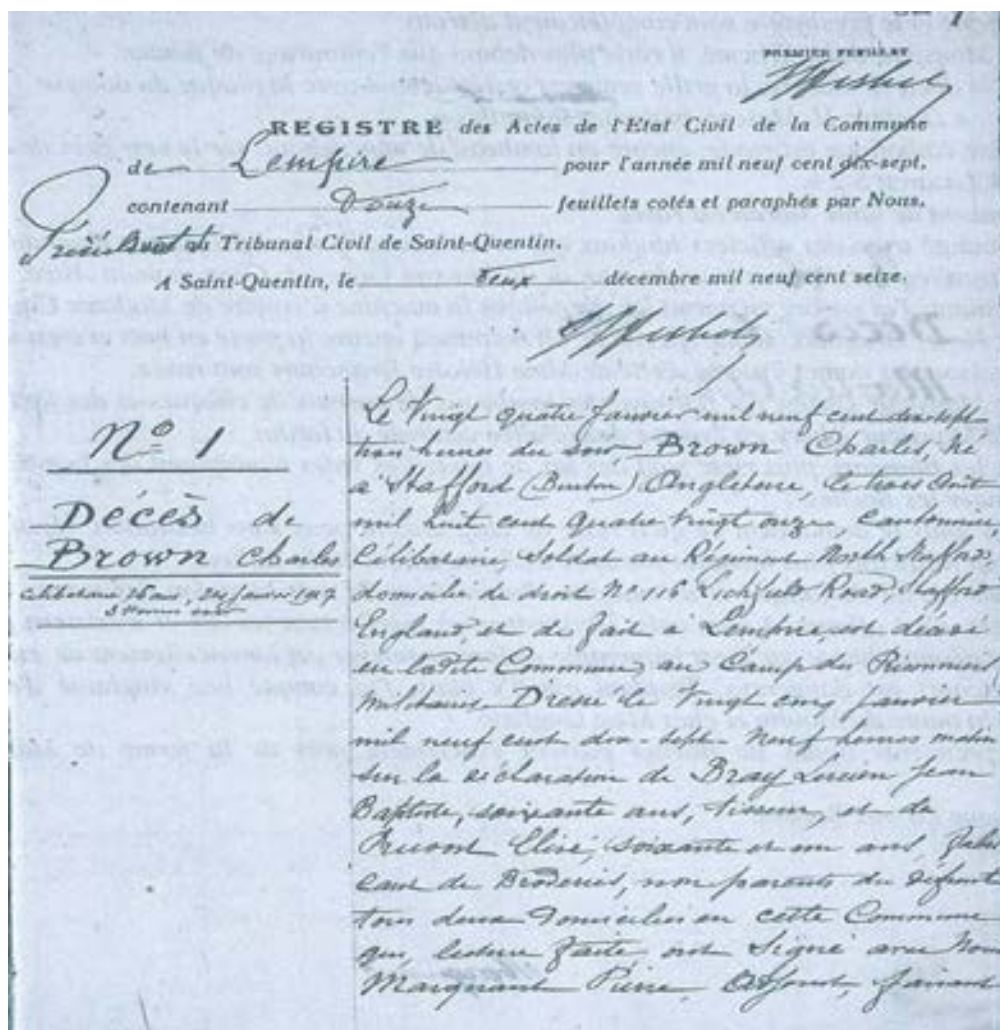
Après les maisons, c'est le tour des arbres, tant forestiers que fruitiers, jusqu'à des grosseillers gros comme le pouce que nous sommes obligés de couper. Nous comblons les puits avec des tronçons d'arbres après y avoir auparavant jeté des débris de toutes sortes pour empoisonner l'eau.

Ce métier dure jusqu'au fin février. Nous sommes obligés de reculer devant les anglais. Nous changeons donc d'emplacement et nous nous retrouvons à Esnes. Les prisonniers Anglais ne sont pas venus à Esnes. Je ne sais pas où ils sont partis ces malheureux. La plupart sont morts de congestion. Sur cent cinquante, treize sont restés jusqu'au bout. Le reste est mort ou près de mourir soit au camp soit à l'ambulance d'Hargicourt.

Ici, je place un incident épouvantable qui est arrivé au camp de Lempire. Un Anglais meurt subitement. On fait prévenir l'officier. Un major d'artillerie arrive. Or, il n'y a pas d'infirmerie et dans notre baraquement, nous sommes pêle-mêle les bien-portants, les malades et même les morts qui restent quelquefois 48 heures avant d'avoir leur cercueil. Ce major fait donc mettre à nu le cadavre et devant nous, tire sa trousse, prend les instruments nécessaires et incise le ventre. Il retire des entrailles du pauvre diable de la paille et de la ficelle. C'est dire notre famine. L'autopsie terminée, le major s'en va abandonnant le corps. Celui-ci reste ainsi enveloppé par nous dans un lambeau de couverture pendant 24 heures. Enfin, le cercueil arrive, nous le mettons en bière et on fait l'enterrement dans le cimetière de l'église de Lempire.

Après Esnes, nous quittons la France le 13 mai 1917 et nous arrivons au camp de Dulmen en Westphalie où je m'évade. Malheureusement, je suis repris. Quelques mois plus tard, envoyé dans une ferme, je m'évade à nouveau pour arriver en Hollande où je suis rapatrié en France. Je ne décrirai pas la souffrance des malheureux civils en pays envahis. Qu'on sache qu'ils ne possèdent rien.

Pierre VEISSE



Le 20 novembre 1917, pour la première fois, la ligne Hindenburg est enfoncée par des chars d'assaut anglais. Ils reprennent Vendhuile et Honnecourt mais le 29 au soir, ils sont repoussés et reperdent les terrains conquis.

1918

Le **21 mars**, les Allemands engagent une grande offensive et reprennent des terrains jusqu'à Villers-Bretonneux où ils sont stoppés par les Australiens.

16 juillet 1918, décès de Jules Dureux près d'Aubérive dans la Marne

Juillet, la bataille des 100 jours. Offensive des Français et des alliés qui avancent vers la ligne Hindenburg et refoulent les Allemands. La ville d'Albert est reprise le 22 août, Noyon et Bapaume le 29 août, Péronne le 31 août. Le 2 septembre, les Allemands se replient sur la ligne Hindenburg.

Des combats acharnés ont lieu à l'est du Ronssoy et Epehy. Le secteur du Tombois à Macquincourt a été pris et repris quatorze fois. L'ampleur des combats était inimaginable. Anecdote : après les bombardements, restait pour l'eau potable que le seul puits du Tombois. Là, c'était le drapeau blanc à la pause pour tous, parfois cigarettes, feu, bavardage.



22 septembre, les troupes alliées se sont emparées de Lempire et ont repoussé des contre-attaques ennemies opiniâtres. Le village est entièrement nettoyé de petites poches d'allemands demeurés à demi cachés dans les ruines du village.

Ils dépassent Lempire dans la nuit pour atteindre le Sart et le Tombois.

Vingt kilomètres de front s'étalent d'Holnon au Petit-Priel.

La 27^{ème} division de New-York peine contre les trois terribles points fortifiés de Quennemont, Gilmont et de la crête à l'est de Lempire. Tous ses tanks sautent sur les champs de mines ou s'écrasent sous les obus. Elle parvient néanmoins à progresser.

Le 7 octobre 1918, la ligne Hindenburg dans le canton du Câtelet est définitivement franchie. Mais tout le canton, jonché de cadavres et de ruines, n'était plus qu'une plaie géante.

Lundi **11 novembre** à 11 heures, les cloches sonnent à toutes volées, dans toute la France. L'armistice demandée par l'Allemagne a été signée à 5 heures du matin. Les hostilités ont cessé à 11 heures.



MORTS POUR LA FRANCE



BINAN Anatole Alexis, 43 ans.



né le 10 novembre 1873 à Lempire, fils de Armand Binan et Anaïs Furgerot.
Epoux de Maria Cardon, un enfant, marchand de légumes.

Soldat 2ème classe, 64^{ème} régiment d'infanterie territoriale, matricule 1173.
Décès le 18 décembre 1916 à Fontaine Routon (Meuse) suite de blessures de guerre.

Acte retranscrit le 23 juillet 1919 à Lempire.

Inhumé au cimetière communal de Lempire dans le carré des corps restitués,
Croix de guerre.

Mort pour la France

BÉTHERMIN Joseph Alexandre Louis, 29 ans.

Né le 18 octobre 1887 au Ronssoy ;

Fils de Eugène Thomas Béthermin et de Palmyre Florence Ringeval.

Soldat 2ème classe, 320^{ème} régiment d'infanterie, matricule 944

Décès le 5 juin 1916 devant Verdun, Bois de Vaux-Chapître, tué à l'ennemi par un éclat d'obus.

Acte retranscrit le 29 octobre 1919 à Lempire. Inhumé au Ronssoy dans le carré des corps restitués. Croix de guerre avec étoile de bronze. Mort pour la France.

DUREUX Jules, 32 ans

Manouvrier, né le 19 mars 1886 à Vendhuile,
fils de Hubert Dureux et de Stéphanie Gardier,
Soldat 2^{ème} classe, 320^{ème} régiment d'infanterie, matricule 1563
Décès le 16 juillet 1918 dans le secteur du golfe de Champagne, près
d'Aubérive (Marne)
Mort sur le terrain. Acte retranscrit le 22 octobre 1919 à Lempire, croix de
guerre avec étoile de bronze.
Inhumation dans la nécropole nationale Le Bois du Puits à Aubérive.
Mort pour la France



DUBOIS Achille Victor Jules, 37 ans.

Tisseur, né le 24 mars 1877 à Lempire.
Fils de Auguste Tibère Dubois et de Sophie Allot, époux de Léonie Merlin, 3 enfants.
Soldat 2^{ème} classe, 10^{ème} régiment d'infanterie territoriale, 7^{ème} compagnie, matricule 1214.
Décès le 28 août 1914 à Bellenglise (Aisne), tué à l'ennemi.
Jugement rendu le 3 juin 1920 à Saint-Quentin, jugement transcrit le 8 juillet 1920 à Lempire.
Mort pour la France.

HÉLUIN Edouard Gustave, 25 ans.

Tisseur, né le 25 juillet 1890 à Lempire.
Fils de Joseph Héluin et de Octavie Prévost, célibataire
Soldat 2^{ème} classe, 154^{ème} régiment d'infanterie, matricule 16,
Nommé sergent le 7 octobre 1914
Décès le 26 avril 1916 à Fromeréville (Meuse), disparu
Jugement rendu le 6 décembre 1918 au tribunal de la Seine.
Jugement transcrit le 6 mars 1919 à Paris
Inhumé dans le cimetière de Lempire, carré des corps restitués.
Mort pour la France.



GORGUET Urbain Léon, 22 ans.

Né le 6 septembre 1893 à Hargicourt.
Fils de Charles Adolphe Gorguet et de Marie Louise Adèle Pinchon.
Caporal, 41^{ème} régiment d'infanterie, matricule 1053.
Décès le 13 décembre 1915 à Bar le Duc (Meuse) à l'hôpital central, de fièvre typhoïde.
Acte transcrit le 17 septembre 1919 à Hargicourt.
Inhumé à la nécropole nationale de Bar le Duc (tombe 2316).
Mort pour la France.

MILAN François Auguste, 22 ans

Ouvrier Agricole, né le 30 janvier 1892 à Lempire.
Fils de Jules Milan et de Marie Ernestine Dureux.
Soldat 2^{ème} classe, 151^{ème} régiment d'infanterie, matricule 265.
Blessé le 4 novembre, décès le 4 novembre 1914 à Alveringhem
(Belgique) des suites de blessures.
Acte transcrit le 22 juillet 1919 à Lempire.
Inhumé à Ypres, nécropole nationale Saint Charles de Potyze.
Mort pour la France



PONCHON Théophile Aimé Désiré, 36 ans.

Journalier, né le 11 février 1880 à Lempire.

Fils de Florentin Ponchon et de Déoda Ancelin.

Epoux de Julia Léontine Cardon.

Maître pointeur, 17^{ème} régiment d'artillerie, matricule 365.

Blessé le 31 mars 1916 à Reims.

Décès le 31 mars 1916 à Pargny les Reims (Marne), hôpital 6,
des suites de ses blessures

Inhumé dans le cimetière de Lempire, carré des corps restitués, croix de guerre.

Mort pour la France.



LANTÉ Cléon Edouard, 39 ans

Né le 1^{er} juillet 1878 à Lempire

Fils de Wilfried Lanté et de Marie Dieulot, veuf de Marie Carrier

Soldat de la 19^{ème} compagnie du 338^{ème} régiment d'infanterie.

Décédé le 20 juin 1917 des suites de ses blessures dues à des éclats d'obus.

Inhumé à la nécropole de Vauxaillon.

Mort pour la France.

Cléon Lanté ne figure pas sur le monument aux morts de Lempire. A son décès, il avait été désigné sous le nom de Léon Lanté né à Lempire ce qui explique l'absence de son nom dans les registres de la commune et sur le monument aux morts.

90 8 bis 469
Par Jugement du Tribunal civil
de St Quentin du trois juin 1920
le nommé Dubois achille Victor
Jules, né le 24 mars 1877, à
Lempire, a été déclaré "Mort
pour la France", le 28 Aout
1914, à Bellemont (Aisne)
St Quentin, le 28 juillet 1920
Le Greffier
Joubert

LA DÉCORATION DE MADAME FLAMENT-CAPART



à Madame veuve Flament, née Capart (Hortense-Elisa, à Loupuez)
la Médaille de Bronze de la Reconnaissance Française

De novembre 1914 à février 1917, a fait preuve d'un grand courage et d'un dévouement à toutes épreuves en assistant au Renssay et à Lempière les prisonniers civils et alliés en dépit des régimes des vilas et des vêtements intervenant à divers reprises pour aller de courrier fait du camp un régime plus doux à ces prisonniers.

LE RETOUR AU VILLAGE

De Saint-Quentin et des environs, la guerre n'avait fait qu'un désert.

Les routes ne sont plus qu'un tracé, avec des trous d'obus, des ornières, des tranchées. Elles sont jonchées de débris de toutes sortes : véhicules, canons, munitions, fusils, casques, et des croix sur des tombes creusées à la hâte... Pas un clocher à l'horizon.



A perte de vue, le sol est à nu. Le bouleversement des terres est tel que Lempire est déclaré en zone rouge. Cette zone représente les périmètres les plus dévastés par les combats. Les terrains ne pouvaient retrouver une activité immédiatement en raison des destructions massives, des nombreux cadavres et des obus non-explosés.



Des amas de ruines marquent seuls, la place qu'occupait jadis, le village. Les habitants dispersés à tous vents, commencent pourtant à revenir aussitôt après l'armistice.

Les hommes se montrent les premiers. Patiemment, en usant de moyens de fortune, en recherchant dans les décombres les matériaux encore utilisables, ils s'appliquent à reconstruire un semblant de foyer. Puis, ils rappellent vers eux tous les leurs.

Et c'est chaque jour des scènes inoubliables. Quand ils arrivent à l'endroit où s'élevait l'église, les nouveaux arrivants restent muets d'étonnement. Le village a perdu son aspect. Ils cheminent ainsi, le cœur serré, jusqu'à leur nouveau logis.

L'aïeule y pénètre la première et fond en larmes. Elle cherche des yeux les meubles d'autrefois, les bibelots de famille, le coin où son mari, mort de douleur pendant la guerre, aimait à s'asseoir : tout lui est inconnu.

Les enfants, dépaysés, eux aussi, ne retrouvent plus le jardinnet où ils avaient joué jadis, le puits d'où on les écartait par crainte, la grande cour, ses écuries et ses hangars. Ils regardent silencieux.

On les sent tous angoissés. On devine aisément qu'ils pensent aux bonnes années d'autrefois, à tout ce qu'ils ont perdu, aux heures de rude travail qui les attendent.

« Et le cimetière ? » demande la vieille en tremblant. Pour toute réponse, le père baisse la tête, en essuyant furtivement, de sa main calleuse, une grosse larme qui glisse sur sa joue.



Les maisons sont englouties, les arbres ont presque tous disparu. Les cultures n'existent plus. Il faut nettoyer les sols de milliers de cadavres et de restes humains qui seront transportés dans les cimetières ou ossuaires, remettre en état les terres de culture.

L'enlèvement des canons, des tanks, des fils barbelés, des obus est à la charge de l'armée anglaise qui emploie des Chinois. Sous la conduite de deux soldats, leurs équipes de 60 à 100 travailleurs vauquaient à travers champs comme des troupeaux. Ils relevaient et enrroulaient les fils barbelés sur bobines, avec une patience et une lenteur toutes orientales. Ils portaient sur l'épaule de longs bâtons coupés dans les taillis et accrochaient à chaque bout tantôt des fusils, tantôt des casques récupérés.

Un de leur camp était à l'est d'Hargicourt, près de l'usine à phosphates. Aux heures de repos, ils jouaient aux cartes, à la façon de pirates, avec passion et accès de fureur. D'autres s'occupaient de leurs chats et surtout de leurs oiseaux en cage, pies, merles, hirondelles qu'à force de persévérance, ils apprivoisaient.

Mais leurs yeux bridés, leurs accoutrements sordides et multicolores, capotes usées, leur gesticulation, leurs cris, leur séquestration comme des bêtes sauvages derrière des grillages et les coups de cravache que leur appliquaient les anglais et l'impossibilité de les comprendre, les rendirent bientôt inquiétants.

Cependant, la préoccupation première est de venir en aide à la population qui rentre petit à petit, lui trouver de quoi se nourrir, se loger. Il est établi des postes de ravitaillement qui fournissent le pain, l'eau et les denrées indispensables. Les habitants sont comme des nomades sans eau. Les puits sont détruits ou empoisonnés.

Après avoir été envahis ou réfugiés puis évacués ensuite rapatriés ou libérés, ils se transforment en sinistrés. Au 1^{er} juillet 1919, vingt habitants ont rejoint le village. Le 4 novembre, à 8h30, M. Jules Nottelet, l'instituteur accueille 26 élèves dans son école-baraque.

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLÈVES		INDICATION DES ALUMES		NOM COGNOM PÈRE DU BARR	
1	2	3	4	5	6
- Garçons -					
Cours supérieur					
Cours moyen					
Cours élémentaire					
Cours préparatoire					
Garde-maison					
Garde-champ					

Registre de l'école, novembre 1919 - Archives communales de Lempire

Les gens sont logés dans des abris en bois, mal clos, insuffisants pour les protéger contre les rigueurs du froid. D'autres, dans des maisons aux toits troués, aux murs ébranlés, ayant pour vitres du mauvais papier huilé, entendent souffler sous leurs portes récupérées, la bise inclémente qui assassine les petits et les vieux et fait grelotter les mères. Pour se chauffer, on retrouve quelques poêles dans les caves et les sapes. Le bois des démolitions est utilisé pour alimenter le feu.



Dans bien des villages, plus d'église, plus de clocher, plus de cloches. Le silence de la mort planera sur toutes nos campagnes. Et silencieusement, dans les cagnias mal éclairées et mal closes, les mères pleureront celui qui plus jamais ne rentrera.

CONTE DE NOËL

La mobilisation avait pris le père au mois d'août 1914. Seules avec le petit Charles, la mère et la grand-mère étaient restées au village. Pendant deux ans, elles subirent le joug de l'envahisseur. Dans le cours de l'année 1916, elles furent évacuées et après quinze jours de pénible voyage, elles rentrèrent en France libre.

Dirigées vers le Cantal, ces trois malheureux reçurent dans une pauvre localité, une hospitalité dont le souvenir reste à l'heure actuelle encore fort pénible. Logées dans les remises d'un vieux château, les soirées des derniers hivers leur parurent bien longues et c'est avec une joie ineffable qu'elles saluèrent l'heure de l'armistice.

Elles allaient quitter ce pays où personne n'avait compris leur souffrance de réfugiés. Reçues partout en pestiférées, elles entendirent trop souvent résonner à leurs oreilles cette injure infâme : « Les voilà, les Boches du Nord », qui chaque fois leur mettait la rage au cœur. Enfin, c'était aussi la libération pour elles et le jour du départ pour le Vermandois fut un jour de bonheur.

Du village, il ne restait plus que des ruines. La désolation partout, dans cette plaine immense où le silence est le grand maître, dans les rues encombrées de murailles écroulées. Plus d'arbres dans le jardin, plus de fleurs dans la courette.

La guerre avait tout nivelé jusqu'aux tombes des cimetières.

Ah ! Le retour au milieu de ces décombres encore tout remplis des souvenirs du passé, de la vie d'autrefois avec celui qui peinait pour la famille. Ah ! Ce retour fut bien douloureux. Le temps fit son œuvre. Elles eurent vite oublié les misères de l'évacuation pour lutter avec celles plus précises du moment.

Avec le concours des voisins, une ancienne grange fut rapidement rafistolée et tant bien que mal, dans des murs ébranlés, sous un toit de tôles ondulées, ces deux braves femmes et le petit se réincrustèrent sur le sol natal, satisfaites de respirer l'air du bon Vermandois, en attendant des jours meilleurs. N'ayant pour vivre que l'allocation difficilement payée, elles virent arriver l'hiver avec angoisse. Y aurait-il du pain pour l'enfant ? Y aurait-il du charbon pour se chauffer dans cet abri où se donnaient rendez-vous tous les courants d'air du pays ? Voici cependant fin décembre et les jours passent !

Hier, c'était Noël ! Le petit Charles avait entendu à l'école le maître raconter que le Père Noël faisait des cadeaux aux enfants sages. Et le soir, se souvenant de cette histoire, l'enfant s'adressait à sa mère : « Maman, dis, je vais mettre mes sabots devant le poêle et Petit-Jésus viendra cette nuit.

A ces mots, la mère sursauta. C'était bien la Noël mais sa pensée, très loin, toute à celui qui n'était plus là, ne pouvait se faire à cette idée.

- Oui, Charlot, oui, mon petit, mais le Père Noël ne visite plus ces pays déshérités. Il n'y a plus de cheminées, il n'y a souvent plus de feu et ce bon vieillard ne fréquente que les belles maisons où les papas et les mamans rient, où il y a de la joie et du bonheur.

- Si, si, maman, tu verras, il viendra.

Et têtue comme un enfant Charles déposa ses sabots près du poêle flamand, aux trois pieds, récupéré dans un tas de décombres, puis sauta dans le lit de sa grand-mère.

Depuis cinq ans, on ne parlait plus de Noël, dans la famille et l'enfant s'était couché si heureux et si convaincu que la mère se leva en disant : « Que lui donner à cet enfant ? »

Longtemps, elle resta rêveuse. Dix fois, elle tourna sur ses talons, cherchant le moindre objet, le plus petit bibelot qui ferait plaisir au gosse, mais rien, rien !

Tout à coup, poussée comme par un ressort, la mère se précipita sur une petite caisse contenant du linge, des papiers, des lettres, des souvenirs et une petite boîte en carton blanc. Elle en sortit un objet qu'elle déposa dans l'un des sabots, dans l'autre, un reste de chocolat du ravitaillement. Puis, elle aussi se coucha.

A peine, le jour entra dans l'abri que l'enfant était réveillé. Aussitôt, il se leva pour courir à ses sabots.

Un cri de joie ! La mère arriva. Le petit demi souriant, demi sérieux, lui tend le cadeau du Père-Noël : « Tiens maman, la croix de guerre de papa, viens que je t'embrasse !

Et, tous les deux se mirent à pleurer.



LES CHINOIS ASSASSINS

Les ruines de la commune de Templeux le Guérard viennent d'être le théâtre d'un acte de banditisme qui a coûté la vie à une jeune fille de 19 ans.

Les auteurs sont des chinois. Les dépositions faites par la famille de la victime et par des voisins l'établissent formellement. Malheureusement, on conserve peu d'espoir de les retrouver, tant les chinois se ressemblent. Et la région en est infestée.

Quand il fut possible de retourner à Templeux le Guérard, M. Jayet, sa femme et sa fille s'installèrent dans un baraquement édifié sur la route d'Hargicourt. Ils y ouvrirent un débit de boissons. Les travailleurs chinois y étaient reçus comme les autres mais on ne pouvait leur témoigner que très peu d'accueil. On se serait passé de leur visite.



Melle Jayet se montrait, en particulier, très réservée à leur égard. Avait-elle le pressentiment de ce qui lui arriverait ? Toujours est-il que dans l'après-midi de lundi, celle qui précéda sa fin tragique, elle reçut très froidement deux chinois qui se présentèrent, porteurs d'une pelle. Ils sortirent en dévisageant longuement la jeune fille.

A la tombée de la nuit, quand les clients devinrent plus rares, M. Jayet ferma sa porte au verrou. Jusqu'à minuit, la rue ne fut troublée par aucun bruit anormal. Aussi, la famille reposait-elle tranquillement.

Soudain, M. Jayet fut brusquement tiré de son sommeil par un bruit épouvantable provenant de la porte d'entrée du débit. Il sauta du lit bientôt suivi de sa femme et de sa jeune fille.

Avant qu'il ait pu sortir de sa chambre à coucher, trois individus coiffés de larges chapeaux, armés chacun d'un fusil, y faisaient irruption. Aussitôt, trois détonations retentirent. A la lueur des coups de feu car la chambre était plongée dans l'obscurité, M. Jayet vit à qui il avait affaire. C'étaient des Chinois.

Mme Jayet poussa des cris épouvantables. Bien que blessée aux jambes, elle eut la force de saisir l'un des Chinois et de lui appliquer plusieurs gifles. Pendant ce temps, son mari, qui avait conservé tout son sang-froid, engageait une lutte acharnée avec les deux autres. Il parvint à en désarmer un.

Au bruit de la lutte, un vieillard M. Duflot, père de M. Jayet, dont l'habitation était proche, sortit de chez lui et cria au secours. Bientôt, les voisins arrivèrent pour prêter main-forte. Mais les Chinois, profitant de l'obscurité, s'étaient empressés de prendre la fuite. M. Baudré, conducteur des tracteurs agricoles que les cris avaient fait lever, sortit dans la rue. Voyant que son intervention resterait sans effet, il tira un coup de revolver en l'air.

A ce moment-là, il vit passer au pas de course, un individu qu'il reconnut pour être un chinois. Il tira plusieurs coups de revolver dans sa direction. Il dut certainement être touché, car le lendemain, on remarquait des taches de sang dans cet endroit.

Les coups de feu, les cris avaient mis le malheureux pays en émoi. Tous étaient affolés. Jamais, même au plus mauvais jour de l'occupation allemande, on ne vit pareille panique.

Revenons maintenant dans la maison où s'était déroulé le drame. Quand on eut éclairé la chambre, la malheureuse jeune fille gisait au pied du lit dans une mare de sang. Elle parlait très peu mais elle put dire à son père qu'elle allait mourir. On la coucha et, perdant connaissance, elle expira vers une heure du matin. Elle avait été frappée dans la région du cœur et la balle, dont on retrouva la cartouche, l'avait traversée de part en part.

Quant à Mme Jayet, ses blessures ne mettent pas ses jours en danger.

Mardi matin, le juge de paix de Roisel accompagné de son greffier et des gendarmes se rendit sur les lieux et ouvrit une enquête de concert avec M. Hocquet, maire. Il entendit les principaux témoins.

De son côté, les autorités militaires anglaises, sous la direction desquelles travaillent les chinois, ont commencé une enquête. La justice française est donc impuissante à retrouver les coupables. Espérons que la justice anglaise ira jusqu'au bout.

Cela dit, quand l'administration nous débarrassera-t-elle de ces chinois qui sont la terreur des pays où ils gîtent ? Nous ne recevons que des plaintes les concernant. Quand ils ne tuent pas, ils volent. Ils s'introduisent dans les jardins, dans les cours et personne n'ose leur dire rien tant ils sont craints.

Voilà bientôt l'hiver. Quel travail attend-on d'eux ? Engourdis la plupart du temps, ils ne retrouvent leur vigueur que pour voler ou assassiner.

Pour les arrondissements de Montdidier et de Péronne, qui ont souffert si cruellement de l'invasion, nous réclamons instamment le départ des chinois. Les boches y ont fait trop de victimes pour qu'on laisse les fils du ciel continuer leurs exploits. Qu'ils partent le plus vite sera le mieux.

(Le progrès de la somme, 10 octobre 1919)

1920

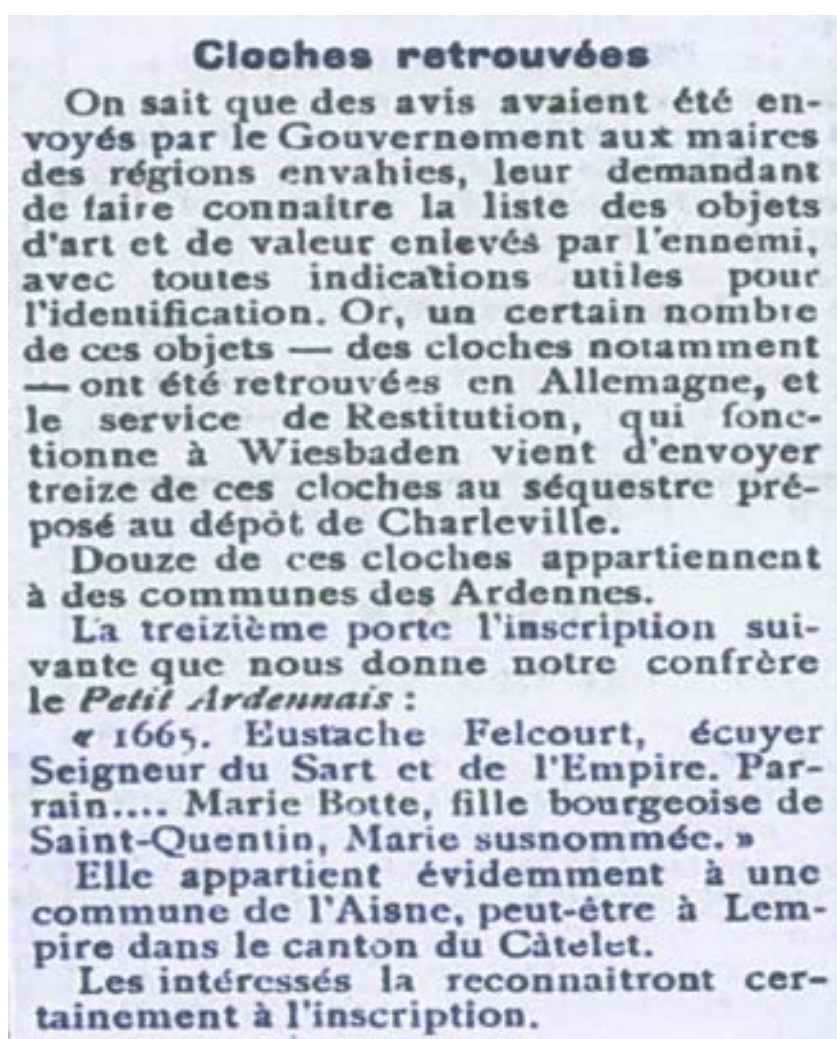
La population réintégrée vient d'accompagner à sa dernière demeure un excellent homme, M. Pierre Marquant, décédé le 18 janvier. Il fut pendant 44 ans, conseiller municipal de la commune. Il était adjoint au début de la guerre et après le décès de M. Flament, il dut exercer les fonctions de maire pendant la durée de l'occupation.

Secondé par Elisée Pruvost qui prit le secrétariat de la mairie et qui vient de disparaître, lui aussi, M. Marquant mit tout son dévouement au service de ses administrés.

Une demande est adressée au Préfet pour que le commencement **de déblaiement** soit effectué le **plus tôt possible** avec la main d'œuvre locale. Beaucoup d'ouvriers, habitant la commune et se trouvant sans travail par suite de l'achèvement des travaux de comblement des trous d'obus, des tranchées dans les champs pourraient être très utilement occupés au déblaiement communal, idem pour les chemins ruraux.

Autres réclamations :

- Rappel d'allocations pour les vieillards, infirmes et incurables admis avant 1914 qui n'ont pas été touchés depuis.
- Prise en charge par l'état du **ravitaillement fourni** à la population pendant l'occupation.
- Demande pour qu'un médecin et un pharmacien soient installés dans une commune proche.



11 Juillet - 39 élèves sont inscrits à l'école. Demande d'avance de 500 Frs sur les dommages de guerre pour l'acquisition de fournitures scolaires, de matériel d'enseignement et d'ouvrages de lecture pour la bibliothèque scolaire.

28 juillet - Nouvelle demande de toute urgence de commencer les travaux de **déblaiements** afin que les agriculteurs puissent faire monter le plus tôt possible, les hangars agricoles qu'ils ont demandés et dont ils ont le plus pressant besoin et que les maisons semi-provisaires prévues et attendues depuis plusieurs mois puissent être commencées.

- Approbation de la demande d'indemnités pour dommages de guerre pour transmettre le dossier à la commission cantonale plus rapidement.

17 octobre 1920



Journal Officiel du 23 octobre 1920

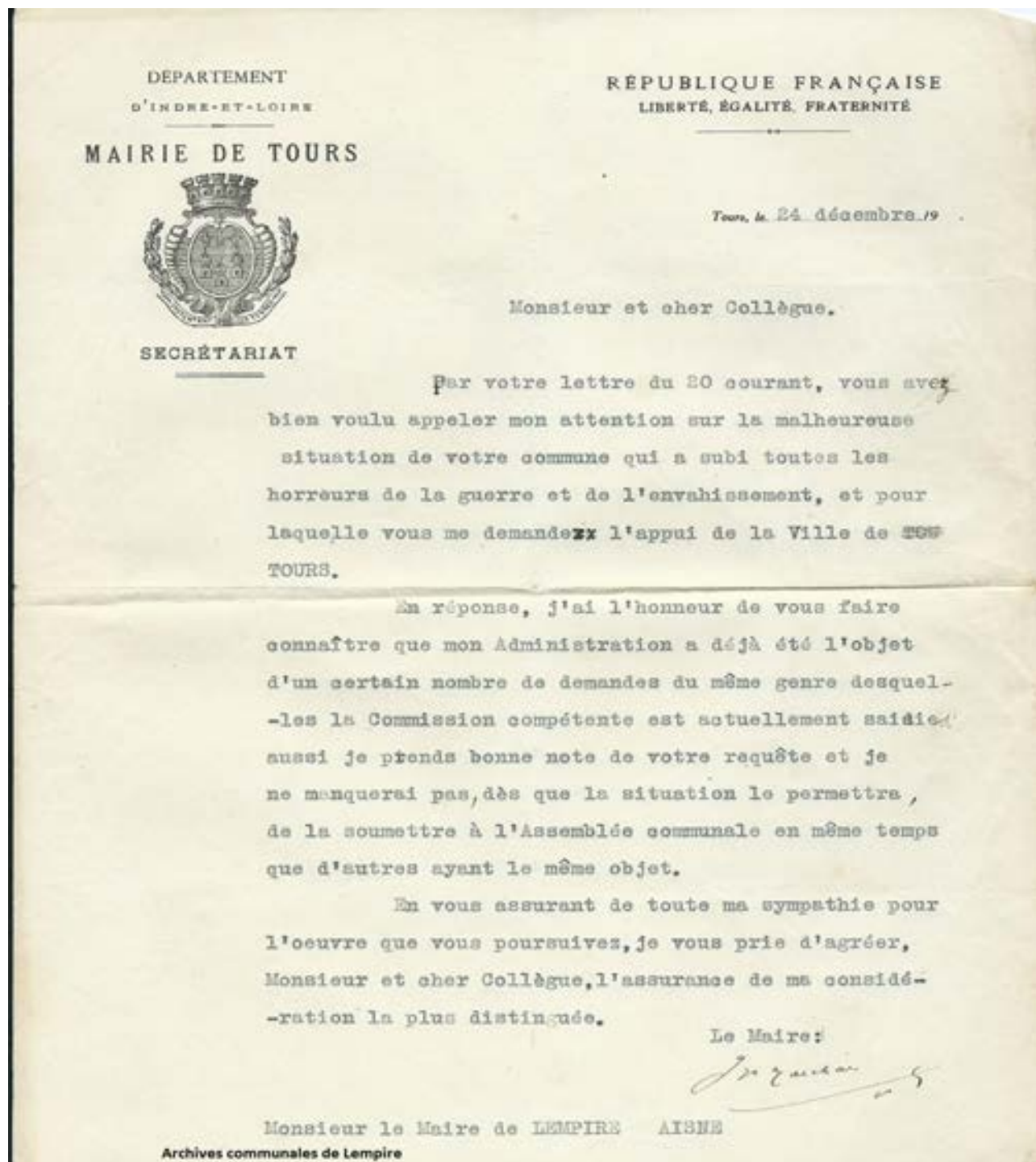
Lempire reçoit la croix de guerre le 17 octobre 1920. Le village a été systématiquement détruit par l'ennemi lors de son repli en 1917. Par le courage et l'abnégation dont a fait preuve sa population pendant l'occupation allemande, a bien mérité.

10 novembre - Demande que les **dettes contractées**, pendant la guerre par la commune **soient liquidées le plus tôt possible**. Le Conseil municipal sollicite de l'état, une subvention de 54 898 Frs, représentant le montant des dettes de la commune

LES MARRAINES DE GUERRE

Pour accélérer la reconstruction et renforcer la solidarité entre les communes, le Président Poincaré et son ministre André Maginot lancent un système d'adoption.

Les communes sinistrées se tournent vers d'autres villes de France ou d'autres pays, afin de leur prêter aide et assistance. Dans un premier temps, Lempire sollicite une ville anglaise pour marraine puis la ville de Tours



Monsieur le Major,
 Je'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur
 la situation de notre pauvre village picard qui a toujours été dans
 le sillage des troupes anglaises pendant la terrible guerre de 1914-1918.
 Lempire se trouve à 20 km de Cambrai, de Péronne et de Saint Quentin
 sur un plateau dominant sur la ligne de partage des eaux de l'Escaut
 et de la Somme. Envahi par les allemands dès le 18 août 1914 ils ont été
 obligés dès le 31 octobre 1914 de payer aux ennemis une contribution de guerre
 énorme s'élevant à 32108, il a été ensuite soumis à de nombreuses vexa-
 tions de toutes natures où bien que le vie agricole et industrielle a été com-
 plètement arrêtée. En février 1917, obligés de reculer devant la poussée iné-
 vitable des héroïques troupes anglaises, les allemands ont fait évacuer toute
 la population civile sur le Nord et les Ardennes ne permettant à chaque
 habitant de n'emporter que 25 Kg de bagages. Notre vaillante population qui
 avait supporté le joug allemand avec la plus grande patience espérant
 toujours et quand même le triomphe des alliés a été ainsi abandonnée
 tous ses biens meubles et immeubles et parti pour l'exil. Quelques jours après
 les troupes allemandes incendiaient toutes les maisons du village fai-
 sant sauter les murailles avec la dynamite, ne laissant derrière eux que
 des ruines et désolation. Le 5 avril 1917, les vaillantes troupes anglaises pre-
 naient possession des villas ruines du village et, s'y fortifiaient et y
 restaient jusqu'au 21 mars 1918. Notre village s'est donc ainsi trou-
 vé sur le champ de bataille, de nombreuses attaques contre les positions
 fortifiées de Gilmont et de Bony ont partés du village. Beaucoup
 de héros anglais ont tombés glorieusement au Champ d'honneur dans
 le village et sur le territoire de la commune. Leur reste reposent dans
 un cimetière situé à 800 m du village qui doit ainsi à l'honneur d'hé-
 roïsme d'être aujourd'hui un village en ruines et qui est entièrement à
 reconstruire. La population est déjà rentrée en grande partie logeant dans
 des abris provisoires en planches ou en bric matière avec des respirations adé-
 quantes besoins.

C'est pourquoi, je vous prie, Monsieur le Major, de faire
 appel à vos sentiments d'humanité pour que vous puissiez désigner obtenir
 qu'une ville anglaise veuille bien accepter adopter notre commune com-

Archives communales de Lempire

Brouillon du courrier de Monsieur Flament.

The
BRITISH LEAGUE OF HELP
FOR THE DEVASTATED AREAS
IN FRANCE

Secretary
MAJOR L. E. BARRY

Office
SCALA HOUSE
TOTTENHAM STREET
LONDON W-1

Telephone: MUSEUM 2117

Le 20 Aout 1920.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous accuser reception de votre lettre du 16 Aout. attirant la bienveillante attention de notre Ligue sur le sort du Village de LEMPIRE.

Je puis vous assurer que toute notre sympathie vous est acquise et j'ai le ferme espoir qu'une Mairaine anglaise sera a coeur de secourir votre malheureuse Commune.

Toutefois nos efforts aursient plus de chances d'aboutir rapidement si vous pouviez nous signaler les besoins les plus urgents des habitants et nous fournir tous renseignements susceptibles de nous aider dans notre tache.

Le souvenir de nos soldats qui dorment pour toujours sous vos ruines sera certainement votre meilleur avocat et s'il existait des cimetières Britanniques aux environs de votre Village, nous vous serions tout particulièrement reconnaissants de nous le signaler avec si possible les noms de quelques uns des regiments dont les pertes ont ete les plus elevees dans votre region.

Je crois utile également de vous preciser que le but de notre Ligue n'est pas la reconstruction d'une Ville ou d'un Village devasté - ce qui nous serait materiellement impossible - mais simplement d'apporter aux habitants un adoucissement a leur misere actuelle en leur procurant: linge, vêtements, instruments aratoires etc., etc.

Entretiens, vous pouvez etre assure que notre Comite ne manquera pas d'examiner avec la plus grande bienveillance le sort de votre malheureuse Commune.

Veuillez agreer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma consideration distinguee.

Monsieur le Maire
de LEMPIRE. France.
Archives communales de Lempire

L. Barry

En réponse à votre honneur du 20 août j'ai l'honneur de vous informer
que les besoins les plus urgents des habitants tous les habitants ayant perdu tous leurs
mobiliers, leur linge, seraient très heureux de recevoir, avant l'hiver si redouté
dans nos régions en ruines où il n'existe plus aucun abri tous les arbres ayant été
abattus par les ennemis, des linges, des couvertures, des vêtements chauds, des salots,
des chaussures, des souliers. ~~La grande ville minière pourrait adopter cette~~
~~commune, la population serait très heureuse de recevoir du charbon qui~~
~~est si rare en France et qui en ce moment s'obtient très difficilement. Il n'est~~
Il n'existe plus malheureusement aucune de ces maisons de briques couvertes de tuiles, bien
cloées et où la lumière entrerait à flot, spacieuses, répondant bien aux meilleures
conditions d'hygiène et dans lesquelles les habitants ne redoutaient ni les rigueurs
des saisons. A la place on voit des baraquas de planches installés ^{très} rapidement
et dont la solidité laisse parfois à désirer, souvent trop petites pour le nombre de
personnes qui les habitent. Il y a même encore des demeures construites en matériaux
de récupération où ne comprenant qu'une pièce où logent des familles compre-
nant jusqu'à 8 ou 10 personnes. ~~Il n'y a pas de maisons de bois.~~
La question du ravitaillement en charbon de chauffage est
difficile à résoudre, si c'était possible, nous serions très
heureux de recevoir du charbon, nos approvisionnements en
bois de chauffage étant presque nuls, tous les arbres
qui se trouvaient dans les quelques rares bosquets de la com-
mune ayant été abattus par les allemands.

Les habitants ayant perdu tous leurs outils et leurs
meubles seraient très heureux de recevoir des objets de literie,
de la vaisselle, des outils de jardinage, et des papiers.

~~M. l'Instituteur de la commune~~ Les graines de fleurs pour-
raient être utilisées ~~pour~~ au cimetière anglais pour fleurir
les tombes, M. l'Instituteur pourrait y aller avec ses élèves.
~~Notre école qui~~ 90

The
BRITISH LEAGUE OF HELP
FOR THE DEVASTATED AREAS
IN FRANCE

Secretary
MAJOR L. E. BARRY

Office
SCALA HOUSE
TOTTENHAM STREET
LONDON · W-1

Telephone : MUSEUM 2217
Le 1er. Septembre 1920.

*Envoyé lettre de remerciements
le 8/9/1920*

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 25 Aout et des renseignements qu'elle contient pour lesquels je vous adresse tous mes remerciements.

Je vous renouvelle l'expression de notre profonde sympathie et j'ai le ferme espoir de pouvoir prochainement vous annoncer l'adoption de votre malheureuse Commune par une ville anglaise avec laquelle vous pourrez vous mettre directement en rapport.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée,

L. Barry

Monsieur le Maire
de LEMPIRE,
FRANCE,

Archives communales de Lempire

LA RECONSTRUCTION - 1921

3 février 1921 - Désignation de MM. Hue et Thill, architectes de Saint-Quentin, en remplacement de M. Beaufils qui n'a pas donné satisfaction.

8 février - Demande de crédit de 40 000 Frs pour **le déblaiement** des propriétés communales particulièrement les déblais gênant la circulation et ceux de l'ancienne maison commune présentant un danger constant pour les enfants fréquentant l'école publique à cause de l'excavation souterraine profonde creusée par les troupes en campagne, qui menace de s'écrouler.

1^{er} mai - Une baraque école doit être installée dans la commune. Celle qui existe actuellement étant trop petite par suite du grand nombre d'élèves (41). Il est impossible d'installer la nouvelle salle de classe sur les propriétés communales déjà encombrées par des constructions provisoires. La commune fait appel à la bienveillance de M. Boyard de bien vouloir prêter à la commune, une partie de sa propriété située vis à vis la mairie jusqu'au moment de la reconstruction et la réinstallation du groupe scolaire définitif. La salle de classe provisoire pourrait être placée du côté de la propriété de M. Diart (côté Le Ronssoy) de façon à ne gêner en rien, les travaux de reconstruction de la maison de M. Boyard.

15 mai - Cession d'une tonne à eau d'une valeur de cent francs, récupérée dans commune et nécessaire à la population pour le ravitaillement en eau potable par suite du **mauvais état des puits**.

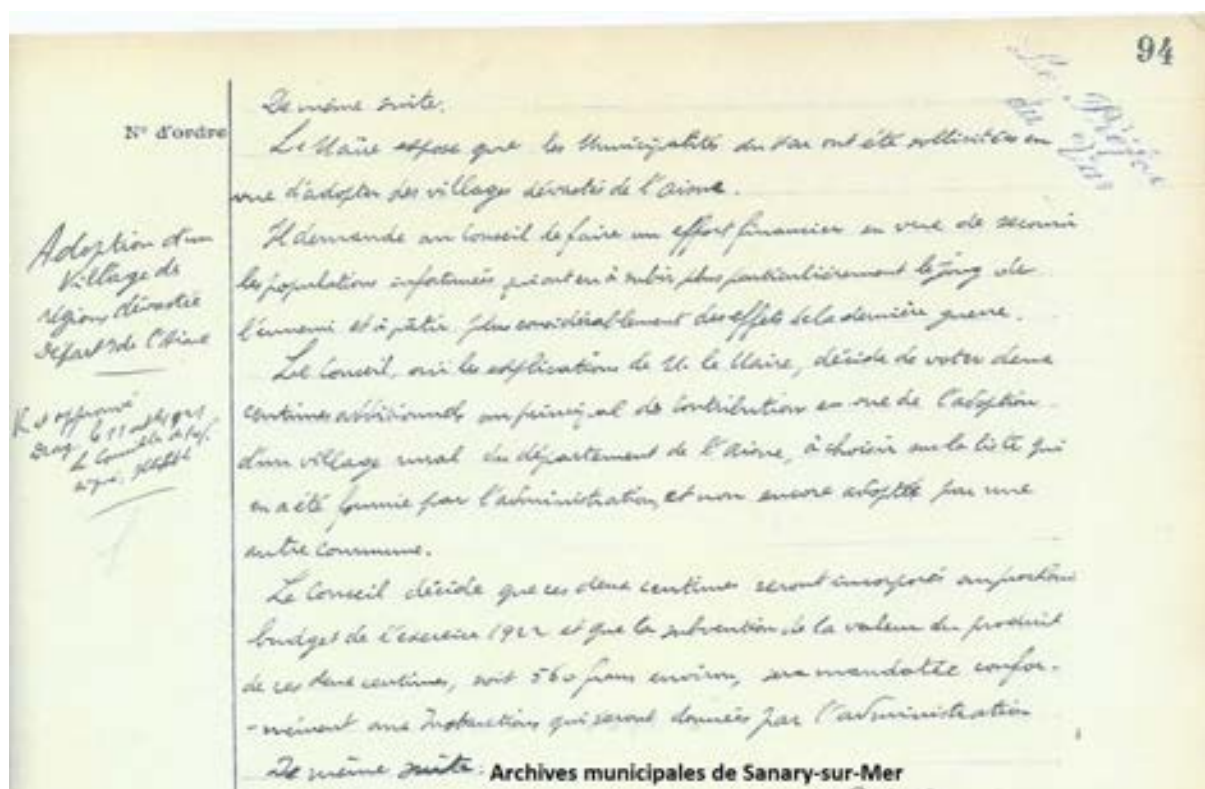


30 juin - Approbation du plan d'aménagement par MM Hue et Thill

- **Demande urgente de liquider les dettes** contractées pendant l'occupation afin que la commune ne paye plus les intérêts de 5 % des sommes dues.

- Cession à l'état français de terrain du cimetière catholique occupé par des tombes anglaises.

6 septembre 1921 - Délibération du conseil municipal de Sanary-sur-Mer dans le Var qui accepte d'adopter un village dévasté du département de l'Aisne, à choisir sur une liste fournie par l'administration.



16 octobre - Décision d'attendre d'être fixé sur les montants de la subvention de l'état pour l'acquisition du terrain à acheter pour la construction de la salle de classe, du logement de l'instituteur et de la mairie.

- Lucien Woog, architecte du gouvernement, professeur à l'école nationale des arts décoratifs désigné pour dresser les plans et projets de reconstruction

30 octobre - De nombreuses plaintes émanent de la population au sujet du mauvais état des puits qui devaient être remis en état. Des ouvriers sont bien venus mais ils n'ont pas approfondi suffisamment les puits si bien que la nappe d'eau est absolument insuffisante pour l'alimentation de la population. Le Conseil Municipal demande au Préfet de bien vouloir donner les ordres nécessaires pour que les travaux de remise en état des puits soient repris dans **les plus brefs délais**, menés activement et surveillés de telle façon que la population n'ait plus longtemps à souffrir du manque d'eau potable.

28 décembre 1921 - Don d'arbres fruitiers de la commune de Sanary qui a choisi Lempire pour filleule.



Monsieur Etienne Bogianno
Maire de Sanary-sur-Mer



Monsieur Armand Flament
Maire de Lempire

DÉPARTEMENT DU VAR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Arrondissement de Toulon

MAIRIE
DE
SANARY

N° Sanary, le 28 Déc. 1921.

Objet :

Mon Cher Collègue,

Notre Commune est heureuse, à l'occasion du Nouvel an, de présenter ses meilleurs vœux à sa filleule qu'elle souhaite voir le plus tôt revenir à sa prospérité d'autrefois. Elle désire y contribuer autant que ses ressources modestes le lui permettront. C'est pourquoi Sanary a tenu à faire ses étrennes à LEMPIRE. Nous tenons prêts à vous expédier :

60 pommiers, 60 poiriers, 40 cerisiers, 25 pruniers, 15 pêchers et 10 abricotiers.

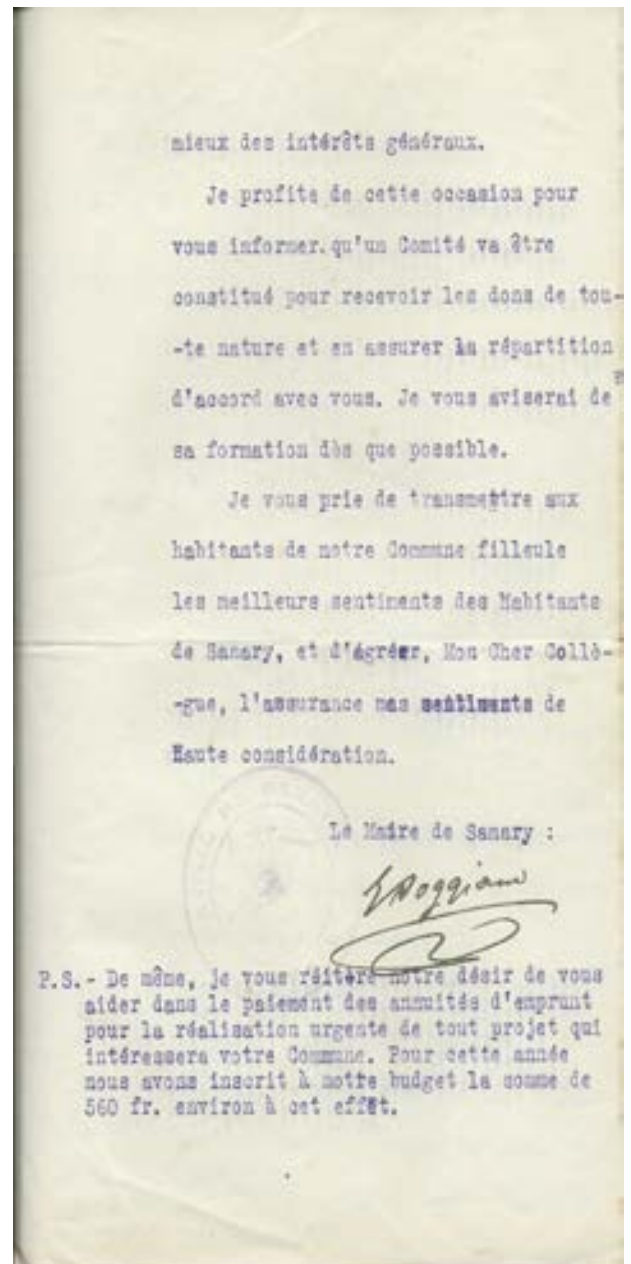
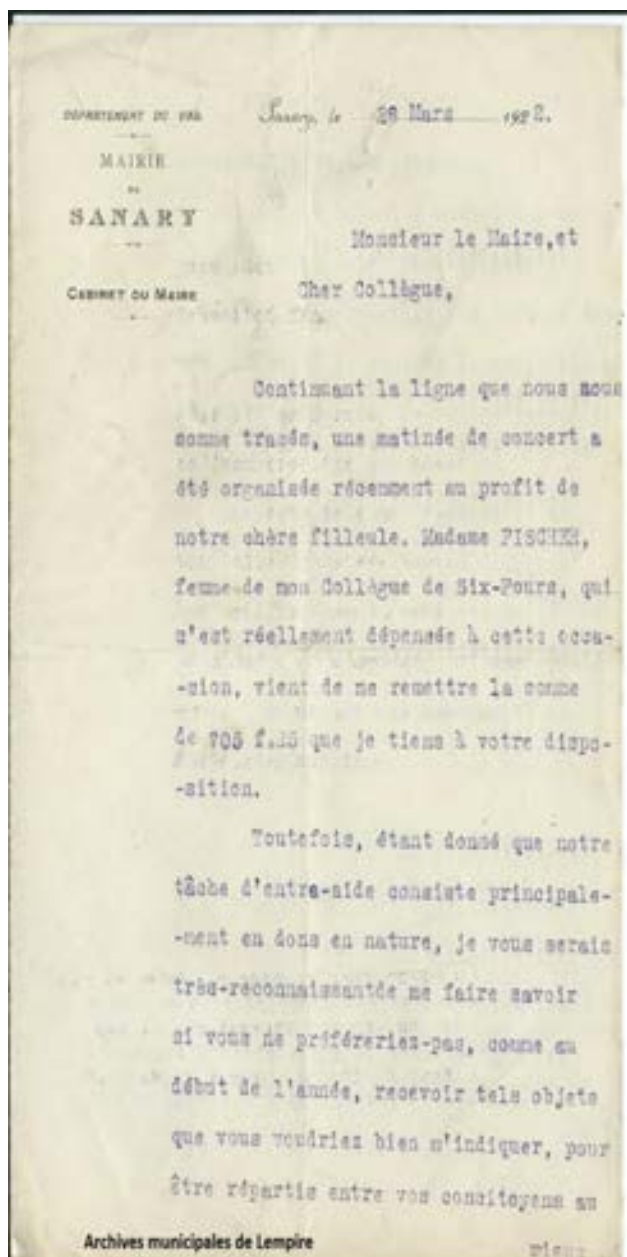
Archives communales de Lempire

1922

26 janvier - Les dommages de guerre causés aux édifices communaux civils et culturels n'étant pas très importants, la commune renonce à la consultation de la commission spéciale afin d'être fixé au plus tôt sur le montant des dommages.

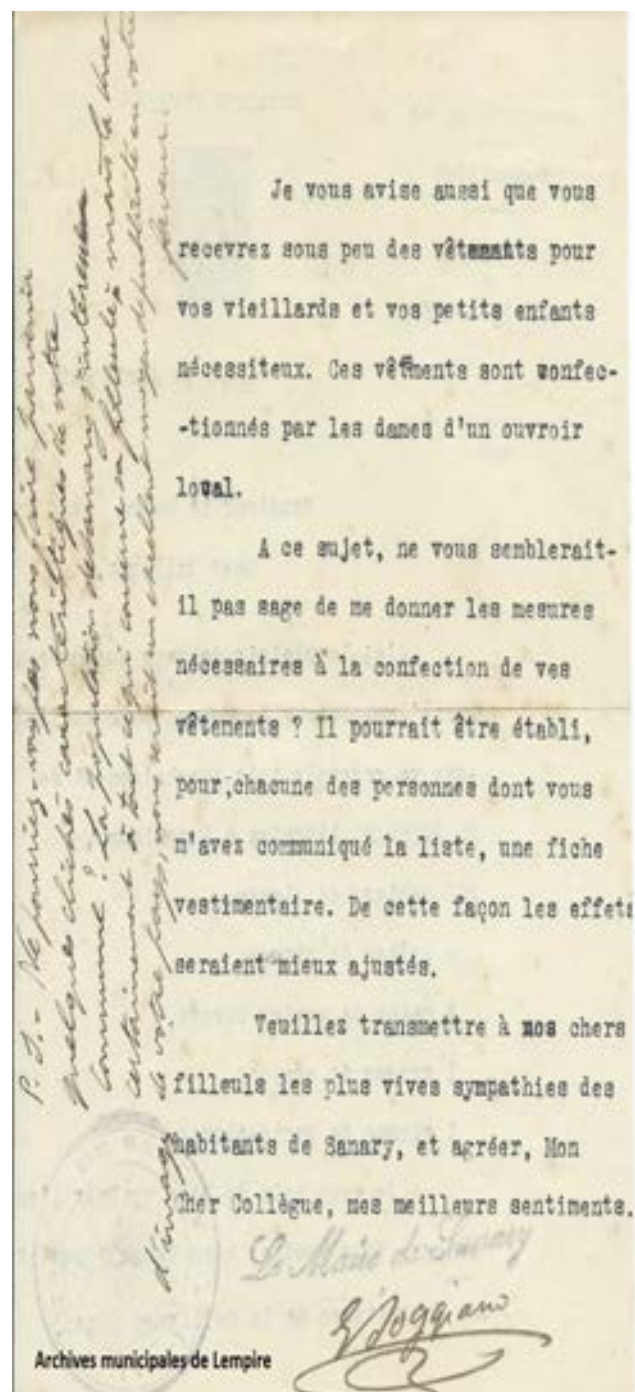
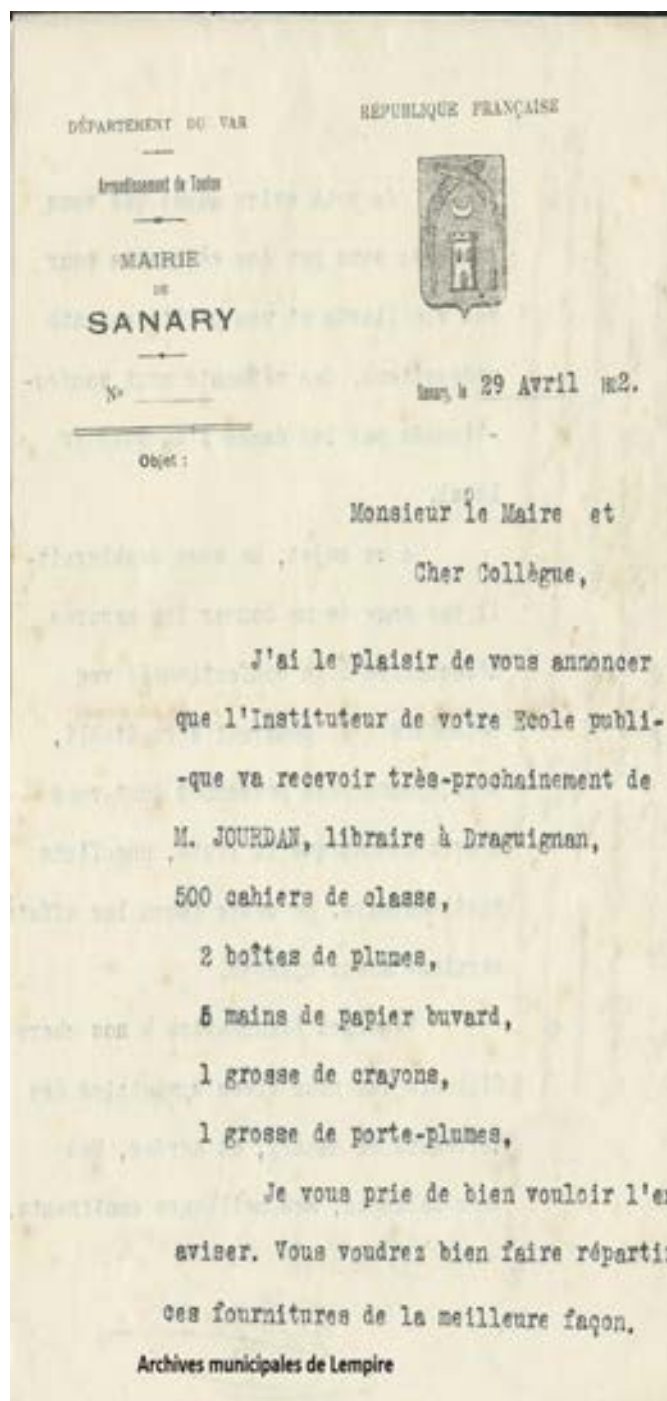
12 mars - Demande **urgente de la liquidation des dettes** contractées pendant la guerre pour que la commune ne paye plus les intérêts à 5 % des sommes dues.

28 mars - Courrier de M. Bogianno, la commune de Six-Fours s'associe à Sanary pour organiser des manifestations, participation de Mme Fischer épouse du maire de Six-Fours.



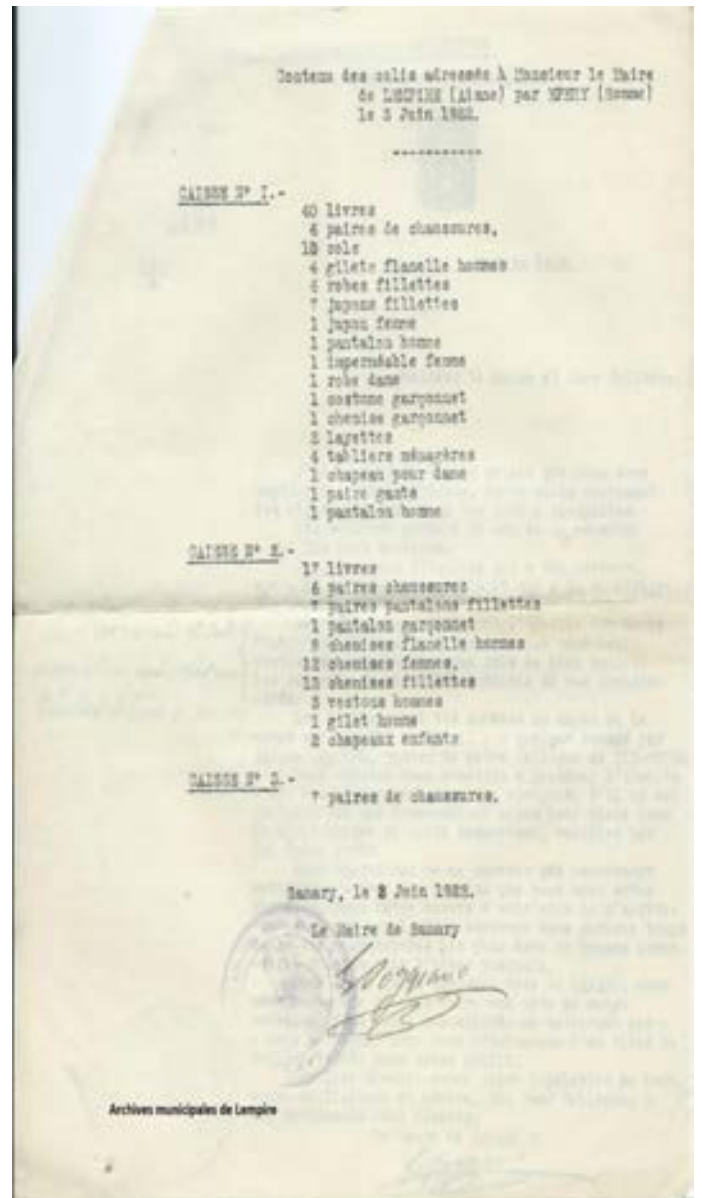
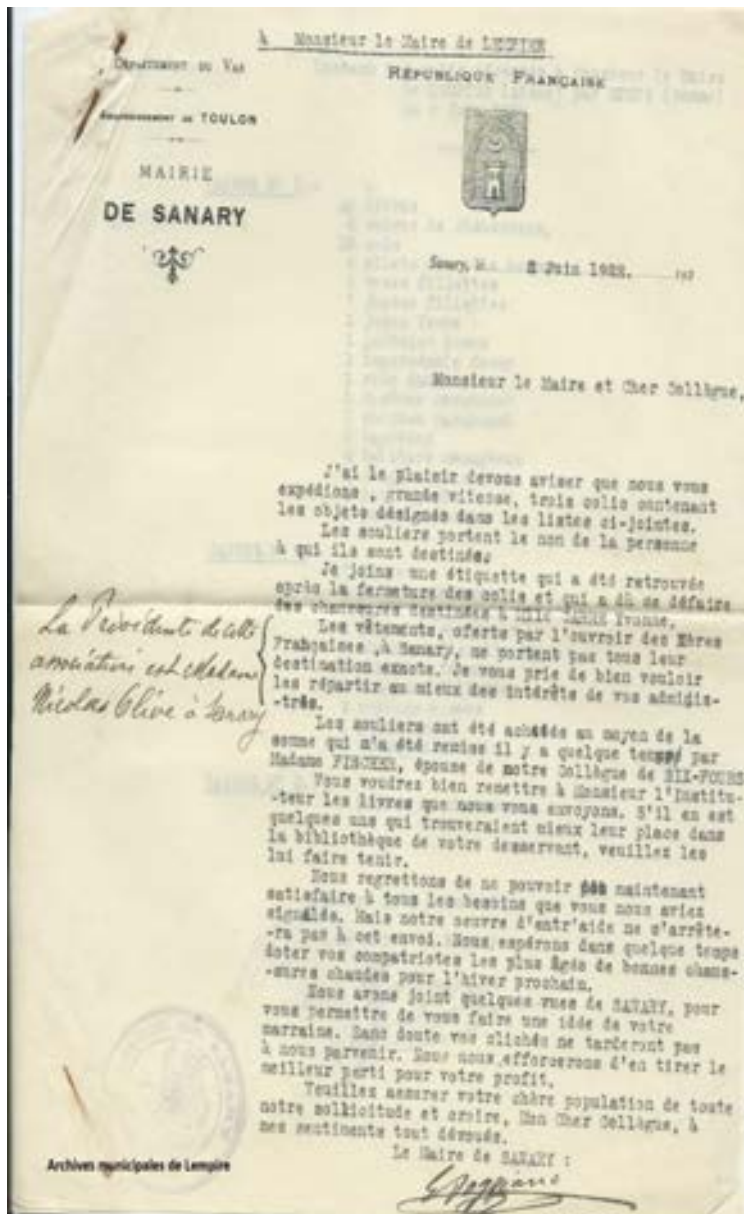
9 avril 1922 - Demande au Préfet pour une subvention de **10 645 Frs afin de solder les dettes.**

- Demande de concession d'énergie électrique par la Société Coopérative de Roisel à laquelle la commune s'est rattachée.



30 avril - Considérant que la population de la commune est essentiellement agricole, qu'il n'y a ni atelier, ni usine, que l'heure légale nouvelle gêne considérablement les travaux agricoles et ne présente que des inconvénients dans la vie communale, la commune demande à rester à l'heure normale c'est-à-dire de retarder de soixante minutes l'heure actuelle.

- Demande d'une avance de 5000 Frs sur les dommages de guerre afin de commencer de suite les travaux nécessaires pour que les puits communaux soient approfondis nettoyés complètement et remis en état de fournir comme avant la guerre



9 Juillet -La situation financière ne permettant pas de faire les expropriations et les rectifications nécessaires, la reconstruction des bâtiments communaux se fera sur leur ancien emplacement, aucune acquisition de terrain ne se fera en ce but.

Le 8 juillet 1922, vers 11 heures, M. Choin, se trouvait dans sa cour lorsqu'il aperçut une épaisse fumée sortant du toit de la baraque habitée par Edmond Carré lequel était allé faire des provisions au village.

S'étant approché, M. Choin remarqua que le carton bitumé et les panneaux de bois flambaient près du tuyau de poêle. Il enfonça la porte et monta dans le grenier, un seau d'eau qu'il jeta sur le feu lequel avait déjà détruit une partie de la toiture.

M. Choin descendit et donna l'alarme. Bientôt, arrivèrent des voisins qui s'employèrent à déménager les baraques voisines situées à deux mètres les unes des autres. Puis, vinrent les pompiers de Ronssoy,

Mais, la violence du vent était telle qu'il était impossible de conjurer le sinistre. Et en une heure à peine, les six baraques étaient réduites en cendres. Toute idée de malveillance semble être écartée.

M. Edmond Carré a subi un préjudice de 2500 francs, M. Choin 3000 francs, M. Edgard Defossez 2000 francs, M. Auguste Durieux 3000 francs et M. Léon Gorguet 3000 francs. Quant à Mme Ancelin, elle ne peut encore indiquer la perte qu'elle subit et qui est également élevée. Tous sont assurés.

Les six baraques appartenaient à l'Etat. Elles avaient été édifiées sur des terrains communaux pour des familles nombreuses.

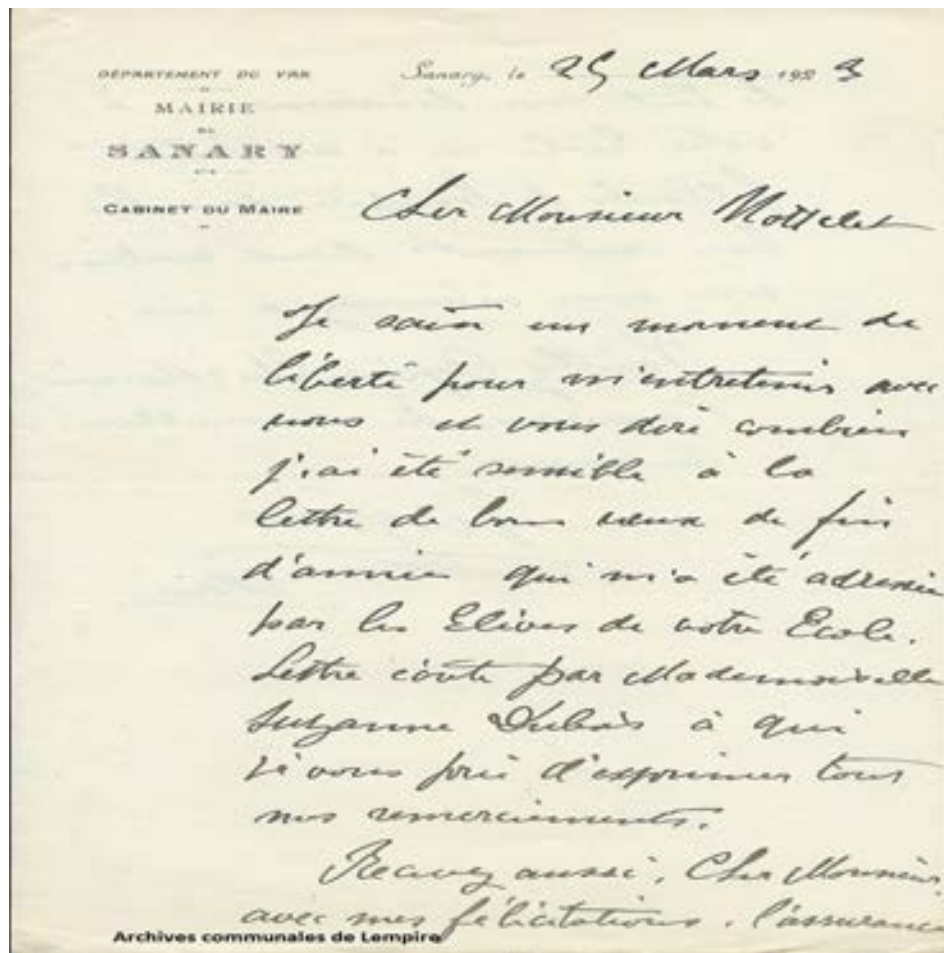


5 novembre - Demande d'une subvention de 5040 Frs afin d'envisager les travaux pour supprimer le double tournant situé sur le chemin de grande communication de Roisel à Fourmies, de **raccourcir ce double tournant**.

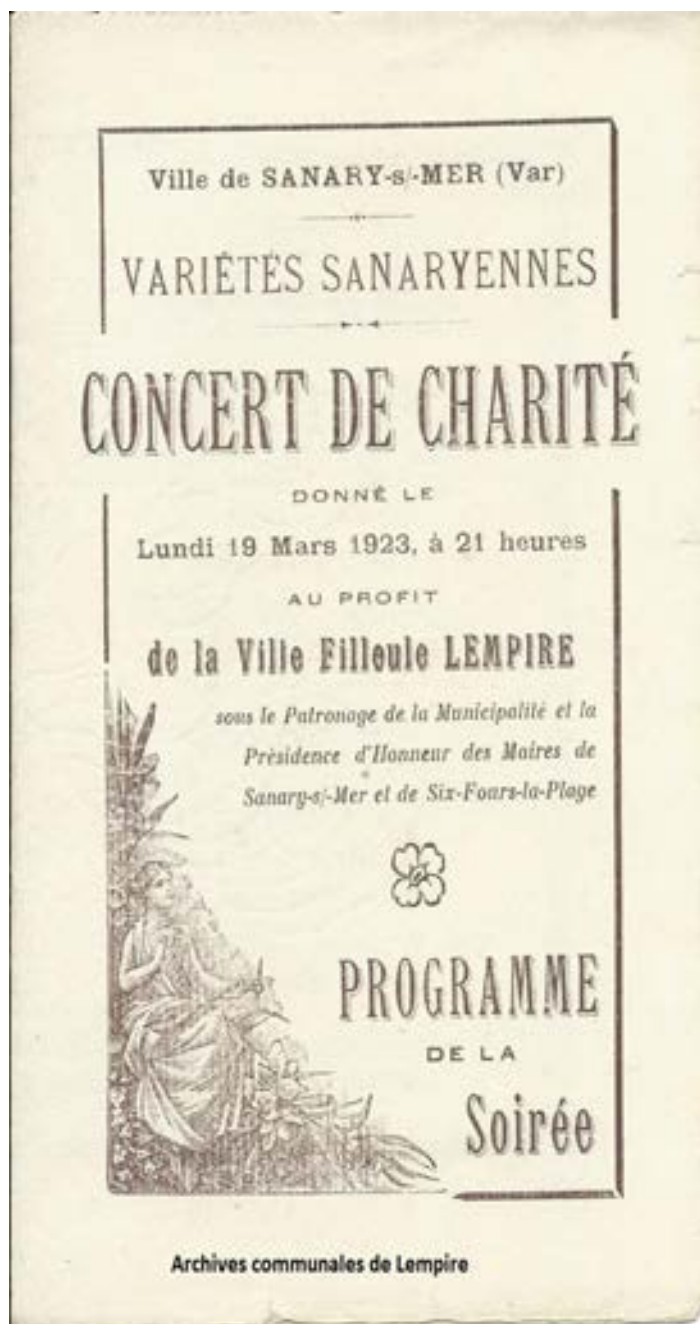
- Réclamation pour le **paiement du ravitaillement** fourni pendant la guerre.

25 décembre - La fête patronale de la commune étant le 2ème dimanche de septembre c'est à dire pendant les vacances scolaires, le congé du lendemain sera reporté à une autre date. La fête de la commune limitrophe du Ronssoy est au mois de juin, les enfants ont l'habitude de manquer en classe le lundi de cette fête. Aussi, le lundi de la fête du Ronssoy sera congé aux élèves de l'école de Lempire.

1923

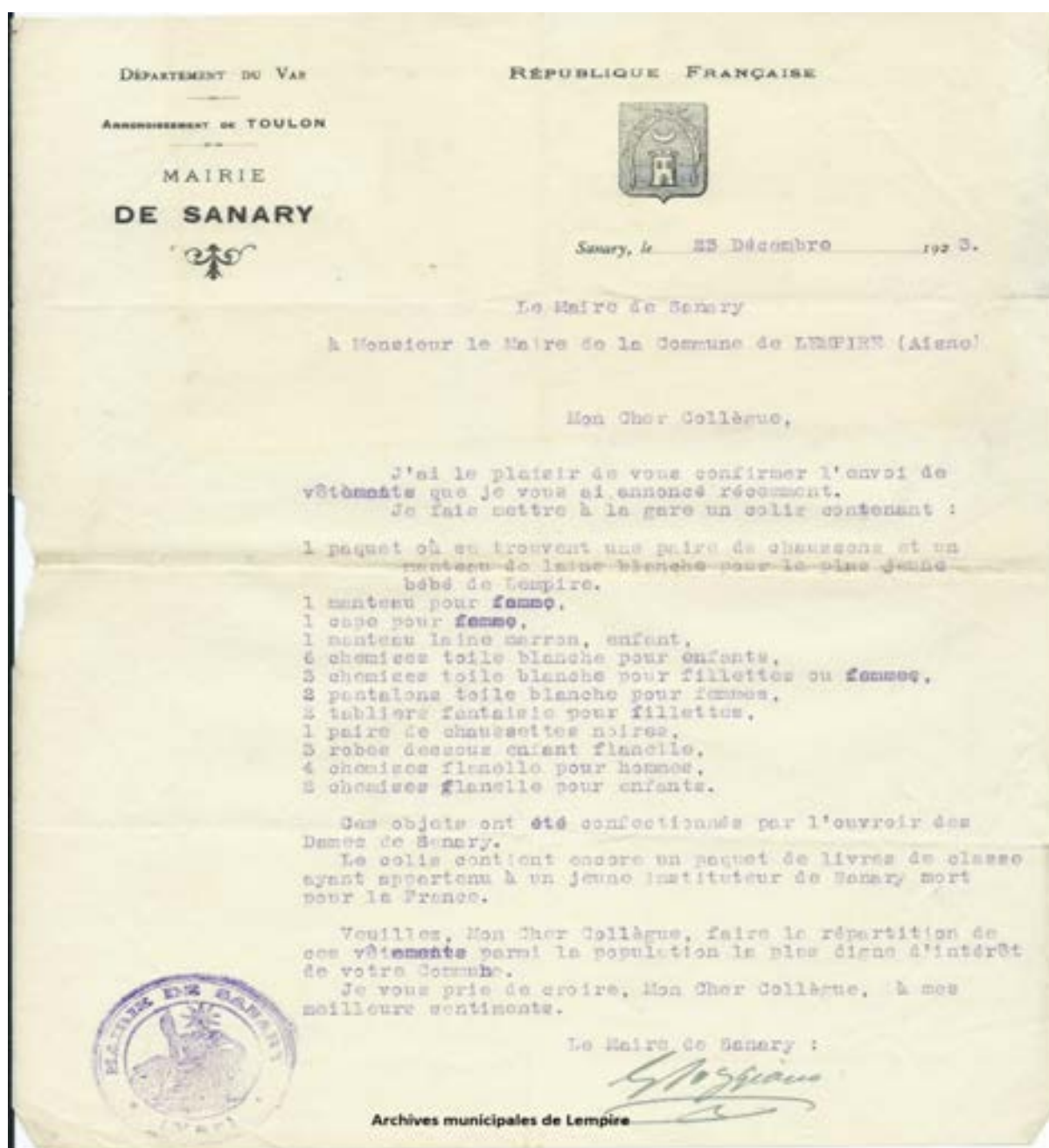


23 février - Commande à la Société Electrique de Roisel de 5 lampes destinées à l'éclairage des rues dans le village



5 mai 1923 - M Woog ne répondant pas au courrier du 18 avril dans lequel il lui était demandé l'établissement de deux croquis de nouveaux projets de bâtiments communaux et le montant des sommes qui lui sont dues, M. Woog est invité de la façon la plus formelle d'envoyer dans un délai de 10 jours, les documents demandés. **Passé ce délai, il ne sera plus considéré comme l'architecte de la commune.**

- 8 Juillet 1923** Désignation de l'architecte M. Coville pour diriger les travaux de reconstruction des bâtiments communaux, en remplacement de M. Woog.
- 26 Août** - Comblement d'une sape sous l'ancienne mairie pour permettre la reconstruction.
- 14 Octobre** - Approbation des plans de M. Coville (reproduction exacte d'avant la guerre).
- 9 Décembre** - **Demande de remboursements des dettes pour ravitaillement.**



LE CAFÉ DU MUTILÉ

En 1923, le café Ancelin ou café du Mutilé est tenu par Emilienne Ancelin. Emilienne est née à Vendhuile. Elle y a épousé le 16 mars 1907, Anaclet Ancelin, un jeune homme de Lempire aux cheveux roux et aux yeux bleus. Anaclet est le neveu de Melle Odile Ancelin qui était la débitante de boissons agressée en 1906.

En 1907, le couple est journalier. La famille s'agrandit avec la naissance de Anaclet Arthur, le 2 novembre et avec Emilien le 28 juillet 1914.



Anaclet est mobilisé le 4 août 1914 au 87^{ème} régiment d'infanterie. Blessé le 15 septembre 1914, à la jambe gauche, à Servon en Argonne puis le 13 avril 1915, à Vailly, à quelques kilomètres du Chemin des Dames, au genou droit avec fracture de la rotule, il est réformé le 24 novembre 1916 pour impotence complète du quadriceps avec une gratification de 400 frs.

La guerre terminée, la famille se réinstalle à Lempire. Anaclet est dans l'incapacité d'exercer son travail de journalier, il devient facteur intérimaire quelques temps. Quant à Emilienne, elle est la tenancière du débit de boissons Ancelin qui affichera le nom de Café du Mutilé.

Petit à petit, l'état de santé d'Anaclet s'aggrave, il décède le 28 octobre 1925. Emilienne gère encore le café quelques années, loge des pensionnaires comme Robert William Creak, ouvrier jardinier américain.

Au recensement de 1936, Emilienne n'habite plus Lempire. Elle a quitté le village. Le café du Mutilé n'existe plus et devient l'habitation d'une autre famille.

Ainsi va la vie et c'est ainsi que se termine l'histoire du café du Mutilé, d'Anaclet et d'Emilienne, d'une famille de Lempire du temps passé.

1924

Janvier 1924 - Vote pour la subvention pour la ligne d'autobus St Quentin Lempire, demande de service journalier aller et retour.

Avril - Invitation à M. Coville de modifier les devis des bâtiments à reconstruire.

AB

PRÉFECTURE
DE L'AISE

SERVICES ADMINISTRATIFS

RECONSTITUTION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL,
PERSONNEL
ET COMPTABILITÉ

BUREAU

N° 8456

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Lempire, le 18 JUIN 1924

Le Préfet de l'Aisne

à Monsieur le Maire de LEMPIRE

*Demande croquisé par lettre en date du 12-6-24
à M. le Receveur
au catéchisme.*

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il résulte des renseignements statistiques tenus à ma Préfecture, que votre Commune aurait reçu, au titre de dons, une somme globale de 12.010 frs 80, se décomposant comme suit:

Don de Miss ARMCKONG	2.000 frs
-d°- M. HACHOUSE	1.142 frs 75
-d°- M. NEWTON	1.000 frs
-d°- Anonyme	1.000 frs
Commune de SAVARY - 2/10/22	560 frs
-d°- -d°- 30/3/23	1.000 frs
-d°- -d°- 31/7/23	560 frs
-d°- SIX POURS 16/10/22	3.002 frs 05
-d°- -d°- 15/4/23	1.500 frs
Département du CHER 4/2/24	246 frs
soit au total..... 12.010 frs 80	

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire savoir si tous ces fonds ont bien été reçus.

Le Préfet,
POUR LE PRÉFET DE L'AISE
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Archives communales de Lempire

Août - Demande de rebordage des propriétés (bornes disparues suite à la guerre, enlevées soit par les travaux agricoles opérés par les Allemands, soit par les travaux militaires d'attaque et de défense (tranchées), soit par les bombardements incessants. Le territoire de la commune ayant été de mars 1917 à mars 1918, le point extrême de l'avance anglaise sur Cambrai, les premières lignes allemandes et anglaises se trouvant sur le territoire de la commune.

Décembre - Relance pour les dettes de guerre non réglées

1925

Janvier - Projet de rattachement de Lempire au Ronssoy pour un projet commun de distribution d'eau

Mai - Election du Maire : M. Flament élu Maire, Gosset Léon Adjoint

Le 23 mai, vers 15h30, M. Dureux Gaston, 44 ans, tisseur à Lempire était en train de travailler dans son logis lorsqu'une détonation assez forte se produisit faisant trembler les carreaux du village. Au même moment, un bloc de plomb de 4 kg environ vint s'abattre à moins de 3 mètres du seuil de M. Dureux.

Ce dernier avait remarqué que l'explosion s'était produite dans la cour d'un nommé Colnay Jules, 55 ans, coquetier et dont l'habitation est située à plus de 35 mètres de la maison de M. Dureux. Le brave tisseur alla chercher le garde-champêtre du village et les deux hommes se rendirent chez M. Colnay. Ce dernier était absent, seul son fils Kléber, 24 ans, manœuvre, était là.

Le jeune Colnay, aux reproches que lui fit M. Dureux s'emporta et l'insulta grossièrement.

Les gendarmes furent prévenus et interrogèrent le père Colnay qui leur déclara qu'en effet, l'explosion s'était produite dans sa cour. Il ajouta qu'il croyait que cette explosion était due à un détonateur entassé dans une planche.

Mais il nia de la façon la plus formelle avoir fait fondre des fusées d'obus pour en extraire le plomb.

Les gendarmes perquisitionnèrent et découvrirent dans une buanderie 25 kg de morceaux de plomb provenant de fusées d'obus démontées ainsi que trois fusées non éclatées. Procès-verbal a été aussitôt dressé à Colnay père et fils.

Comme on le voit, malgré les nombreux accidents dus aux engins de guerre, il existe toujours des imprudents qui osent encore les manipuler.



La reconstruction

Le 12 décembre 1925, M. Robert Gyselinck, 30 ans, cultivateur, tirait sur des corbeaux avec un vieux fusil. Soudain, l'arme éclata et le malheureux cultivateur en reçut la charge dans le front. M. Gyselinck fut transporté en toute hâte, à l'hôpital de Saint-Quentin où on constata qu'il avait le crâne brisé et on dut le trépaner. Son état est assez grave.

1926

Avril - Adhésion à la Sté Coopérative de reconstruction des églises du diocèse de Soissons à qui sera confié la reconstruction de l'église.

Le 21 avril, en nettoyant un de ses champs, M. Arsène Cavrot, cultivateur, trouva des obus. Au lieu de les mettre sur le terrain du voisin ou sur le bord de la route comme cela se fait d'habitude, M. Cavrot voulant éviter que des accidents se produisent, rapporta les engins chez lui et attendit le passage du récupérateur de la commune pour les lui livrer.

Mais, les gendarmes passèrent les premiers et dressèrent un procès-verbal au cultivateur pour récupération illicite. M. Cavrot est acquitté et c'est bien jugé.

Le six novembre, M. Legros Arthur se trouvait au débit Cabuzel, au Ronssoy, en compagnie de camarades. Une discussion éclata entre Courtois Georges du Ronssoy et un individu de Lempire, nommé Lecocq Henri. Ce dernier était sorti du débit, on le croyait reparti, quand à la sortie du cabaret à l'heure réglementaire, on l'entendit crier : « Sortez donc tas de fainéants ». En même temps, une brique atteignait M. Legros au-dessus de l'oeil gauche. Plainte a été portée.

1927

20 Janvier - Demande de mise en adjudication de travaux de forage d'un puits.

- De nombreuses plaintes au sujet du mauvais état de la route. Les accotements n'ont pas été arrangés depuis l'armistice empêchant les eaux de pluie de suivre leur cours régulier et les obligeant à s'écouler sur la chaussée, creusant des ornières qui ont été réparées imparfaitement qu'une fois.

16 Février - Mme Colnay Jules née Lefèbvre Jeanne décorée de la médaille d'or de la famille française, 10 enfants.
- Mme Boitel Louise, médaille d'argent, 8 enfants
- Mme Dureux Hubert, médaille d'argent, 8 enfants
- Mme Cardon Albéric, médaille de bronze, 6 enfants

23 Juillet Malgré une lutte acharnée et coûteuse contre les rongeurs, ceux-ci par suite de la rapidité de leur multiplication continuent leurs ravages. Les récoltes ont été entièrement détruites avant le printemps et même au moment de la levée des semences si bien que les agriculteurs ont été obligés de pratiquer jusqu'à deux réensemencements, produisant des pertes de main d'œuvre, de temps et de semences. Les luzernes, trèfles et autres légumineuses ont été totalement détruits par ces rongeurs et aucun fourrage n'a pu être récolté si bien que les cultivateurs n'auront pas de nourriture à donner à leurs animaux pendant l'hiver prochain.

Les terresensemencées en betteraves sont de plus en plus envahies par ces rongeurs. La culture dans la commune subit de ce fait en ce moment une crise redoutable et met les cultivateurs sinistrés qui subissent ces pertes énormes dans l'impossibilité de payer leurs contributions. Un appel est lancé au Préfet de l'Aisne et au Ministre de l'agriculture sur ce fléau qui menace de devenir un danger public.

31 août 1927 - La commune de Lempire demande un garde-cantonier. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

20 Novembre - Acquisition de l'horloge municipale à M. Henry Lepaute, fabricant d'horloge à Paris.

9 Décembre - Création d'une cabine téléphonique dans la commune. Suzanne Dubois est nommée porteuse des messages de téléphone.



Ouvriers de la reconstruction

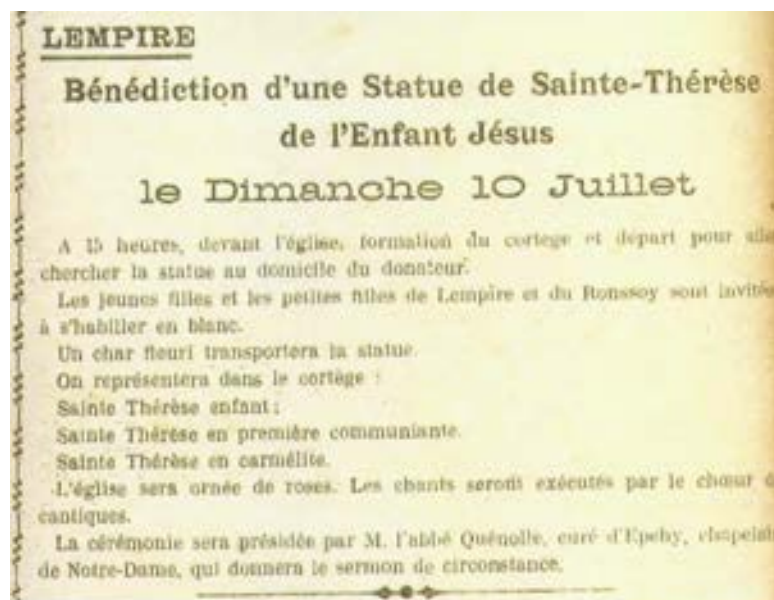
SAINTE-THÉRÈSE



LE GROUPE PAROISSIAL LE RONSSOY-LEMPIRE

Les malheurs des temps ne permettent pas de donner un prêtre à chaque paroisse mais les trois paroisses qui nous sont confiées, nous sont également chères. La commune de Lempire, contigüe à celle du Ronssoy, forme avec cette dernière un groupe paroissial, dirigé de même façon et entraîné du même pas. C'est ainsi que Lempire est associé à toutes les cérémonies religieuses, à toutes les séances récréatives, à toutes les conférences catholiques du Ronssoy. L'abbé Desgranges, Jacques Debout, M. le Vicaire général Devaux, pour ne citer que ces trois noms, sont venus pour les paroissiens, également convoqués, du Ronssoy et de Lempire. Le chœur de cantiques est composé des jeunes filles et les catéchismes groupent les enfants de l'une et de l'autre paroisse.

Cependant, dans la chapelle provisoire, nous célébrons les mariages, les funérailles, des messes en semaine et un certain nombre de solennités que nous multiplierons toujours avec plaisir.



Chers paroissiens de Lempire, mon dévouement vous appartient comme je le suis des autres paroisses, je suis fier d'être votre curé.

Et comment n'en serais-je pas fier après la fête magnifique que vous avez organisée en l'honneur de la petite sœur Thérèse de l'Enfant Jésus.

C'est, en effet, avec un entrain qu'on peut, sans exagération, qualifier d'enthousiaste, que toute la population catholique de cette charmante commune s'est employée à préparer la cérémonie du 10 juillet.

Disons d'abord, que M. le Maire donnant l'exemple, a été le principal artisan du succès, en faisant recouvrir la toiture de l'église, réparer les fenêtres, repeindre la porte et en s'associant à tant de manières à nos préparatifs et à la fête elle-même.

Et c'était merveille de voir sous la direction de M. Legros, toute une équipe de travailleurs et de travailleuses bénévoles orner l'autel et les statues et suspendre à travers toute la chapelle de nombreuses guirlandes de roses. Notre petite église provisoire en était toute transformée. Elle avait revêtu pour le grand jour, une parure de fête, toute de fleurs qu'elle ne connaîtra jamais plus.



Sainte-Thérèse est représentée par Solange Pommez, 1^{ère} en haut à gauche Maria Vandevivère,, 2^{ème} rang à droite Odette Vandevivère sa sœur, le petit garçon à la casquette est Robert Flament, la petite fille à sa gauche est sa sœur Jacqueline.

Je me félicite d'avoir décidé qu'on irait en procession chercher la statue de Sainte Thérèse au domicile des personnes généreuses qui en ont fait don à l'église, M. et Mme Legros.

Ce fut l'occasion d'un très beau cortège qui mit le village en liesse un honneur public. Sainte Thérèse y était figurée au milieu de fillettes et de jeunes filles vêtues de blanc. Enfin, venait la statue debout sur un char fleuri, attelé de deux superbes chevaux, mis à notre disposition par M. Armand Flament et qu'il conduisait lui-même.

La statue, très belle, est déposée sur un gracieux piédestal, œuvre de M. Legros. A ses pieds, des fleurs, des lumières... Et voici que la foule se presse dans la petite chapelle, toute parée de roses. Le chant des psaumes s'élève, exécuté par la chorale des jeunes filles soutenue par Armand Moiret, notre chantré du Ronssoy. Et M. l'Abbé Quenolle, qui préside la cérémonie, prend la parole. Il raconte la vie de Sainte Thérèse. Et sa harangue instruit, émeut, entraîne. Sainte Thérèse sera, grâce à lui, plus connue et mieux aimée.





Je n'ai qu'à laisser parler mon cœur pour remercier la belle assistance et tous ceux qui ont concouru au succès de la cérémonie. En exprimant notre reconnaissance à M. et Mme Legros, il me faut bien évoquer le douloureux souvenir de leurs deux enfants, rappelés à Dieu, et tout le monde s'associe au « De Profondis » chanté à leur intention. M. le Curé d'Epehy bénit la statue.

Quelques cantiques, quelques beaux chants latins. C'est tout.



Demain, les roses
seront flétries, la chapelle
n'aura plus de parure mais
la piété éclore en ce grand
jour de fête, est une fleur
qui souhaitons-le, ne se
fanera

1928

Le 6 octobre, surpris par les gendarmes en flagrant délit de vagabondage, à Lempire, Gustave Lefèvre 60 ans s'entend condamner à un mois de prison.

1929

19 Mai

- Election du Maire : Choin Jules, Maire
Delamarre Charles Adjoint

DÉPARTEMENT DE L' AISNE
ARRONDISSEMENT DE St QUENTIN
CANTON DU CATELET
COMMUNE DE LEMPIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ordre du tableau. 192

1^{er} tour.

31-8-1890	1. Delamarre Charles	45 voix
9-5-1876	2. Choin Jules	40 voix
14-7-1864	3. Binan Théophile	37 voix
7-9-1893	4. Heluin Emile	37 voix
24-5-1875	5. Vasseur Georges	36 voix
26-7-1888	6. Carrot Arsène	33 voix
9-6-1885	7. Flament Armand	30 voix
<i>2^e tour.</i>		
10-5-1874	8. Delaigle Victor	36 voix
24-12-1874	9. Degroise Gustave	35 voix
4-5-1896	10. Coquet Fernand	30 voix
<i>Doyen d'âge M. Binan Théophile 64</i>		

Archives communales de Lempire

1930

Le conseil municipal décide la construction dans la cour de la maison commune, d'un trottoir en briques allant de l'entrée de la maison commune à la porte d'entrée de la cour, l'achat d'une pompe à incendie avec tous ses accessoires, la construction dans la cour de la maison commune d'un bâtiment pour loger la pompe à incendie à la place d'étables démolies par faits de guerre, l'acquisition d'un brancard mortuaire, d'un harmonium pour l'église, d'un calorifère pour l'église, la pose de fenêtres, d'une porte à la salle des fêtes préau et que le presbytère ne sera pas reconstruit.



DÉPARTEMENT DU VAR
Arrondissement de TOULON
CANTON D'OLLIOULES
MAIRIE
DE
SANARY-SUR-MER
TELEPHONE N° 5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sanary-sur-Mer, le 2 janvier 1930

Le Maire de SANARY-sur-MER,
à Monsieur NOTTELET, Instituteur,
à LEMPIRE

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 21 décembre et celle si affectueuse de vos jeunes élèves. Je vous en remercie bien sincèrement et je vous prie d'en remercier vos charmants et gracieux écoliers. Assurez-les de notre dévouement et de toute notre affection paternelle. Ce que leur Mergaine fait pour eux, elle le fait bien volontiers pour qu'ils s'attachent à leur patrie reconstruite et aménagée dans de bonnes conditions.

J'ai pu comme les années précédentes leur adresser cinquante francs pour les fêtes de la Noël; je pense qu'elle vous est parvenue et qu'elle a fait quelque bien aux plus malheureux.

En ce qui concerne votre Eglise dont vous me communiquez le croquis, je m'occupe de trouver quelque argent pour l'installation de vitraux assortis. J'ai demandé à notre bon curé de vous aider aussi. Je suis sûr qu'il le fera de grand cœur.

Avez-vous pu réaliser l'installation de l'eau potable ? Votre Mergaine s'intéressera toujours à votre prospérité.

Croÿez, Cher Monsieur, à mes meilleurs sentiments.

Le Maire de Sanary-s-sur-Mer :

Archives municipales de Lempire

26 Août

- Reconstruction de l'église par l'entreprise Vilain de Villers-Faucon
Page 88

28 Août 1930

- Élection du Maire : Georges Vasseur
Adjoint : Héluin

1931

24 octobre

Par suite de l'incorporation dans le circuit de la poste automobile rurale de Roisel de la commune de Lempire, les correspondances adressées à cette localité doivent porter la souscription « Lempire » par Roisel (Somme) et non plus par Epehy (Somme) comme actuellement.

9 avril

- Consolider la salle des fêtes servant de préau

Le 12 septembre, Guidé Nestor, 23 ans et son frère Eugène, entrepreneurs de transports à Villeret, étaient allés le 30 août à Lempire assister à un concours d'arbalétriers. Le soir venu, Guidé Nestor eut l'idée d'aller voir si personne n'avait touché à la voiture qui l'avait transporté. Au moment où il s'en approchait, un nommé Vasseur Lucien, 29 ans, chauffeur et rival commercial de Guidé, aurait été surpris sous le capot. Avant que Guidé Nestor ait eu le temps de lui demander les raisons de cet acte, Vasseur aurait envoyé un violent coup de poing à Guidé. L'atteignant à l'œil droit. Guidé étant tombé sur le coup, Vasseur l'aurait piétiné puis lui aurait tordu les jambes.

Vasseur, interrogé, nie les faits et prétend avoir été provoqué par son adversaire.



*Serge Guidé fils de Eugène dans le car familial
(ligne Lempire-St Quentin)*

1932



30 Avril - Marché de gré à gré
pour la fabrication des bancs de l'église par
M. Bilz Edouard de Epehy

LA MUSE DE L'EMPIRE



1 Mlle Paulette Colnay, muse de Lempire, du Canton du Câtelet et de Haute-Picardie, entourée de ses demoiselles d'honneur.

L'élection de la muse de Haute-Picardie 1928 qui a eu lieu ce jeudi soir 21 mai, a été l'occasion d'une brillante manifestation artistique dont le décor harmonieux du Palais d'Eté ne pouvait qu'accentuer le succès.

Malgré le mauvais temps qui incitait peu les gens à sortir, surtout la nuit, la salle était fort honorablement garnie.

Toutes les personnalités étaient présentes. Mlle Nogent, muse de Haute-Picardie 1927 et ses demoiselles d'honneur présidaient la cérémonie.

Les muses de 1927 étaient là également dans leurs fraîches toilettes de bal. Il y avait aussi les belles petites muses de cette année et leurs petits cœurs battaient bien fort ! Vous comprenez l'émotion...

Et ce fut le grand moment. Les musiciens se retirèrent gravement et le vieux rideau rouge se leva dans un décor merveilleux. La scène avait été transformée en une féérique pergola dans laquelle les rayons des feux électriques se jouaient, se pourchassaient à travers les fleurs et les feuilles tremblantes. Dans le fond, toute menue, fleur parmi les fleurs, le sceptre à la main, Mlle Nogent souriait de toutes ses dents blanches...

Elle avait à ses côtés ses gracieuses compagnes d'hier et les candidates. Les cinq quartiers de la ville de Saint-Quentin et les cantons de Vermand, de Ribemont, du Câtelet, de la Fère et le bourg de Gauchy étaient représentés.

Les candidates défilèrent sur la piste et le jury se retira dans une salle bien close pour y délibérer.

Une heure après, les résultats étaient connus. C'est à Melle Paulette Colnay, muse du canton du Câtelet, muse de Lempire, que revenait l'insigne honneur de représenter le Vermandois et la Haute-Picardie lors des prochaines fêtes du printemps. Le choix n'était pas des plus mauvais. Melle Paulette Colnay est une jolie blonde que l'on considère à Lempire comme une petite fée.

Le cérémonial habituel se déroula ensuite. Melle Nogent prononça quelques mots, Melle Colnay prêta serment et ce fut la remise des diadèmes, des écharpes et des bouquets.

La soirée prit fin sur une « boulangère » endiablée.



LA PROCLAMATION DE LA MUSE DE HAUTE-PICARDIE

En ce beau dimanche de Pentecôte du 2 juin 1928, les Saint-Quentinois durent se réveiller bien heureux car le soleil, en l'honneur sans doute, des Muses de Picardie ou peut-être par simple caprice, brillait de son plus vif éclat. Ah ! Qu'il faisait bon vivre et se prélasser dès le matin dans l'attente de ces fêtes superbes. Vers 9h 30, la foule se faisait déjà dense sur la place de l'Hôtel de Ville, tandis que les abords de la gare étaient noirs de monde.

Selon l'horaire prévu, débarquant du rapide, la musique du 46^{ème} avec tous ses cuivres dont les ors étincelaient au soleil, précédée de ses chefs et sous-chefs distingués, était accueillie sur le quai par les personnalités officielles et conduite pour se restaurer au buffet de la gare.

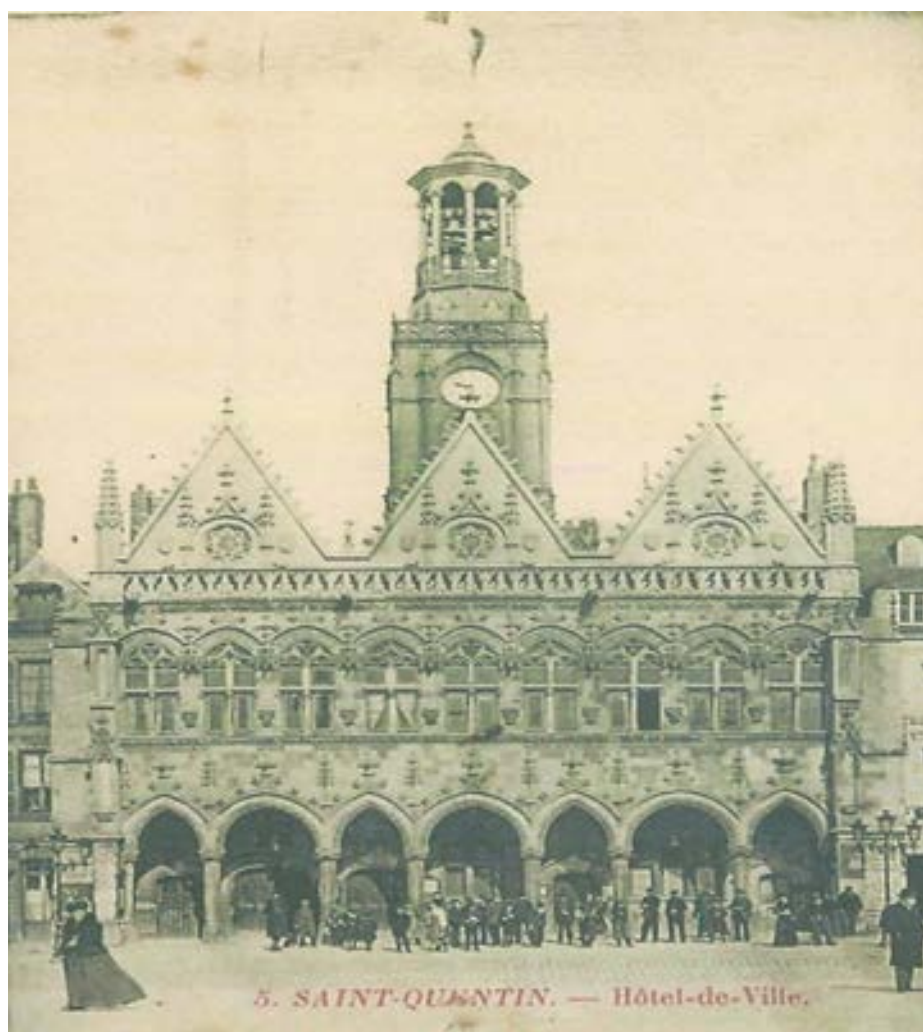
A 10h 20, entraînant la foule derrière eux, aux accents vibrants de leurs pas redoublés, les jeunes et excellents musiciens, escortant les voitures des Muses, venues à leur rencontre, entament la côte de la rue d'Isle au pas de chasseur. A 10h 30, on parvient à l'hôtel de ville où dans la belle salle des mariages, toute ornée de fleurs blanches et de plantes vertes, M. Dutilleul, remplaçant M. le Maire, souffrant, accueille les quatre Muses, toutes émues et leur suite et prononce alors une charmante allocution de circonstance puis remet aux gracieuses élues de superbes gerbes de fleurs, hommage de la Municipalité.

De l'Hôtel de Ville, le cortège se rend au théâtre municipal où doit avoir lieu au balcon du premier étage, la proclamation solennelle et le couronnement de la Muse de Haute-Picardie, incarnée comme on le sait par la toute gracieuse et charmante Melle Paulette Colnay de Lempire qu'entourent Melle Roberte Petit de La Fère et Gilberte Chopin du secteur de Saint-Jean, ses demoiselles d'honneur.



Les joues rosées par l'émotion, Melle Colnay et la Muse régnante Melle Nogent, après avoir reçu les présents généreux du Syndicat d'Initiative, prennent place sur le balcon, entourées de leurs charmantes compagnes, muses des différents secteurs de Saint-Quentin.

C'est alors que la voix mystérieuse du haut-parleur prononce les paroles sacramentelles. Sceptre, couronne, manteau sont échangés et la foule applaudit longuement tandis que les petites reines d'un jour inclinent gracieusement la tête et sont saluées d'une vibrante Marseillaise.



LES SEPT NOCES D'OR DU RONSSOY



Le joli village du Ronssoy, qui s'allonge à l'orée du département, au milieu d'une plaine féconde, fêtait en ce dimanche 24 août 1930, les noces d'or de quatorze vieillards, tous à une exception près, enfants du pays qu'ils ne voulurent jamais quitter.

La grâce déclinante d'un été voulant finir en beauté créait une atmosphère de joie quiète en parfaite harmonie avec le bonheur tranquille qui se lisait sur le visage des braves gens qu'on fêtait.

M. Vallart, Maire, entouré de son Conseil municipal les accueillit avec toute sa charmante affabilité devant la maison commune.

On ne perdit point de temps en de vaines paroles. Au moment prévu, à 15 heures, les jubilaires montèrent presque allègrement, (à l'exception d'un seul qui dut accepter en plus du bras de sa compagne, celui d'un conseiller), l'escalier de la mairie dont le vestibule avait été orné avec un goût parfait par M. et Mme Gely, les dévoués instituteurs du Ronssoy.

Dans la grande salle du Conseil municipal où une plaque de marbre rappelle la mémoire de l'ancien maire, M. Lecomte, décédé dans l'exercice de ses fonctions pendant l'occupation allemande, une table avait été dressée. Des gerbes de fleurs fraîchement coupées voisinaient avec les pyramides de biscuits, les bouteilles de champagne et les boîtes de cigares.

Le maire et les conseillers se placèrent derrière cette table pendant que les époux s'asseyaient en demi-cercle, l'un près de l'autre, attentifs, contents, heureux...

Adhémar LOUTTE et Hortense BOULARD, mariés au Ronssoy le 9 novembre 1878
Albert ROULAND et Orpha NAMONT, mariés au Ronssoy le 3 novembre 1877
Alcide MARIÉ et Marie LARGILLÈRE, mariés au Ronssoy le 28 octobre 1878
Charles CROQUET et Olympe PRONIER, mariés au Ronssoy le 1^{er} juin 1878
François NAMONT et Uranie CENSIER, mariés au Ronssoy le 20 mai 1878
Henri TAVERNIER et Marie DUBOIS, mariés à Lempire le 28 mai 1879
Liévin LANTÉ et Jeanne GRAFTE, mariés au Ronssoy le 13 mai 1872

A l'exception de Mme Loutte qui est née à Thiepval en 1856, les héros de la petite fête sont tous originaires du Ronssoy ou de Lempire, petite commune voisine et qui fait partie du département de l'Aisne.

Mme Namont, détient le record de jeunesse, toute relative, avec 68 printemps. Elle n'avait que 16 ans quand elle épousa au Ronssoy, François Namont son aîné de 6 ans.

Le doyen des braves gens que l'on fêtera bientôt est M. Liévain Lanté qui va entrer dans sa 81^{ème} année.

Les 14 époux ont donné 19 enfants à la France. Trois sont morts pour elle au cours de la dernière guerre.

A l'exception de M. Croquet, ouvrier agricole, tous les vieillards dont se composent ces sept ménages étaient tisseurs (un seul était navetier)

Quand ils furent installés, de charmantes fillettes de l'école communale, tenant chacune des brassées de fleurs se placèrent debout derrière chaque couple. En quelques secondes, ce qui restait de disponible dans la salle du conseil s'emplit d'une foule de curieux venus des quatre coins du village. Le brave Moulineaux, le doyen de la localité, qui porte avec une verdeur extraordinaire ses 89... hivers était là au premier rang.

M. Vallard, ayant déclaré ne pas vouloir troubler la simplicité de cette fête, simplicité qui correspondait aux habitudes et aux sentiments de ses hôtes vénérables, leur adressa cependant des paroles empreintes de la plus sincère émotion.

Il leur rappela la date déjà lointaine de leurs épousailles et faisant allusion aux fameux articles du code civil qu'on doit lire au moment de la célébration du mariage, il dit : Nous sommes bien certain que ça n'a pas été par déférence envers la loi que dans vos ménages vous êtes restés fidèles car les sentiments que vous nourrissiez les uns pour les autres, étaient et sont toujours d'un ordre trop élevé et n'avaient aucune contrainte pour vous faire parcourir côte à côte le chemin si souvent difficile de la vie. L'amour et l'estime qui avaient préludé à l'union de vos existences se sont affermis dans les manifestations de vos joies et de vos peines.

« A certains d'entre vous, le pire ne fut pas épargné puisque la guerre prit vos enfants »

Ayant félicité les héros de la cérémonie d'avoir supporté l'infortune et le malheur, il les donna en exemple à ses concitoyens.

Puis revenant aux jubilaires « Permettez Mesdames et Messieurs, à votre Maire et à vos Conseillers municipaux d'ajouter à l'hommage mérité qu'ils vous rendent leurs souhaits de longue vie avec le grand espoir que dans quelques années, ils vous retrouveront tous pour la célébration de vos noces de diamant. Et c'est pour cela que votre Maire ne vous demande pas de répondre à la question suivante : Messieurs les mariés, Mesdames les épouses consentez-vous à conserver pour conjoints vos épouses ou vos époux ici- présents ? » A ce moment, les fillettes de l'école placèrent sur les bras des vieillards, les gerbes de fleurs qu'elles tenaient.

Des baisers émus et tremblants remercièrent les gracieux enfants, « Mesdames et Messieurs, au nom de la commune tout entière que nous sommes fiers de représenter ici en cette circonstance, nous souhaitons que le poids des ans vous soit léger, que toute peine vous soit épargnée et que longtemps encore les enfants de nos enfants vous voient toujours alertes parcourir les vieilles rues de notre village.

Déclarant s'exprimer au nom de tous ses collègues, bien que n'étant pas le plus ancien, Monsieur Tavernier remercia le Maire et les Conseillers.

Le bruit des bouchons de champagne qu'on faisait sauter se fit alors entendre. Pendant qu'on trinquait joyeusement.



LE FOOTBALL

Le 14 juin 1933, une déclaration d'association paraît, celle de l'Union Sportive de Lempire.

Son but : la culture physique et notamment le football, association pour le développement de la jeunesse à seule fin de donner au pays des hommes forts et robustes.



Dimanche 27 août, par un temps magnifique, a eu lieu, l'inauguration d'un stade de football, sur un emplacement superbe, dans une immense prairie, dû à la générosité du Président de l'Union Sportive, M. Armand Flament, conseiller municipal et agriculteur.

La musique du Ronssoy, sous l'habile direction de son chef, M Albert Lavallée, a prêté son gracieux concours à cette manifestation sportive locale. L'inauguration débuta par la Marseillaise. Un nombreux public tant de Lempire que du Ronssoy était venu assister aux prouesses de la jeune société qui avait invité la Fraternelle Sportive Ouvrière d'Epehy, à venir prendre part à plusieurs matchs de football.

Après l'audition de l'hymne national, M. Pomart du Ronssoy, secrétaire de l'U.S. Lempire, donna dans un excellent discours, de judicieux conseils aux deux équipes présentes, en leur recommandant d'être entre eux de bons camarades courtois avec les adversaires, d'éviter les brutalités car le football est un beau jeu mais il doit être pratiqué avec art et adresse.

Le président, M. Flament prenant à son tour la parole dans un discours d'une belle tenue littéraire, adressa à M. Pommart, qui fut l'animateur de la société naissante et l'organisateur de la fête actuelle, l'expression de sa plus vive reconnaissance, de même qu'il remercia le chef de musique du Ronssoy qui n'avait pas hésité à prêter son cours à cette fête, première manifestation sportive de la région.

Puis les deux équipes commencèrent la lutte qui, durant deux heures, se déroula avec acharnement de part et d'autre. Finalement, les résultats furent : Epehy (A) 0 but contre Lempire (A) 3 buts, Epehy (2) 4 buts contre Lempire (2) 0 but.

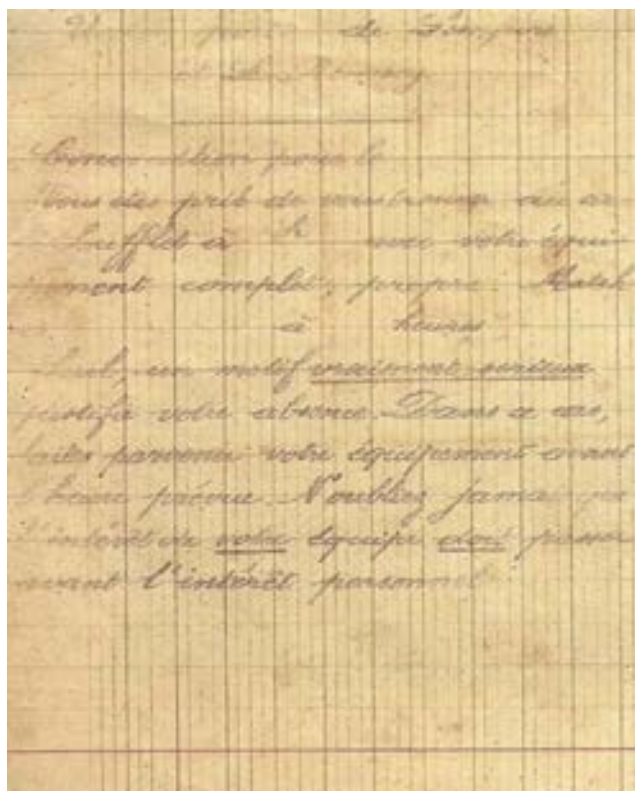
Entre chaque match, la fanfare du Ronssoy charma cette fête de plein air par l'exécution des plus beaux morceaux de son répertoire.



QUELQUES RESULTATS AU COURS DES ANNÉES

28 octobre 1933, FC a battu l'équipe de Lempire. Belle partie du goal de Lempire qui évita un score plus élevé à son équipe, le FC ayant presque constamment dominé la partie. Le FC remercie les membres de l'US Lempire de leur excellente réception qui ne fait que resserrer les liens de camaraderies entre les deux clubs.

21 avril 1934, FSO Epehy est battu honorablement par Lempire sur le score de 3 à 2.



Convocation de l'entraîneur

25 septembre 1941, au tournoi de Ronssoy-Lempire, la meilleure équipe la FSO Epehy, après avoir battu Roisel, Beaurevoir, Nauroy et n'avoir jamais bénéficié d'aucun repos est battue en finale par Lempire. Ce club se désistant, la FSO Epehy enlève le 1^{er} prix du tournoi. L'EPI Club de football fondé par le cercle catholique d'Epehy obtient le 2^{ème} prix.

3 octobre 1941, US Lempire bat JS Fresnoy le Grand par 4 à 2. Au cours du match, l'équipe locale fut incontestablement supérieure. Très belle partie de la ligne d'avants où Flament et Binan firent des prouesses et des demis Pernois et Cornaille qui fut le meilleur du terrain. Les buts furent marqués par Flament (3) et Binan (1).

21 octobre 1941, US Lempire bat Epehy 4 à 2. Le match joué sur le terrain d'Epehy fut dominé par la camaraderie et l'esprit sportif de part et d'autre.

10 novembre 1941, RC Bohain-US Lempire 2 à 2. Handicapée par l'absence de ses meilleurs joueurs dont l'arrière Daneels et 25 kms de déplacement en bicyclette, l'Union Sportive, menée par 1 à 0, égalisait par Léger et marquait un deuxième fois par Flament. En deuxième mi-temps, un **pénalty douteux** permettait à Bohain d'égaliser. Richard à l'arrière fit un bon travail avec Dhont et Lelong. Les remplaçants firent de leur mieux.

1933

10 août - Par suite des mauvais matériaux dont on disposait en 1919, peu de temps après l'armistice, lors de la construction de la salle de classe provisoire servant en même temps de mairie et qui a ensuite été consolidée et transformée en préau d'école-salle des fêtes, les fenêtres du bâtiment manquent de tomber, il serait urgent de les remplacer complètement ainsi que la porte d'entrée.

19 mai - Election du Maire : Vasseur Georges, Maire
Cavrot Arsène, Adjoint

20 mai - Location du jardin du presbytère, qui n'a pas été rebâti, à Carré Edmond, journalier, seul amateur, 30 frs par an. Il le louera jusqu'à fin 1951.



1937

Dans une maison comprenant deux pièces situées sur le chemin de la Terrière à Lempire, habitait Pollet Emile, son amie Melle Allot Yvonne et leurs six enfants.

L'autre jour, après avoir dîné, Pollet se rendait à son travail au Ronssoy. Quelques temps après, son amie allait le rejoindre, laissant dans la cuisine et près d'un poêle allumé, ses trois plus jeunes enfants, âgés de 5 ans, 3 ans et 19 mois.

A peine venait-elle d'arriver au Ronssoy qu'un cycliste l'avertit que son habitation était en feu. La pauvre femme pensant aux petits restés seuls, accourut affolée.

Heureusement, des voisins qui avaient aperçu des flammes s'échappant de la maison s'étaient précipités. Le jeune Marcel Comble, âgé de 17 ans, qui avaient aperçu deux des enfants qui pleuraient et disaient : « Mimile va bruler ».

Comprenant qu'un de leurs frères était resté dans le logement, le jeune homme y pénétra et put à tâtons au milieu des flammes et de la fumée atteindre l'enfant de 19 mois, le petit Emile qui étouffait dans son berceau.

Quand Melle Allot arriva essoufflée et en proie à une vive émotion, la petite maison de laquelle les sauveteurs avaient sauvé quelques meubles, achevait de brûler.

Le mobilier de ces pauvres gens n'était pas assuré.

La gendarmerie a ouvert une enquête. On suppose que les enfants ont joué avec le feu et communiqué l'incendie à l'habitation.

Des mesures ont été prises pour procurer un asile à cette famille nombreuse si cruellement éprouvée.

La fondation Carnegie a attribué au jeune Marcel Comble, la médaille de bronze « aux héros du dévouement » en récompense de cet acte courage.

Septembre Arrivée de M. Camus, instituteur remplaçant M. Nottelet retraité

Octobre *Il y a quelques jours, Mme Delamarre, cultivatrice constatait la disparition de quatre lapins. L'enquête entreprise permettait de découvrir que chez M. Pruvost Raymond, cultivateur, une quarantaine de kilos de pommes avaient été volées dans une pâture et que chez M. Delamarre Alcide, cultivateur, on avait constaté la disparition d'un billet de 100 frs.*

La gendarmerie est parvenue à identifier le voleur, un nommé Pollet Albert, 20 ans, ouvrier agricole de nationalité belge qui a reconnu les faits.

1938

Journal Officiel du 13 février : CARON Louis François, Président de la Société Musicale de Lempire, Aisne

LE GARDE CHAMPÊTRE DU RONSSOY

Est-ce le doyen des gardes champêtres du département ? Peut-être ? En tous cas, il compte 46 années de service, et si l'on en juge par son aspect physique, il peut encore durant de nombreuses années, se rendre utile à la municipalité du Ronssoy dont il est le collaborateur modeste et profondément dévoué. Le garde champêtre du Ronssoy assure encore son service à 79 ans.

Son nom ? Gustave Moiret. Il est né en 1859 dans cette commune qu'il n'a jamais quittée. Cette commune où naquirent également deux écrivains dont le souvenir n'est pas éteint : Maurice Thiery et Fernand Bertaux.

- *Je les ai bien connus dit M. Moiret. Nous sommes allés à l'école ensemble. Nous avons fait les 419 coups, les jours de congé et aux premiers beaux jours, quand le soleil revenu, nous donnait des envies de faire l'école buissonnière.*

Aîné d'une famille de 8 enfants, M. Gustave Moiret était déjà marié quand il entra au service de la commune en 1892. Parler avec ce brave homme, c'est connaître tout le passé de ce vieux coin du Vermandois que Maurice Thiery a si bien décrit dans certains de ses romans. C'est connaître aussi maints détails sur les dures scènes de l'occupation.

- *Ah ! j'en ai fait des annonces, d'août 1914 à juillet 1917, date à laquelle on fut évacué. Les allemands m'envoyaient parfois à 9 heures ou 10 heures du soir, pour annoncer dans les rues, une réquisition de volaille, de beurre, de légumes, d'argent ou encore de main-d'œuvre. Le maire en a vu de cruelles. Il n'a pas connu de repos puisqu'il est mort le jour de l'évacuation.*

Et M. Moiret évoque ensuite le retour au pays en 1919 alors qu'on n'y trouvait plus que pierre sur pierre et qu'il fallait faire tous les jours, le chemin de Roisel pour se ravitailler.

- *La campagne n'était pas sûre. Les gendarmes nous avaient conseillés de ne jamais voyager « par nuit ». Des chinois qui travaillaient à la récupération et qui, parfois aussi, détroussaient les cadavres, n'y regardaient pas à deux fois pour dévaliser un passant.*

Vous n'avez jamais été attaqué ?

- *Non, et pourtant, j'ai dû parfois faire à pied et le soir, la route de Roisel au Ronssoy. Mais, j'avais toujours une grenade dans chaque poche.*

Un soleil printanier chauffait doucement le potager entourant la demeure de M. Moiret, cette coquette demeure qui s'élève à peu près sur le même emplacement que sa maison natale.

Il nous montre d'un geste, une petite cabane en briques moussues et dont les murs sont en partie cachés par la dentelle compliquée des plantes grimpantes.

- *C'est là que je me suis installé après l'armistice. Mon fils m'a bâti cela avec l'aide de prisonniers boches car il est maçon de son état. Quand ma nouvelle maison fut bâtie, je n'ai pas voulu qu'on démolisse mon abri des premiers jours de 1919.*

- Souvenirs ?

- *Oui, souvenirs mais souvenirs bien tristes.*

M. Moiret voulait faire un bout de chemin du retour avec nous. Mais, il revenait de Epehy où il était allé chez le percepteur et cela représente une belle « trotte ».

- Reposez-vous, vous l'avez bien mérité.

Avec un bon sourire, M. Moiret nous remercia. Il n'était nullement fatigué car il a encore bon pied, bon œil...



DÉPARTEMENT DU VAR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement de TOULON

Canton d'OLLIOULES

MAIRIE

DE

SANARY-sur-MER

121244

TELEPHONE N° 5



Sanary-sur-Mer, le 29 Décembre 1938

Monsieur le Maire, Messieurs les Adjoints
et Messieurs les Conseillers Municipaux
de SANARY-sur-mer
à leurs Collègues de la Commune - Filleule
de L E M P I R E

Messieurs,

Profondément touché des vœux et souhaits que vous leur adressez à l'occasion des fêtes de Noël et de la nouvelle année 1939, le Conseil Municipal de Sanary s/mer remercie vivement ses collègues de LEMPIRE - Il me charge de vous exprimer pour vos familles et la population, les meilleurs souhaits de nouvelle année - Il pense que les difficultés de l'heure présente n'affectent pas trop la vie de la Commune Filleule -

Veuillez agréer, Messieurs et chers Collègues,
l'assurance de nos meilleurs sentiments -

Le Maire de Sanary-sur-mer



Archives municipales de Lempire

DISPARU DANS L'EXODE

A l'aube du 10 mai 1940, l'armée allemande passe à l'attaque. Elle provoque l'exode de millions de civils des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg, et du Nord de la France. Cette population s'exile sur les routes de façon massive et hétéroclite parfois sans but et sous le feu de l'aviation allemande.



Le 17 mai 1940, à Lempire, Raymond Pruvost, sa femme Georgette et la mère de celle-ci Mme Rosilla Lavallée prennent les routes de l'évacuation avec plusieurs habitants du village. A leur arrivée à Moislains, un bombardement les surprend. Ils doivent chercher un abri. Madame Pruvost sort un moment pour amener dans l'abri quelques autres évacués. Lorsqu'elle revient avec eux, elle ne trouve plus son mari qu'elle recherche en vain par tous les moyens.

Des avis de recherche ont été lancés dans divers journaux décrivant M. Pruvost, âgé de 52 ans, d'assez forte corpulence, vêtu d'un pantalon à rayures noires et grises, d'un gilet de laine beige, d'un veston noir légèrement chiné et d'une casquette gris pâle. Il marche difficilement. Il est malade de la tête, sans doute des séquelles de ses blessures de la guerre. En septembre 1918, il avait reçu un éclat d'obus au crâne. Que lui est-il arrivé ?

Durant de nombreux mois, les journaux ont été remplis d'annonces par des familles qui cherchaient leurs proches.

Les 15 et 20 octobre de la même année, son épouse lance à nouveau, des avis de recherche dans le Progrès de la Somme qui resteront sans réponse à sa disparition. Raymond Pruvost ne réapparaîtra pas et par jugement du Tribunal de St Quentin de 1947, il sera reconnu mort le 18 mai 1940 à Moislains et reconnu victime civile de ce conflit.



L'ÉCOLE EN 1941

Canton du Câtélet

Le 23 avril 1941

Commune de Lempire

Schonbuehler Louis

Instituteur

Lempire visé par Royal Somme
à

Monsieur l'Inspecteur primaire

à Saint Quentin

Monsieur l'Inspecteur,

Lors de votre passage le 17 Février dernier, je vous signalais mon faible effectif - 10 élèves seulement. Un de ceux-ci a actuellement 11 ans révolus et dans un avenir prochain, je n'aurai plus que 9 enfants. Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que sur ces neuf écoliers, un seul, candidat au C.E.P., a plus de 10 ans, si bien que tous s'échelonnent de 7 à 10 ans.

Je vous demande donc, Monsieur l'Inspecteur, si vous voyez un inconvénient, à ce que je fasse rentrer à l'école deux petites filles de 10 ans révolus, animées de la meilleure des volontés et qui me permettraient d'avoir une section enfantine.

Veuillez croire Monsieur l'Inspecteur à mon parfait dévouement.

Anticipation accordée.

St Quentin, le 27 Avril 1941.

L'Inspecteur primaire,





QUELQUES MOTS D'ABSENCE !

ÉCOLE DE L'EMPIRE
ÉCOLE PRIMAIRE
dirigée par M. [Signature]

BILLET D'ABSENCE

Le 24 Juin 1961

Monsieur [Signature]
J'ai le regret de vous informer que l'enfant
infant : Achille
est absent de l'école en raison
sans que l'on ait été prévenu.
Je vous prie de bien vouloir m'en donner la
raison afin de renseigner la Commission Scolaire
lors de sa prochaine réunion.

L'Instituteur [Signature]

NOTA :
* Nombre d'absences de l'élève :
Nombre d'absences de l'année :

Échelle N° 100
Rep. P. L'Empire et P.M. - Saint-Quentin

Archives communales de Lempire

Madame,
J'attends le retour d'Albert que
je vois passer et qui joue le diman-
che. Il a déjà beaucoup de mal
à suivre et ne doit pas s'absenter.
Veuillez me retourner les 2
billets avec le motif exact ou
venir me prévenir à l'école.

[Signature]

Réponse
Mme Rignier

Archives communales de Lempire

Monsieur

Liliane ne peut pas
se rendre en dame vu
qu'elle a un clou qui
l'empêche de marcher
il faut attendre qu'il
ait guéri

Recevez M. l'instituteur
Mes sincères salutations

Vandevivere Charles

Archives communales de Lempire

ÉCOLE DE L'EMPIRE
ÉCOLE PRIMAIRE
dirigée par M. [Signature]

BILLET D'ABSENCE

Le 24 Juin 1961

Monsieur [Signature]
J'ai le regret de vous informer que l'enfant
infant : Albert
est absent de l'école en raison
sans que l'on ait été prévenu.
Je vous prie de bien vouloir m'en donner la
raison afin de renseigner la Commission Scolaire
lors de sa prochaine réunion.

L'Instituteur [Signature]

Envoyez le bulletin
par retour.

NOTA :
* Nombre d'absences de l'élève :
Nombre d'absences de l'année :

Échelle N° 100
Rep. P. L'Empire et P.M. - Saint-Quentin

Archives communales de Lempire

RÉPONSE DES PARENTS
Albert est venu
m'aider dans
les champs

M. Rignier

UN ARTISTE EN HERBE



Dès son plus jeune âge, Julien Héluin, s'est distingué dans l'art du dessin. Déjà, à l'école primaire en 1942, il gagne un concours comme l'article ci-contre, en témoigne.

A l'origine, la famille Héluin provient de Epehy. Le grand-père de Julien, Louis Joseph, y est né le 7 novembre 1847. A 28 ans, il se marie à Heudicourt avec Octavie Eudoxie Prévost. A la naissance de leur premier enfant, le 20 août 1876, la famille est installée à Lempire mais ce nourrisson décède quelques mois plus tard. Trois garçons et trois filles suivent dont Edouard Gustave né en 1890, qui disparaît le 26 avril 1916 dans la Meuse au cours de combats. Il est inhumé au cimetière de Lempire, dans le carré des soldats français.

Emile, le cadet des enfants né le 7 septembre 1893 est tisseur comme toute sa famille et ses ancêtres puis mécanicien. Le 21 février 1921, il se marie avec Hélène Hocquet, originaire du village. Julien voit le jour le 15 mars 1927 à Lempire et y demeure jusqu'à son décès le 19 février 2013.

De cette passion et de ce don, il en a fait sa profession, celle de dessinateur industriel à la sucrerie de Ste Emilie, tout en reprenant le café et le commerce de vélos de ses parents.

Qui n'a pas acheté son premier vélo ou sa première mobylette chez Toni ? C'est, d'ailleurs, sous ce prénom que nous le connaissions tous. Le café « chez Toni » était bien connu des environs et il n'était pas rare que Toni joue un air d'accordéon, lors des fêtes du 14 juillet.

Il est devenu un artiste peintre renommé de notre région, apprécié dans les nombreuses expositions de peinture de l'Aisne et des départements voisins où il était souvent invité à participer. Par ses œuvres colorées et pittoresques, il voulait partager son amour de la terre picarde et de son village.



Ces trois tableaux représentant la même scène à des moments différents de la journée sont exposés dans le hall de la mairie de Lempire.

MAIRES DE L'EMPIRE

1792

Jean Baptiste LEFÈBVRE

1792 à 1796

Michel DELATTE

1797 à 1816

Jean Baptiste NÉE

1816 à 1848

François René Claude FLAMENT

1848 à 1860

Armand René FLAMENT

1860 à 1870

Joseph Médard Apollinaire LECLERCQ

1870 à 1880

Joseph Tranquille COLNAY

1881 à 1915

Pierre Armand René FLAMENT

1915 à 1919

Pierre Salomon MARQUANT 1^{er} Adjoint fait office de Maire

1919 à 1929

Armand Émile René FLAMENT

1929 à 1930

François Eugène dit Jules CHOIN

1930 à 1936

Georges Aimé Lucien VASSEUR

1937 à 1955

Charles Achille Gaston DELAMARRE

1955 à 1982

Alcide Isaac Albert DELAMARRE

1982 à 2001

Geneviève Léonie Julienne DELAMARRE veuve DEJEAN

2001 à ce jour

Thierry Léopold Fernand CORNAILLE



AU REVOIR L'EMPIRE



**« Ne perdons rien du passé.
Ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir ».**
Anatole France

Les sources pour la rédaction des deux tomes proviennent : des Archives départementales de l'Aisne et Archives municipales de Lempire, de Sanary-sur Mer, de Six-Fours, des Archives paroissiales de Lempire, de la Société Académique de Saint-Quentin, du Guetteur de St Quentin, du Journal de St Quentin, du Grand Echo de l'Aisne, du Progrès de la Somme, de Victor Marquant, Charles Poette, Elie Fleury, Louise Pierras, Fasol, Ernst Jünger, Mémoires des hommes.